



Tendances et Cartographie du Développement Humain en Côte d'voire

ÉQUIPE DU RAPPORT

Loesse Jacques Ezzo, Professeur d'Economie, ENSEA Abidjan et CAPEC Côte d'Ivoire
Désiré Kanga, Enseignant-Chercheur, ENSEA Abidjan
Clément Kouakou , Professeur d'Economie, Université de Cocody-Abidjan
Rosine Mosso, Enseignant-Chercheur, ENSEA Abidjan
Célestin Tsassa, Conseiller Economique PNUD, Coordination Générale

Appui Technique

Allassane Baguía, Spécialiste OMD PNUD
Roseline Sande, Statisticien
Bi Julien, Youan, Statisticien

TABLE DES MATIERES

RÉSUMÉ ANALYTIQUE	7
1. INTRODUCTION	9
2. SCHÉMA ET TENDANCES DES INDICATEURS	11
2.1 LE DÉCOUPAGE EN RÉGIONS	11
2.2 DÉMARCHE D'ANALYSE	1312
2.3 SCHÉMA ET ÉVOLUTION DE L'IDH ET DE L'IDH AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS	13
2.4 DYNAMIQUE DES INÉGALITÉS DE GENRE EN CÔTE D'IVOIRE	23
2.5 SCHÉMA ET TENDANCES DE L'INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE (IPM)	31
3. COMPRENDRE LES TENDANCES ET LES LIENS	39
3.1 DÉTERMINANTS DES DISPARITÉS RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN	40
3.2 EXPLIQUER LES DISPARITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE D'INÉGALITÉ DE GENRE	42
3.3 LES CHANGEMENTS DE LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE	45
4. CONCLUSION	49
RÉFÉRENCES	51
ANNEXES	53
ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE	53
A. LES RÉGIONS ET DONNÉES DE L'ANALYSE	53
A.1 LE DÉCOUPAGE EN RÉGIONS	53
A.2 SOURCES DE DONNÉES ET VARIABLES	57
B. CALCUL DES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN	57
B.1 ESTIMATION DES VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES	57
B.2 INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH)	61
B.3 INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS (IDHI)	63
B.4 INDICE DES INÉGALITÉS DE GENRE (IIG)	65
B.5 INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE (IPM)	67

<u>C. COMPRENDRE LES TENDANCES ET LES LIENS</u>	70
C.1 LES ÉVOLUTIONS	70
C.2 LES FACTEURS EXPLICATIFS DES DISPARITÉS	71
<u>ANNEXE 2 : TABLEAUX DES RÉSULTATS</u>	73

LISTE DES TABLEAUX

GRAPHIQUE 1 : EVOLUTION DU TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ÂGE EN CÔTE D'IVOIRE	2827
GRAPHIQUE 2 : RELATION ENTRE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE ET PAUVRETÉ MONÉTAIRE	3937
GRAPHIQUE 3 : COMPOSANTES PRINCIPALES DE LA RELATION ENTRE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET PAUVRETÉ.....	4140

LISTE DES GRAPHIQUES

TABLEAU 1 : DÉCOUPAGE RÉGIONAL DE LA CÔTE D'IVOIRE SELON L'ENV 2008.....	1244
TABLEAU 3 : EVOLUTION DE L'IDH PAR RÉGION EN 2002, 2008 ET 2011	1847
TABLEAU 4 : EVOLUTION DE L'IDH AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS PAR RÉGION ENTRE 2002 ET 2011	2120
TABLEAU 5 : EVOLUTION DE L'IIG PAR RÉGION EN 2002, 2008 ET 2011	3029
TABLEAU 6 : EVOLUTION DES INDICATEURS DE PAUVRETÉ PAR RÉGION	3635
TABLEAU 7 : PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE ET PAUVRETÉ MONÉTAIRE.....	3836
TABLEAU 7 : EVOLUTION DE LA VULNÉRABILITÉ MULTIDIMENSIONNELLE.....	4644
TABLEAU 7: DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF RÉGIONAL SELON L'ENV 2008 ET SELON LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DE SEPTEMBRE 2011.....	5453
TABLEAU 8: TABLE DE MORTALITÉ, SEXE FÉMININ, ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE (ESPÉRANCE DE VIE DES FEMMES : 52,7 ANS).....	6059
TABLEAU 9: TABLE DE MORTALITÉ, SEXE MASCULIN, ENSEMBLE CÔTE D'IVOIRE (ESPÉRANCE DE VIE DES HOMMES : 49,2 ANS).....	6059
TABLEAU 10: LISTE DES DIMENSIONS, INDICATEURS ET SOURCES DE DONNÉES (IDH)...	6160
TABLEAU 11: LISTE DES DIMENSIONS, INDICATEURS ET SOURCES DE DONNÉES (IDH)...	6264
TABLEAU 12: VALEURS MAXIMALE ET MINIMALE DE L'IDH.....	6463
TABLEAU 13: LISTE DES DIMENSIONS, INDICATEURS ET SOURCES DE DONNÉES (IPM)...	6766
TABLEAU 14: LISTE DES DIMENSIONS, INDICATEURS ET SOURCES DE DONNÉES (IPM)...	7069
TABLEAU 15 : EVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN, 2002-2011	7372
TABLEAU 16 : EVOLUTION DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS, 2002-2011	7372
TABLEAU 17 : EVOLUTION DE L'ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (ANNÉES), 2002-2011	7473
TABLEAU 18 : EVOLUTION DE LA DURÉE MOYENNE DE SCOLARISATION, 2002-2011	7473
TABLEAU 19 : EVOLUTION DE LA DURÉE ATTENDUE DE SCOLARISATION, 2002-2011	7574
TABLEAU 20 : EVOLUTION DU REVENU RÉGIONAL BRUT (PPA) EN USD, 2002-2011	7574
TABLEAU 21 : EVOLUTION DE L'INDICE D'INÉGALITÉS DE GENRE, 2002-2011.....	7675

TABLEAU 22 : COMPOSANTES DE L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE	7675
TABLEAU 23 : EVOLUTION DE L'INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE	7877
TABLEAU 24 : CONTRIBUTION À L'INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE (EN %), 2002.....	7978
TABLEAU 25 : CONTRIBUTION À L'INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE (EN %), 2008.....	8180

LISTE DES CARTES

CARTE 1 : SCHÉMA DE L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN PAR RÉGION	15
CARTE 2 : CARTOGRAPHIE DE L'IDH AJUSTÉ AUX INÉGALITÉS ENTRE HOMMES ET FEMMES.....	20
CARTE 3 : SCHÉMA DE L'INDICE D'INÉGALITÉ DE GENRE EN CÔTE D'IVOIRE.....	25
CARTE 4 : CARTOGRAPHIE DE LA PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE	35

RESUME ANALYTIQUE

La Côte d'Ivoire a enregistré de faibles progrès en termes de développement humain mesuré par l'indice de développement humain (IDH) qui est passé de 0,361 en 1990 à 0,374 en 2000 et à 0,401 en 2010, à 0,400 en 2011, situant la Côte d'Ivoire en 170^{ème} position sur 187 pays (PNUD, 2011). Le rapport mondial sur le développement humain (RMDH) élabore chaque année des indicateurs de développement humain et de pauvreté, ce qui permet de faire des comparaisons entre pays. Ces indicateurs sont déterminés à des niveaux nationaux. Toutefois, il est utile dans le cadre d'un rapport national sur le développement humain d'aller au-delà des moyennes nationales en estimant les indicateurs de développement humain et de pauvreté humaine au niveau décentralisé, par région par exemple.

Dans ce cadre, la désagrégation des indicateurs est préconisée pour mettre surtout en évidence les disparités spatiales. Dans cette désagrégation, on utilise les données des composantes des indicateurs à chacun des groupes que l'on traite comme s'il s'agissait d'un pays séparé. De tels groupes peuvent être définis en fonction du revenu, des régions géographiques ou administratives, du milieu urbain/rural, du sexe et de l'appartenance ethnique.

Ainsi, ce rapport a pour objectif d'analyser les tendances et les disparités régionales et par sexe des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle pour le cas de la Côte d'Ivoire. Ce travail s'intéresse particulièrement aux années 2002, 2008 et 2011 du fait de la disponibilité d'informations. Plusieurs bases de données ont été utilisées ; il s'agit des enquêtes de niveau de vie des ménages de 2002, 2008 et 2011, de l'enquête démographique et de santé de 1998, de l'EIS de 2005, des enquêtes MICS de 2000 et 2006, des données démographiques de l'INS estimées à partir du RGPH 1998, des données de Barro et Lee (2010), des indicateurs de développement dans le monde de la Banque Mondiale (2012), des données de l'institut de statistique de l'UNESCO, des données sur l'éducation issues du BNETD, des données de l'Assemblée Nationale et du Ministère de l'intérieur de la Côte d'Ivoire.

Cette étude contribuera, pour le cas de la Côte d'Ivoire, à proposer des informations nécessaires, notamment pour la surveillance du développement économique et social, et de la réduction de la pauvreté et la prise de décisions politiques appropriées. Par ailleurs, l'analyse des évolutions des indicateurs de développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle revêt une importance cruciale pour la connaissance des facteurs explicatifs de leurs disparités par région et par sexe et pour des objectifs de stratégie politique, notamment la conception des interventions politiques les mieux adaptées aux problèmes détectés et pour des objectifs de surveillance et d'évaluation, notamment l'analyse de l'efficacité des politiques mises en œuvre.

Dans ce rapport, la désagrégation se fait suivant les dix pôles de développement tels que définis par l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire dans l'Enquête de Niveau de Vie (ENV) des ménages de 2008. L'utilisation des indicateurs de développement et de pauvreté multidimensionnelle désagrégés aux niveaux national et régional permet de mieux mettre en évidence les disparités entre les régions, les sexes, etc. Nous ajoutons aussi une dimension temporelle en ce sens que les différents

indicateurs de développement humain sont appréciés dans le temps, précisément en 2002, 2008 et 2011. Les analyses rendues possibles par l'utilisation des indicateurs désagrégés devraient aider à orienter la formulation de politiques et la mise en place de mesures économiques et sociales à même de réduire les disparités spatiales et les inégalités de genre. La désagrégation permet aussi aux communautés locales de revendiquer davantage de ressources et d'engager la responsabilité des représentants locaux, faisant ainsi des indicateurs désagrégés des outils de développement participatif.

Cette étude se fonde principalement sur la méthodologie de calcul des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle proposée dans les rapports sur le développement humain dans le monde de 2010 et 2011 du PNUD pour une comparabilité des résultats. Les indicateurs utilisés font appel à un ensemble de variables comme inputs. Le calcul de ces variables a nécessité un ensemble varié de méthodologies dont le détail est présenté dans l'annexe méthodologique de ce présent rapport. Cette note méthodologique met l'accent sur les méthodologies de calcul de certaines variables inputs non disponibles au niveau régional telles que l'espérance de vie à la naissance, le taux de mortalité maternelle, l'autonomisation des femmes, la durée attendue de scolarisation, etc.

Cette étude parvient à des conclusions diverses et tout aussi intéressantes en termes d'orientation de la politique de développement régional mais aussi national en Côte d'Ivoire. En effet, ce travail montre que :

- i. les régions pauvres sont aussi les régions à faible développement humain ;
- ii. des progrès en matière de développement humain ont été enregistrés dans plusieurs régions de Côte d'Ivoire;
- iii. la crise socio-politique explique la dégradation des indicateurs de développement humain et de nombreuses privations dans de nombreuses régions de Côte d'Ivoire au cours de la période 2002-2011 ;
- iv. les inégalités de genre sont en baisse en Côte d'Ivoire et dans de nombreuses régions en raison surtout du recul des inégalités en matière d'éducation et une hausse de l'autonomisation des femmes;
- v. des privations préoccupantes et en augmentation dans de nombreuses régions de Côte d'Ivoire ;
- vi. une baisse généralisée de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle ;
- vii. une hausse de l'extrême pauvreté ;
- viii. un indice de pauvreté multidimensionnelle dépendant fortement des facteurs de santé et d'éducation.

1. INTRODUCTION

L'évolution de l'économie ivoirienne de 1960 à 2011 est caractérisée par quatre périodes. La première période (1960-1980) est marquée par une forte croissance économique, avec un taux de croissance annuel du produit intérieur brut (PIB) réel de 7,5% et un taux de croissance moyen du PIB réel par habitant de 3,03%¹. La deuxième période (1980-1993) est celle de la crise économique caractérisée par un taux de croissance réelle moyen de 0,6% et un taux de croissance du PIB réel par habitant de -3,3%. La troisième période (1994-1999) est caractérisée par la dévaluation du FCFA engendrant la reprise des activités économiques. Le taux de croissance du PIB réel qui était de 2,0% en 1994 est passé à 7,1% en 1995, puis à 6,2% en 1997 et à 1,6% en 1999. La dernière période (1999-2011) est celle des incertitudes socio-politiques, caractérisée par un contexte macroéconomique difficile. En effet, le taux de croissance du PIB réel est passé de 1,6% en 1999 à -2,3% en 2000. Sur cette période, le taux de croissance moyen du PIB réel est estimé à 0,7% tandis que celui du PIB réel par tête est de -1,0%.

De façon structurelle, l'économie ivoirienne est caractérisée par une forte dualité entre un secteur moderne et un secteur informel. On note une diminution forte de la proportion de l'emploi agricole et une augmentation simultanée de l'emploi informel non agricole. En effet, en 1985 le secteur agricole représentait 70% de l'emploi en Côte d'Ivoire, le secteur moderne 11% et le secteur informel 19% (Kouadio, 1995). Cependant, le secteur agricole représente 59,28%, le secteur moderne 10,48% et le secteur informel 30,24 % d'après les données de l'Enquête de Niveau de Vie des ménages de 2002. Ainsi, ces mauvaises performances en matière d'emploi conduisent à une aggravation de la pauvreté dont le taux est passé de 33,6% en 1998 à 38,4% en 2002, puis à 48,9% en 2008 (DSRP, 2009).

La Côte d'Ivoire a, en outre, enregistré de faibles progrès en termes de développement humain mesuré par l'indice de développement humain (IDH) qui est passé de 0,361 en 1990 à 0,374 en 2000 et à 0,401 en 2010, à 0,400 en 2011, situant la Côte d'Ivoire en 170^{ème} position sur 187 pays (PNUD, 2011). Le RMDH élabore des indicateurs de développement humain et de pauvreté permettant de faire des comparaisons entre pays. Ces indicateurs sont déterminés à des niveaux nationaux. Il est utile dans le cadre d'un rapport national sur le développement humain d'aller au-delà des moyennes nationales en estimant les indicateurs de développement humain et de pauvreté humain par région.

Dans ce cadre la désagrégation des indicateurs élaborés au niveau national est préconisée pour mettre en évidence les disparités spatiales.

Dans cette désagrégation, on utilise les données des composantes des indicateurs à chacun des groupes que l'on traite comme s'il s'agissait d'un pays séparé. De tels groupes peuvent être définis en fonction du revenu, des régions géographiques ou administratives, du milieu urbain/rural, du sexe et de l'appartenance ethnique. Dans ce rapport, la désagrégation se fait suivant les dix pôles de développement tels que définis par l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire dans l'Enquête de Niveau de Vie (ENV) des ménages de 2008.

¹ Calculs à partir des données World Development Indicators de la Banque Mondiale (2012).

L'utilisation des indicateurs de développement et de pauvreté multidimensionnelle désagrégés aux niveaux national et régional permet de mieux mettre en évidence les disparités entre les régions, les sexes, etc. Nous ajoutons aussi une dimension temporelle en ce sens que les différents indicateurs de développement humain sont appréciés dans le temps, précisément en 2002, 2008 et 2011. Les analyses rendues possibles par l'utilisation des indicateurs désagrégés devraient aider à orienter la formulation de politiques et la mise en place de mesures de politiques économiques et sociales pour réduire les disparités spatiales et les inégalités de genre. La désagrégation permet aussi aux communautés locales de revendiquer davantage de ressources et d'engager la responsabilité des représentants locaux, faisant ainsi des indicateurs désagrégés des outils de développement participatif.

Cet intérêt affirmé de cette désagrégation a conduit de nombreux pays à l'utiliser de manière importante depuis leur mise en place. Il s'agit, notamment des pays suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Brésil, Colombie, Égypte, États-Unis, Gabon, Inde, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Nigeria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pologne, Trinidad-et-Tobago, Turquie, et Ukraine. Les derniers rapports nationaux sur le développement humain en Chine et au Kenya ont mis en valeur d'importantes disparités provinciales ainsi qu'entre les zones urbaines/rurales, tandis qu'une étude similaire au Guatemala a montré que ces disparités s'appliquent également aux groupes ethniques.

Ainsi, ce rapport a pour objectif d'analyser les tendances et les disparités régionales et par sexe des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle pour le cas de la Côte d'Ivoire. Ce travail s'intéresse particulièrement à 2002, 2008 et 2011 du fait de la disponibilité d'informations fournies par les enquêtes de niveau de vie des ménages relatives menées aux cours de ces années, ces sources étant complétées par des enquêtes démographiques et de santé. Cette étude contribuera, sans doute, à proposer des informations nécessaires, notamment pour la surveillance du développement économique et social, et de la réduction de la pauvreté et la prise de décisions politiques appropriées.

L'analyse des évolutions des indicateurs de développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle revêt une importance cruciale pour la connaissance des facteurs explicatifs de leurs disparités par région et par sexe et pour des objectifs de stratégie politique, notamment la conception des interventions politiques les mieux adaptées aux problèmes détectés et pour des objectifs de surveillance et d'évaluation, notamment l'analyse de l'efficacité des politiques mises en œuvre.

L'approche décrite dans l'annexe méthodologique se fonde principalement sur la méthodologie de calcul des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle proposée dans les rapports sur le développement humain (PNUD) dans le monde de 2010 et 2011 pour une comparabilité des résultats. Nous mettons par ailleurs l'accent sur les méthodologies de calcul de certaines variables inputs non disponibles au niveau régional telles que l'espérance de vie à la naissance, le taux de mortalité maternelle, l'autonomisation des femmes, la durée attendue de scolarisation, etc.

Cette étude parvient à des conclusions diverses et tout aussi intéressantes en termes d'orientation de la politique de développement régional mais aussi national en Côte d'Ivoire. En effet, ce travail montre que :

- i. les régions pauvres sont aussi les régions à faible développement humain ;
- ii. des progrès en matière de développement humain ont été enregistrés dans plusieurs régions de Côte d'Ivoire;
- iii. la crise socio-politique explique la dégradation des indicateurs de développement humain et de nombreuses privations dans de nombreuses régions de Côte d'Ivoire au cours de la période 2002-2011 ;
- iv. les inégalités de genre sont en baisse en Côte d'Ivoire et dans de nombreuses régions en raison surtout du recul des inégalités en matière d'éducation et une hausse de l'autonomisation des femmes;
- v. des privations préoccupantes et en augmentation dans de nombreuses régions de Côte d'Ivoire ;
- vi. une baisse généralisée de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle ;
- vii. une hausse de l'extrême pauvreté ;
- viii. un indice de pauvreté multidimensionnelle dépendant fortement des facteurs de santé et d'éducation.

La suite de ce document est organisée de la façon suivante. La section 2 présente les tendances et schémas des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle. La section 3 s'attache à mettre en lumière les facteurs explicatifs des disparités régionales et par sexe des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle. Nous terminons par une conclusion.

2. SCHEMA ET TENDANCES DES INDICATEURS

Cette section s'attache à présenter principalement la répartition du développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle par région. Elle rappelle d'abord le découpage en régions retenu pour cette analyse. Par ailleurs, les sources et les données utilisées ainsi que la démarche d'analyse sont décrites dans la note méthodologique en annexe (voir [Annexe I](#) ~~Annexe 1~~) de ce document.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police : (Par défaut)
Times New Roman, 12 pt

2.1 Le découpage en régions

Les indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle seront calculés au niveau national et selon les régions de Côte d'Ivoire. Les régions qui serviront de base à cette analyse sont les dix (10) pôles de développement retenus par l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire dans l'Enquête Niveau de Vie (ENV) de 2008. En effet, dans l'ENV 2008, l'INS regroupe les dix-neuf (19) régions administratives en dix (10) pôles de développement que sont le Sud, le Sud-ouest, le

Centre, le Centre-est, le Centre-ouest, le Centre-nord, l'Ouest, le Nord, le Nord-est et le Nord-ouest. Etant donnée l'importance de la ville d'Abidjan dans l'activité économique en Côte d'Ivoire, nous avons isolé cette ville pour calculer et analyser les évolutions des différents indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle en 2002, 2008 et 2011.

Le **Tableau 1** présente le découpage en pôle ainsi que les chefs lieu de région selon l'ENV 2008.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 1 : Découpage régional de la Côte d'Ivoire selon l'ENV 2008.

Région	CENTRE-NORD	Centre-Ouest	NORD-EST	NORD	OUEST	SUD	SUD-OUEST	CENTRE	CENTRE-EST	NORD-OUEST
Chef-lieu de région	Bouaké	Daloa	Bondoukou	Korhogo	Man	Abidjan	San-Pedro	Yamoussoukro	Abengourou	Odienné
Districts*	Vallée-Bandama	Sassandra-Marahoué	Zanzan	Savanes	Montagnes	Lagunes	Bass-Sassandra	Lacs	Comoé	Denguelé

Le **Tableau 8** donne un aperçu des différentes villes et localités de chacun des dix pôles. Par ailleurs, pour que les résultats de cette étude soient utilisables par les décideurs locaux notamment, ce tableau propose une matrice de passage permettant de tenir compte du découpage administratif de septembre 2011 de la Côte d'Ivoire.

Mis en forme : Police :12 pt

Code de champ modifié

Le découpage en dix pôles de développement sera utilisé pour une nouvelle stratification des données de l'ENV de 2002 et des autres bases de données qui serviront d'inputs aux différents calculs des indicateurs. Cette démarche a aussi été utilisée pour analyser la dynamique de la pauvreté et des inégalités dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de 2009.

Il répond à un souci d'homogénéité des comportements à l'intérieur des pôles de développement et tient compte de la réalité économique et culturelle ivoirienne. La codification déjà réalisée par l'INS rend l'utilisation des données en fonction de ce découpage plus aisée. On note surtout que ce découpage n'est pas très éloigné de celui de septembre 2011 qui distingue 12 districts et donc 12 chefs-lieux de districts, deux districts autonomes (Abidjan et Yamoussoukro) et 31 régions. En plus des anciens chefs-lieux de régions s'ajoutent les districts du Woroba avec pour chef-lieu Séguéla, celui du Goh-Djiboua avec pour chef-lieu Gagnoa et le Comoé avec pour chef-lieu Aboisso.

Il est à noter que les analyses qui suivent sont fondées sur des données d'enquêtes ayant permis de construire des indicateurs en 2002 et 2008. Pour l'année 2011, les données n'ont couvert qu'une partie de la ville d'Abidjan et la région ouest de la Côte d'Ivoire. Ainsi, à partir de ces données, les indicateurs ont été estimés pour la région Ouest de la Côte d'Ivoire. Les valeurs des indicateurs de 2011 pour les autres régions ont été estimées sur la base des taux de croissance annuels moyens des indicateurs et leurs composantes entre 2002 et 2008 ainsi que ces taux entre 2008 et 2011 pour l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

2.2 Démarche d'analyse

Cette section présente brièvement les données utilisées et les principales hypothèses adoptées pour le calcul des indicateurs. Cependant, l'annexe méthodologique détaille précisément la méthodologie adoptée.

Cette étude se fonde principalement sur la méthodologie de calcul des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle proposée dans les rapports sur le développement humain dans le monde de 2010 et 2011 du PNUD pour une comparabilité des résultats. Ce sont l'indice de développement humain (IDH), l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multiple (IPM). Ces indicateurs font appel à un ensemble de variables comme inputs. Le calcul de ces variables a nécessité un ensemble varié de méthodologies dont le détail est présenté dans l'annexe méthodologique de ce présent rapport. Cette note méthodologique met l'accent sur les méthodologies de calcul de certaines variables inputs non disponibles au niveau régional telles que l'espérance de vie à la naissance, le taux de mortalité maternelle, l'autonomisation des femmes, la durée attendue de scolarisation, etc.

La démarche utilisée dans cette étude peut se résumer en trois (3) étapes principales : (i) la collecte et le traitement des données, (ii) le calcul des indicateurs de développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle et (iii) l'analyse des évolutions et disparités du développement humain et des privations des populations.

Les indicateurs de développement humain ont été calculés à partir de l'approche proposée par le PNUD pour les années 2002 et 2008 en utilisant les données de l'ENV et les données secondaires de l'éducation et de démographie. Pour le calcul de l'IPM en 2002 et 2008, nous avons employé la méthode d'appariement. Cette technique repose sur les ENV qui ne comportent pas certaines dimensions essentielles telles que la mortalité. Cette dimension est estimée à partir de l'EDS 1998 & EIS 2005² et mise en commun avec les observations des ENV. Pour l'année 2011, les données n'ont couvert qu'une partie de la ville d'Abidjan et la région ouest de la Côte d'Ivoire. Ainsi, à partir de ces données, l'indice IPM a été estimé pour la région Ouest de la Côte d'Ivoire. Les valeurs de l'indice pour les autres régions ont été estimées sur la base des taux de croissance annuels de l'indice et ses composantes entre 2002 et 2008 ainsi que ces taux entre 2008 et 2011 pour l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

2.3 Schéma et évolution de l'IDH et de l'IDH ajusté aux inégalités

Le rapport mondial sur le développement humain de 2010 définit le développement humain comme «l'élargissement des libertés des personnes afin de leur permettre de vivre une vie longue, en bonne santé et créative ; de faire avancer les autres objectifs auxquels ils ont des raisons d'accorder de la valeur ; et de jouer un rôle actif dans le façonnage de l'équité et de la soutenabilité du développement sur une planète partagée. Les gens sont tout à fois les bénéficiaires et la force motrice du développement humain,

² La base de données de l'EDS+ 2011 n'est pas encore disponible. Pour l'instant le rapport préliminaire est rendu public mais pas la base de données.

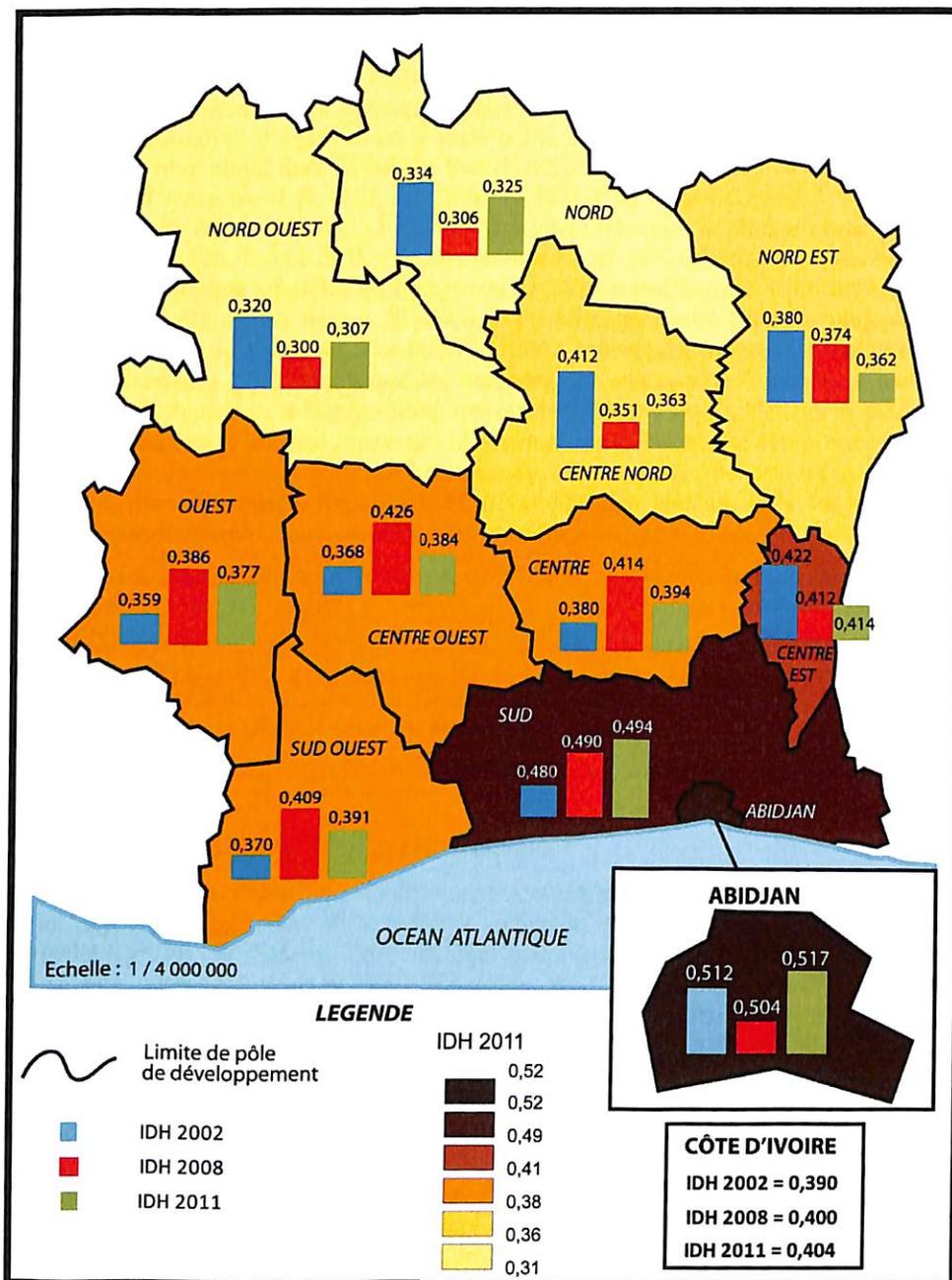
en tant qu'individus et en tant que groupes». Le développement humain est appréhendé par plusieurs indicateurs parmi lesquels l'indice de développement humain (IDH) qui est un indice composite de la santé, de l'éducation et du revenu mesurant leurs niveaux et leur progrès, et l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI). Ici, nous analysons les différentes évolutions et les facteurs qui influencent ces indicateurs au cours de la dernière décennie.

La Côte d'Ivoire a enregistré des performances économiques mitigées au cours de la période 1999-2011, qualifiée d'instabilité politique. Bien que le niveau de l'activité économique représenté par le produit intérieur brut réel ait connu une hausse tendancielle au cours de cette période, la pauvreté s'est progressivement généralisée. La Côte d'Ivoire a réalisé des progrès en termes de développement humain entre 2002 et 2011 comme le montrent les différents rapports sur le développement humain dans le monde élaborés par le PNUD. Ces bonnes performances en matière de développement humain sont le fait de très nets progrès dans de nombreuses dimensions comme l'éducation, l'espérance de vie à la naissance et le revenu moyen, mais contrastent avec l'ampleur du phénomène de pauvreté dont le taux est passé de 33,6% en 1998 à 38,4% en 2002, puis à 48,9% en 2008 ; ce taux étant encore plus alarmant en 2008 en milieu rural et dans certaines régions telles que le Nord, le Centre-Ouest et l'Ouest. Ces disparités régionales en termes de pauvreté monétaire peuvent-elles refléter les niveaux de développement humain des régions de Côte d'Ivoire ? La Carte 1 présente la cartographie de l'indice de développement humain en Côte d'Ivoire.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Carte 1 : Schéma de l'Indice de développement humain par région



Régions pauvres et régions à faible développement humain

L'analyse du développement humain par région montre un développement inégal entre les régions malgré les efforts consentis dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de décentralisation entre 2000 et 2010. En effet, les dix pôles de développement de la Côte d'Ivoire présentent des niveaux inégaux d'indicateurs humains (IDH) en 2002, 2008 et 2011. La situation d'avant la crise socio-politique de septembre 2002 est caractérisée par un IDH plus élevé dans la région Sud (0,480), suivie par les régions du Centre-Est (0,422), du Centre-Nord (0,412), du Centre (0,380) et du Nord-Est (0,380). Les régions du Nord-Ouest, du Nord et de l'Ouest sont cependant les moins développées avec des IDH respectifs de 0,320, 0,334 et 0,359, inférieurs à l'IDH national en 2002 qui s'établit à 0,384. Ces disparités spatiales en matière de développement humain semblent être liées aux inégalités régionales liées à la pauvreté. En effet, les quatre pôles les plus pauvres (Ouest, Nord, Nord-Ouest et Nord-Est) en 2002 sont également ceux ayant les plus faibles indicateurs IDH tandis que les deux régions enregistrant les niveaux les plus élevés d'IDH, le Sud et le Centre-Nord, représentent les zones de faible taux de pauvreté. Cette relation entre pauvreté monétaire et développement humain se comprend aisément étant donné que le revenu rendant compte du niveau de vie décent des populations représente une dimension importante du développement humain. Cela souligne aussi l'importance du marché dans l'accès à un niveau de décent.

Les données plus récentes indiquent aujourd'hui encore un déséquilibre en termes de développement humain entre la partie Nord du pays (les régions Nord, Nord-Ouest, Nord-Est) présentant des indicateurs relativement faibles et la partie Sud où le taux de scolarisation au primaire et secondaire, l'accès aux soins de santé et le niveau de vie sont les plus favorables aux populations. Dans cette deuxième partie de la Côte d'Ivoire, les IDH des différentes régions sont au-dessus de la moyenne nationale rapportée par le RMDH 2011.

Des progrès en matière de développement humain

Les données sur les dimensions du développement humain, à savoir l'instruction, la santé et la longévité et le niveau de vie décent, indiquent des évolutions contrastées de ces variables suivant les régions. En effet, bien que l'espérance de vie à la naissance ait connu une augmentation dans toutes les régions de Côte d'Ivoire entre 2002 et 2008, notamment en raison des progrès de la médecine, elle a baissé dans toutes les régions de 2008 à 2011. Les régions du Nord, de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest apparaissent comme étant celles où les habitants vivent plus longtemps. Ces gains en termes d'espérance de vie pourraient se comprendre tant le niveau de vie des populations matérialisé par le revenu moyen par habitant s'est accru sur la période 2002-2008 dans les régions fortement peuplées comme le Sud, le Sud-Ouest, le Centre-Ouest, le Centre, l'Ouest et le Centre-Nord. Des progrès ont été constatés en matière d'éducation essentiellement dans la partie anciennement dénommée gouvernementale, notamment le Sud, le Sud-Ouest, le Centre-Ouest, le Centre et singulièrement dans la région Centre-Nord. L'IDH étant un indicateur composite intégrant les trois dimensions précédemment citées, la progression de cet indicateur rend compte de celles de ses composantes. Ainsi, la plupart des régions situées dans la zone précédemment dénommée gouvernementale

semble présenter une augmentation des indicateurs de développement humain entre 2002 et 2008 tandis que ceux des zones voisines de la « ligne de front » et de la zone ex-Centre-Nord-Ouest ont connu des baisses d'IDH. Les hausses sont plus importantes pour les régions Centre-Ouest (+16,6%) dont le chef-lieu est Daloa, le Sud-Ouest dont le chef-lieu de région est San-Pédro avec un taux de croissance absolu de 11,3% entre 2002 et 2008 et le Centre dont le chef-lieu de région est Yamoussoukro avec un taux d'augmentation de 9,5% sur la même période.

Dégradation du développement humain : les crises socio-politiques coupables ?

En observant les indicateurs des différentes années 2002, 2008 et 2011, il apparaît que le développement humain s'est dégradé dans de nombreuses régions et semble avoir été influencé par les crises socio-politiques survenues en septembre 2002 et en 2010-2011. En effet, l'analyse des trois dimensions du développement humain montre une baisse du niveau de vie entre 2002 et 2008 dans les régions du Nord-Ouest avec une baisse du revenu par habitant de 17,8%, du Nord-Est avec une baisse de 17,9%, du Nord avec un taux de dégradation du revenu moyen de 18,3% et dans la région du Centre-Est où le taux de réduction est le plus élevé, avoisinant 23,0%. Ces baisses de revenus moyens s'expliquent, comme le note le DSRP (2009), par la baisse de la production globale de coton entre 2002 et 2008 alors que les charges des producteurs de cette culture se sont accrues de 43,0% quand le prix d'achat de coton graine aux producteurs a connu une baisse de 28,6% entre 2002 et 2008. Par ailleurs, ces régions ont enregistré des baisses de performance en matière d'éducation entre 2002 et 2008, les réductions de la durée moyenne de scolarisation étant plus importantes dans les régions du Nord dont le chef-lieu est Korhogo. Ces dégradations du niveau de vie et d'instruction peuvent-elles s'expliquer par la crise militaro-politique de septembre 2002. De récents rapports indiquent que la crise socio-politique de septembre 2002 a engendré une territorialisation des politiques d'éducation jusqu'en 2009. Dans les régions localisées dans la zone ex-CNO, les écoles ont rouvert progressivement grâce à des initiatives locales avec des formes d'administration scolaire localisées et embryonnaires gérées par les forces militaires du nord de la Côte d'Ivoire. La formation des élèves a été assurée par des initiatives développées par des ONG avec l'appui de partenaires au développement. Leur prise en charge a été réalisée par 60% d'enseignants bénévoles recrutés et payés par les communautés en remplacement des enseignants fonctionnaires ayant quitté leur poste durant la période de conflit (Azoh et al. 2009).

En revanche, les régions situées dans la partie du pays anciennement dénommée zone gouvernementale, ont bénéficié de la création d'écoles relais pour faire face à une présence massive d'enseignants et d'élèves déplacés des zones de conflit.

Ainsi, les effets de la crise socio-politique de 2002 sur l'enseignement primaire ont été divers et ont de surcroît aggravé les disparités déjà existantes : il s'agit, en effet, des disparités entre les zones urbaines et les zones rurales d'une part et des inégalités entre la partie Nord et la partie Sud de la Côte d'Ivoire d'autre part.

Bien que l'espérance de vie des populations ait augmenté dans toutes les régions, la crise a engendré une désorganisation de l'offre de soins. Cette désorganisation se traduit essentiellement par une proportion importante de la population n'ayant pas suffisamment

accès à des soins préventifs et curatifs de qualité, ce qui s'explique par la faible couverture en infrastructures sanitaires, notamment en zone ex-CNO, le mauvais état et le sous-équipement des structures sanitaires ainsi que l'insuffisance et l'inégale répartition spatiale du personnel de santé. La faible couverture vaccinale et l'accès limité aux médicaments accentuent la vulnérabilité des pauvres en matière d'accessibilité aux soins (DSRP, 2009).

On peut alors comprendre pourquoi les zones ayant connu une dégradation de l'IDH sont principalement la région du Centre-Nord dont le chef-lieu de région est Bouaké (-14,3%), le Nord (-7,7%) et le Nord-Ouest (-5,6%). Le [Tableau 2](#) résume clairement l'ensemble de ces évolutions dans le temps et met en évidence les disparités entre les régions de Côte d'Ivoire. Le Nord-Est qui, en 2002 affichait un niveau de développement humain proche de la moyenne nationale, a enregistré une baisse continue de l'IDH entre 2002 et 2008 puis entre 2008 et 2011, ce qui classe cette région, aujourd'hui parmi les régions les moins développées de la Côte d'Ivoire.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 2 : Evolution de l'IDH par région en 2002, 2008 et 2011

REGIONS	IDH			Taux de croissance annuelle de l'IDH (%)	
	2002	2008	2011	2002/2008	2008/2011
CENTRE NORD	0,412	0,351	0,363	-2,5	1,2
CENTRE-OUEST	0,368	0,426	0,384	2,7	-3,3
NORD-EST	0,380	0,374	0,362	-0,3	-1,1
NORD	0,334	0,306	0,325	-1,4	2,1
OUEST	0,359	0,386	0,377	1,3	-0,8
SUD	0,480	0,490	0,494	0,3	0,3
SUD-OUEST	0,370	0,409	0,391	1,8	-1,5
CENTRE	0,380	0,414	0,394	1,5	-1,6
CENTRE-EST	0,422	0,412	0,414	-0,4	0,1
NORD-OUEST	0,320	0,300	0,307	-1,0	0,8
ABIDJAN	0,512	0,504	0,517	-0,3	0,8
COTE D'IVOIRE	0,390	0,400	0,404	0,4	0,3

Il ressort de la [Carte 1](#) une dégradation du développement humain dans cinq grandes régions de Côte d'Ivoire, comme évoqué précédemment. Il s'agit, en effet, des régions du Centre, du Sud-Ouest, de l'Ouest, du Centre-Ouest et du Nord-Est, la dégradation du développement humain étant plus accentuée dans le Centre-Ouest.

Mis en forme : Police :12 pt

Code de champ modifié

Tendances en matière d'équité

L'analyse de l'équité dans le temps se fonde sur l'approche multidimensionnelle proposée dans le RMDH 2010 et appliquée dans le RMDH 2011. L'indicateur d'inégalité utilisé est l'indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI).

Cet indice permet de prendre en compte les inégalités dans l'accès aux soins de santé et la longévité, l'accès à l'instruction et le niveau de vie décent. Il ajuste, en fait, l'indice de développement humain (IDH) aux inégalités. L'IDHI est obtenu comme moyenne géométrique d'indices représentant les trois dimensions : la santé et la longévité, l'accès à l'instruction et le niveau de vie décent. Le rapport mondial sur le développement humain (RMDH) de 2010 et celui de 2011 présentent de manière détaillée les différentes étapes de la construction de cet indice. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, du fait du manque de données sur des variables telles que retracées par les rapports précités, nous utilisons des variables proxy mais adoptons la démarche du RMDH 2010. Nous utilisons les valeurs minimales et maximales de l'indice de développement humain présenté dans le rapport RMDH 2011.

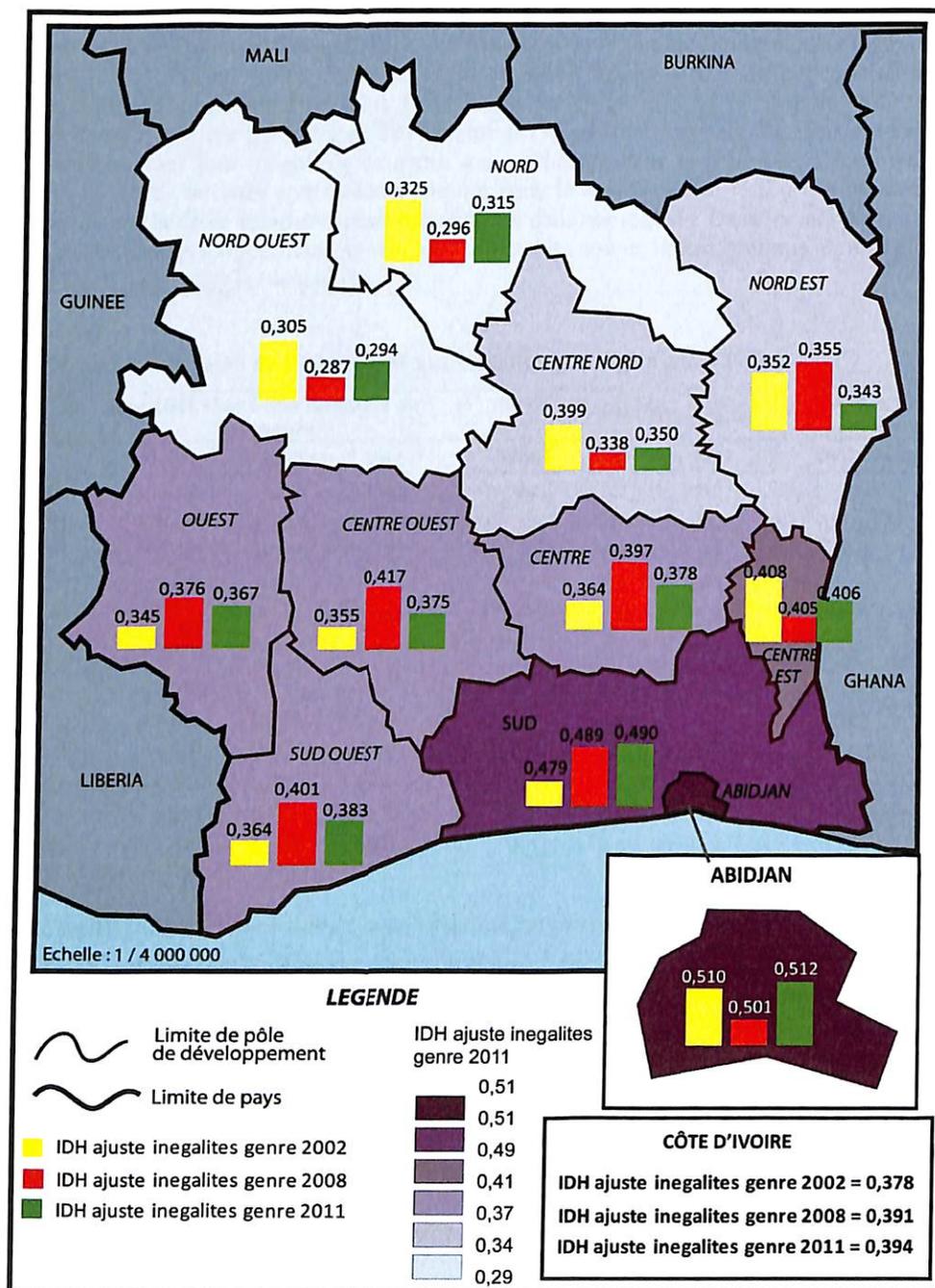
Pour des problèmes de disponibilité de données statistiques, nous avons opté pour une analyse de l'inégalité entre les femmes et les hommes. Cette mesure, comme le note le rapport RMDH 2011, retranche les inégalités de genre dans chaque dimension et s'écarte toujours de l'IDH lorsque les inégalités s'accroissent. Bien que cet indicateur présente quelques limites comme le note le rapport RMDH 2011, il représente une base intéressante pour apprécier les effets des différentes initiatives mises en œuvre en Côte d'Ivoire pour résorber les inégalités de genre.

Dans ce rapport, nous mettons en exergue les inégalités entre hommes et femmes plutôt que les inégalités dans la distribution des différentes dimensions du développement humain pour des problèmes de disponibilité de données. La Carte 2 présente la répartition spatiale de l'IDHI en Côte d'Ivoire.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Carte 2 : Cartographie de l'IDH ajusté aux inégalités entre hommes et femmes



Il ressort de l'analyse de l'IDH de faibles inégalités de genre dans toutes les régions, la perte de développement humain liée aux inégalités étant la plus élevée dans la région du Nord-Est (7,5% en 2002, 5,2% en 2008 et 2011). En revanche, les pertes liées aux inégalités de genre sont les plus faibles dans la région du Sud où la perte bien que croissante n'est que de 0,8% en 2011 contre 0,1% en 2002. On peut toutefois noter que les pertes liées aux inégalités de genre sont en hausse dans la région du Centre-Nord, dans le Nord, et dans une moindre mesure dans le Sud-Ouest en raison des privations causées par la crise socio-politique aux femmes dans ces régions. Dans les autres régions, les pertes de développement humain sont soit stables soit en baisse continue entre 2002 et 2011 (cf. [Tableau 3](#) ~~Tableau 3~~).

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

Tableau 3 : Evolution de l'IDH ajusté aux inégalités par région entre 2002 et 2011

REGIONS	IDH ajusté aux inégalités de genre			Perte (%)			Taux de croissance annuelle de l'IDHI (%)	
	2002	2008	2011	2002	2008	2011	2002/2008	2008/2011
CENTRE NORD	0,399	0,338	0,350	3,1	3,7	3,7	-2,6	1,2
CENTRE-OUEST	0,355	0,417	0,375	3,5	2,2	2,2	17,4	-3,3
NORD-EST	0,352	0,355	0,343	7,5	5,2	5,2	0,8	-1,1
NORD	0,325	0,296	0,315	2,7	3,3	3,3	-8,9	2,1
OUEST	0,345	0,376	0,367	3,9	2,6	2,6	9,1	-0,8
SUD	0,479	0,489	0,490	0,1	0,2	0,8	2,0	0,1
SUD-OUEST	0,364	0,401	0,383	1,6	2,0	2,0	10,1	-1,5
CENTRE	0,364	0,397	0,378	4,3	4,1	4,1	9,1	-1,6
CENTRE-EST	0,408	0,405	0,406	3,4	1,8	1,8	-0,6	0,1
NORD-OUEST	0,305	0,287	0,294	4,5	4,4	4,4	-6,1	0,8
ABIDJAN	0,510	0,501	0,512	0,4	0,5	0,9	-1,7	0,7
COTE D'IVOIRE	0,378	0,391	0,394	2,9	2,3	2,5	3,3	0,3

De faibles inégalités de santé et longévité et de revenus quasi-stables

La lutte contre les inégalités est certes un objectif de politique publique, mais elle peut aussi conduire à des gains d'efficacité du système de santé. Cependant, cette efficacité dépend fortement de la gouvernance du système de santé. En Côte d'Ivoire, plusieurs efforts d'amélioration du système de santé ont été consentis depuis la décennie 1990 avec la mise en place d'infrastructures sanitaires dans le cadre, par exemple, du programme de valorisation des ressources humaines en collaboration avec la Communauté Internationale, l'adoption du plan national de développement sanitaire 1996-2005, en vue d'améliorer l'état de santé et le bien-être des populations. L'engagement de l'Etat ivoirien dans ce domaine a contribué à réduire de manière significative la mortalité infantile qui influence fortement l'espérance de vie, en raison des programmes de vaccination mis en œuvre et de diverses prises en charge médicales depuis l'année 2001. Ainsi, l'espérance de vie en Côte d'Ivoire est en hausse depuis la fin des années 1990 malgré la recrudescence de la pandémie du VIH-SIDA, du paludisme et de la

malnutrition. Toutefois, les inégalités sociales et singulièrement les inégalités de genre persistent à plusieurs niveaux en Côte d'Ivoire, notamment en matière d'accès aux services sociaux de base. Les données indiquent que les femmes vivent plus longtemps que les hommes en Côte d'Ivoire. Toutefois, les inégalités de genre en matière de santé et longévité sont en baisse depuis les années 1990, mais restent relativement faibles entre 2002 et 2011. Les pertes liées aux inégalités de santé et longévité demeurent inférieures à 0,001% dans toutes les régions en 2002, 2008 et 2011. Le Nord et le Centre-Est représentent les régions où l'espérance de vie des femmes est la plus élevée en 2002 tandis que l'espérance de vie à la naissance des femmes est évaluée à plus de 60 ans en 2008 dans la plupart des régions du Nord, de l'Ouest, du Nord-Est, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. En revanche, les femmes vivent moins longtemps à Abidjan et dans la région Sud où l'espérance de vie à la naissance des femmes est évaluée en 2011 à 58,27 ans.

Les femmes sont souvent exclues des processus de développement dans de nombreuses régions du monde. Le chômage, la précarité et le travail non qualifié touchent en premier lieu les femmes. Malgré l'essor du microcrédit en Côte d'Ivoire, les investissements consentis pour favoriser l'activité économique des femmes sont insuffisants et de courte durée. Dans le cas de la Côte d'Ivoire, les gains en termes de longévité contrastent avec la richesse des femmes des différentes régions de Côte d'Ivoire, caractérisée par le revenu par habitant en parité de pouvoir d'achat. En effet, les revenus par tête les plus élevés des femmes se situent dans la ville d'Abidjan et dans la région Sud en raison de l'intensité de l'activité économique et de l'implication de la femme dans les activités productives. A Abidjan et dans la région Sud, le revenu moyen des femmes, qui était de 2033 dollars US en 2002 s'est accru de 2,6% par an entre 2008 et 2011 pour atteindre 2467 dollars US en 2011. Il est à noter qu'Abidjan et le pôle de développement Sud représentent les seules parties du pays où les femmes ont relativement plus de revenu par an que les hommes. Les données par région révèlent cependant de faibles inégalités de revenus entre femmes et hommes dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire. Cependant, la « richesse » de la femme varie d'une région à une autre en fonction de l'activité économique. En effet, au contraire des deux régions précédemment mentionnées, l'Ouest, le Nord et le Centre-Ouest sont les régions regorgeant de femmes « pauvres » en termes de revenu. Les disparités régionales de revenus des femmes pourraient s'expliquer par les disparités régionales en matière d'éducation de ces femmes.

Des inégalités en recul en matière d'éducation

Le statut de subordination de la femme dans la culture prédominante, la division traditionnelle du travail, les discriminations de genre, notamment par rapport à la scolarité mettent les filles et les femmes dans une situation globalement désavantageuse par rapport aux garçons et aux hommes et les rendent plus vulnérables à toute une série de risques. En Côte d'Ivoire, même si les risques de non scolarisation ou d'abandon scolaire sont plus élevés pour les filles que pour les garçons, les disparités entre filles et garçons en matière d'accès à l'éducation sont en baisse depuis quelques années. Selon le Rapport d'Etat du Système Educatif Ivoirien (RESEN), en 2009, une fille a 66% de chances d'avoir accès à la première année de l'école primaire (CP1) contre 76% pour un

garçon. Dans l'enseignement secondaire le rapport filles/garçons était de 64 filles pour 100 garçons en 2008 contre 54 en 2000.

Les données sur les taux de scolarisation montrent des disparités de scolarisation dans diverses régions de la Côte d'Ivoire. Ces disparités existent en général dès le niveau primaire, mais surtout, elles se creusent de façon très sensible au fur et à mesure qu'on considère des niveaux éducatifs plus élevés. Elles sont encore plus préoccupantes pour le cycle supérieur où l'on trouve plus du double de garçons que de filles. Par exemple, dans le second cycle du secondaire, les garçons sont deux fois plus nombreux que les filles. A l'âge adulte, beaucoup moins de femmes que d'hommes savent lire ou écrire. En 2008, le taux net d'alphabétisation (pour la population âgée de 15 ans et plus) était 56,1% chez les hommes et seulement 36,8% chez les femmes.

Les disparités selon le genre sont plus importantes dans les régions du Nord-Est qui présente l'indicateur d'Atkinson le plus élevé en 2002 (20%), en 2008 et en 2011 (15%), du Nord-Ouest (13,0% en 2002), du Centre et de l'Ouest. En raison des politiques éducatives en faveur des filles, surtout dans la région du Nord-Ouest, ces inégalités de genre ont baissé jusqu'en 2011. Ainsi, l'indicateur d'inégalité de genre dans l'éducation est évalué à 15% dans le Nord-Est et à 12,4% dans le Nord-Ouest en 2011.

Il faut toutefois noter que les régions du Sud, du Centre-Ouest et du Sud-Ouest et la ville d'Abidjan sont les zones dans lesquelles la participation de la femme à l'éducation égale presque celle de l'homme. Mais, les inégalités dans l'éducation se sont accrues dans le Sud en général et particulièrement à Abidjan à partir de 2002 en raison des migrations internes de populations vivant dans les zones précédemment en conflit de la partie nord du pays. En effet, le rapport de l'enquête de niveau de vie de 2008 indique que le déplacement des populations des zones Nord, Centre et Ouest a concerné 7% de la population de ces zones. Les inégalités persistantes entre sexes constatées dans les régions Centre-Nord, Nord-Est, Nord-Ouest et Centre ont occasionné des pertes de développement humain entre 2002 et 2011. Comme l'indique le [Tableau 3](#), l'IDH ajusté aux inégalités de genre restent les plus élevés, mais aussi en augmentation entre 2002 et 2011 à Abidjan, et dans les régions du Sud et du Centre-Est.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt, Non Gras

2.4 Dynamique des inégalités de genre en Côte d'Ivoire

La différence entre les hommes et les femmes n'est pas seulement biologique. Elle se retrouve également dans la manière dont la société définit les rôles qui, à leur tour, ont institutionnalisé des pratiques qui maintiennent les femmes dans des situations de dépendance, de pauvreté ou de discrimination. L'égalité entre les sexes améliore les capacités des hommes et des femmes de participer au développement. L'autonomisation des femmes se traduit par la participation de la femme à la vie politique et à la prise de décision.

Les inégalités entre les hommes et les femmes sont perçues également à travers les violences basées sur le genre, principalement contre les femmes. Ces violences basées sur le genre sont perpétrées sur la base de stéréotypes en vigueur dans la société.

Les différentes analyses sur la Côte d'Ivoire indiquent que l'inégalité de genre est une préoccupation à plusieurs niveaux. (i) Sur le marché du travail, les femmes sont plus exposées au chômage que les hommes. L'ENV 2008 montre que le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes (46,4% contre 42,7%). (ii) Au niveau éducatif, les filles sont moins scolarisées que les garçons (67,5% contre 79,5 % en 2001-2002; 60,2% contre 65,5% en 2005-2006 ; 60,3% contre 64,5% en 2006-2007). (iii) Sur le plan politique, les femmes sont encore moins présentes que les hommes. On note, par exemple, que la proportion de parlementaires femmes est évaluée à 4,6% en 1991, et à 8,5% (soit 19 sièges sur 223) entre 2002 et 2008. Pour les élections municipales de 2001, la proportion de femmes est de 4,6% et une seule femme a été élue aux élections de Conseillers généraux sur un total de 58. On note, par ailleurs, un nombre réduit de femmes dans le gouvernement actuel.

Pour apprécier l'implication de la femme notamment dans la prise de décision et dans l'activité économique, le PNUD a introduit dans son rapport mondial sur le développement dans le monde de 2010 l'indice d'inégalité de genre (IIG). Cet indice inspiré de la mesure des inégalités sensibles suggérées par Seth (2009), repose sur le principe que les désavantages que subissent les filles et les femmes constituent une source majeure d'inégalités avec des répercussions négatives sur leurs libertés. L'indice d'inégalité de genre reflète les désavantages pour les femmes au niveau de (i) la santé reproductive, (ii) l'autonomisation et (iii) le marché du travail. Il indique la perte de développement humain due aux inégalités entre les réalisations des femmes et celles des hommes dans ces dimensions. Cet indice, conçu dans le cadre économique, n'intègre pas, dans son calcul, les violences basées sur le genre.

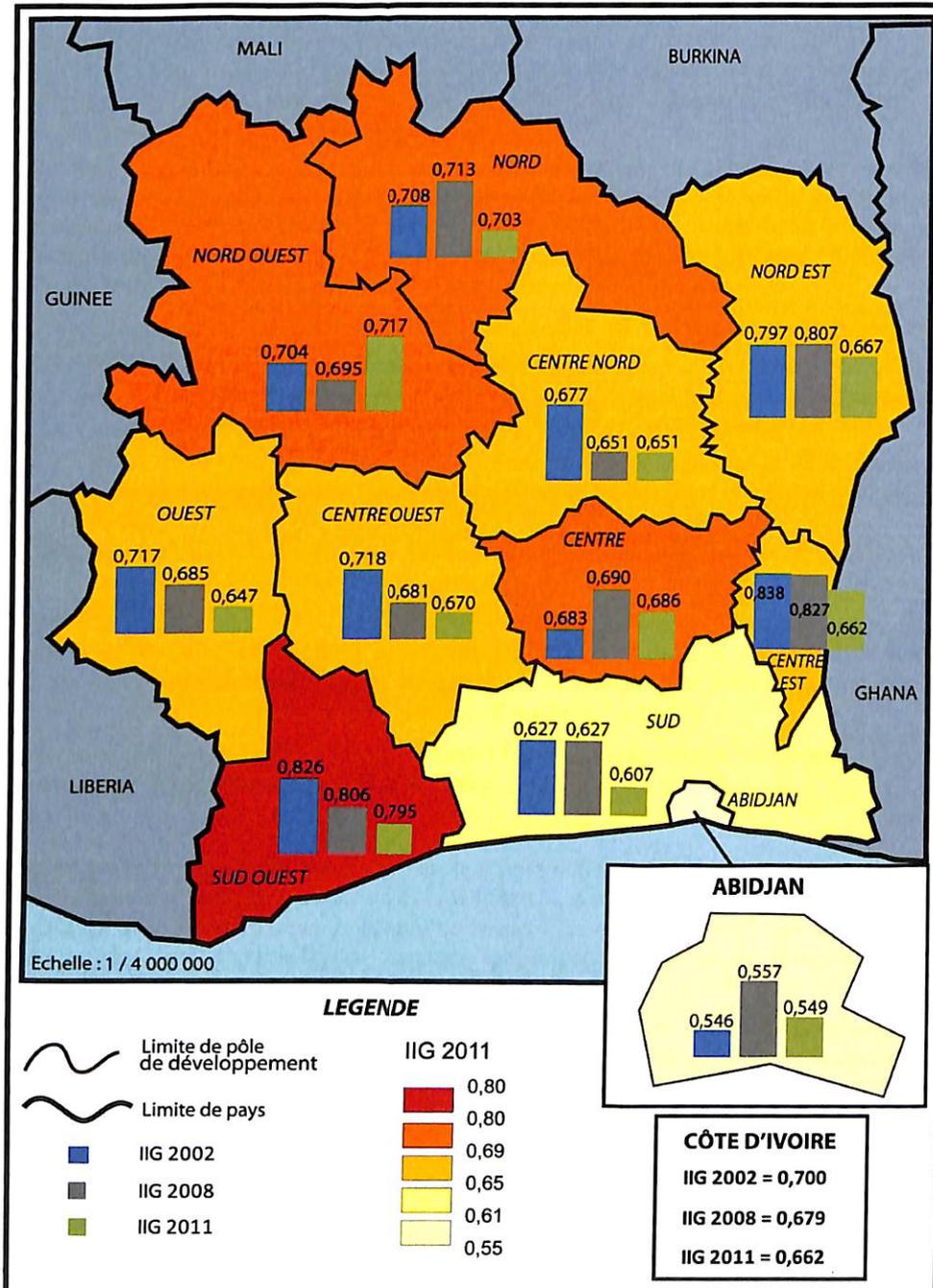
L'IIG varie entre 0 (situation idéale) et 1 (marginalisation totale d'un sexe au profit de l'autre).

Dans le cas de la Côte d'Ivoire, l'IIG calculé au niveau national montre de fortes inégalités entre hommes et femmes. Au niveau national, le niveau d'IIG publié dans le RMDH 2011 est estimé à 0,655 plaçant la Côte d'Ivoire à la 136^{ème} place sur 187. Le niveau élevé de l'IIG global cache de nombreuses disparités régionales qui peuvent être appréciées à partir de la [Carte 3](#).

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Carte 3 : Schéma de l'Indice d'Inégalité de Genre en Côte d'Ivoire



Le niveau de l'IIG est estimé à 65,5% en 2011 contre 76,5% en 2008. La baisse de cet indicateur rend compte des progrès accomplis en matière de réduction de l'inégalité entre 2008 et 2011 en raison des politiques de promotion de la femme mises en œuvre depuis quelques années en vue de renforcer les insuffisances du cadre institutionnel de promotion de la femme.

En effet, la Côte d'Ivoire a ratifié les différentes conventions des Nations Unies, relatives aux droits des femmes, notamment celle portant sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (1995) et souscrit aux textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies (2000), ainsi qu'aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000).

Au plan législatif, plusieurs lois ont été promulguées par les autorités ivoiriennes pour lutter contre les inégalités liées au genre. Il s'agit de :

- la loi n° 98-757 du 23 décembre 1998 portant répression de toutes formes de violence à l'égard des femmes, y compris les mutilations génitales féminines ;
- la loi n° 98-756 du 23 décembre 1998 modifiant et complétant la loi instituant le code pénal réprimant le harcèlement sexuel, le travail forcé et l'union précoce ou forcée ;
- la loi n° 83-300 du 02 Août 1983 (modifiant et complétant la loi n° 64/375 du 3 Octobre 1964) qui consacre l'égalité dans le couple et la possibilité pour la femme de choisir la communauté ou la séparation des biens.

De même, d'autres lois, portant notamment sur le foncier rural, le code civil, le statut général de la fonction publique ont été également appliquées pour donner aux femmes la même chance que les hommes dans plusieurs domaines d'activités.

Sur le plan politique, le pays dispose aujourd'hui d'un Document de Politique Nationale sur l'Egalité des Chances, l'Equité et le Genre.

Malgré les efforts d'équité enregistrés au cours des dernières décennies, la discrimination entre hommes et femmes persiste en Côte d'Ivoire. Les inégalités fondées sur le sexe sont répandues dans les domaines de l'accès aux ressources et leur contrôle, des opportunités économiques, du pouvoir et de l'opinion politiques. La nature et l'ampleur de la discrimination varient considérablement à travers les régions.

L'égalité homme-femme passe par une transformation sociale. Aussi, la réduction des disparités entre les sexes nécessite-t-elle une concentration des autorités ivoiriennes sur les pratiques culturelles qui font obstacle à l'autonomisation des femmes. Il s'agit notamment d'actions dans les domaines tels que la participation, les opportunités économiques, l'autonomisation politique, les niveaux d'éducation et la santé.

Des inégalités entre hommes et femmes élevées, mais des progrès en matière de santé

Les problèmes de santé généralement liés aux préoccupations de genre portent sur les composantes de la santé de la reproduction car celles-ci supposent ainsi une certaine équité entre les femmes et les hommes. La composante santé de la reproduction de l'IIG

est appréhendée par les indicateurs traduisant la mortalité maternelle et la fécondité des adolescentes.

De façon générale, dans le domaine de la santé reproductive, des progrès notables ont été enregistrés en Côte d'Ivoire depuis quelques années. Cette amélioration se justifie par la transformation depuis 2002 des programmes de coopération des partenaires du système de santé en cadres d'interventions humanitaires centrées spécifiquement sur la santé de la reproduction (Rapport OMD 2010).

Ainsi, la mortalité des enfants est en baisse: le taux de mortalité infanto-juvénile est estimé en 2012 à 108 décès pour 1°000 naissances vivantes, contre 150‰ en 1994. Le taux de mortalité maternelle a également légèrement diminué depuis 1990, mais demeure élevé. En effet, les données révèlent une amélioration du taux de mortalité maternelle : celui-ci est passé de 597 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1994-EDS à 543 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2005-EIS). Toutefois, au regard de l'objectif fixé à 149 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes d'ici 2015 (DSRP 2009-2013), les progrès sont très lents.

Les causes de la mortalité maternelle sont liées aux complications au cours de la grossesse ou l'accouchement, aux complications des avortements pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité et au VIH.

Le niveau élevé de la mortalité maternelle dans certaines régions du pays reflète les inégalités dans l'accès aux services de santé. Les taux de mortalité maternelle par région ont baissé dans de nombreuses régions où les inégalités de genre sont importantes. Il s'agit notamment des pôles de développement Centre-Nord, Nord-Est, Centre-Ouest et Nord-Ouest. Cependant, à Abidjan et dans les régions du Sud et du Centre, on note une hausse du taux de mortalité maternelle en raison des différents flux migratoires internes engendrés par les crises militairo-politiques.

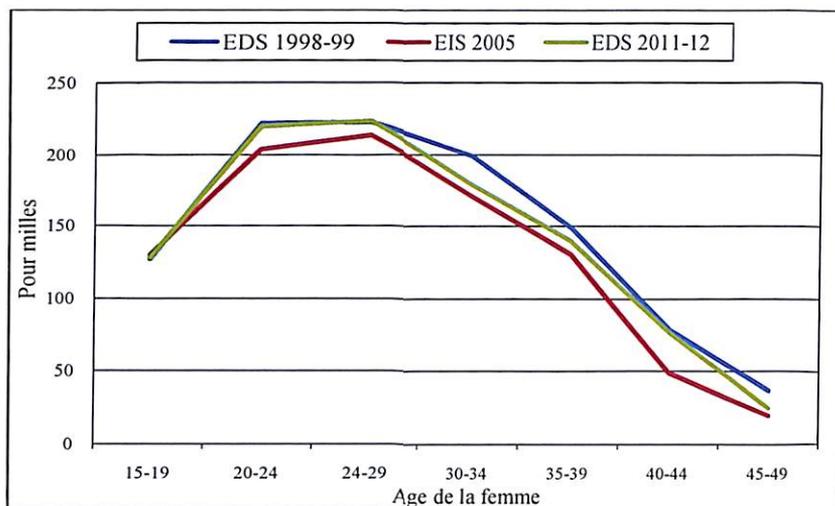
Les progrès sont plus frappants pour les taux de fécondité des adolescentes. En effet, même s'il y a une stabilité de la fécondité à tous âges (cf. [Graphique 1](#) ~~Graphique 1~~) au niveau national, le taux de fécondité des adolescentes est en baisse depuis 2002.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

L'analyse par région révèle une baisse du taux de fécondité des adolescentes dans la plupart des pôles de développement malgré la faible utilisation des méthodes contraceptives modernes. Comme le note le Rapport OMD 2010, la prévalence contraceptive est restée stable de 1998-1999 à 2006 en passant de 7% à 8%. Cette faible prévalence contraceptive s'explique par la faible sécurisation des produits contraceptifs et la faible implication de la communauté. Les régions de l'Ouest et du Sud, et la ville d'Abidjan ont cependant connu une hausse des taux de fécondité des adolescentes entre 2002 et 2011.

Graphique 1 : Evolution du taux de fécondité par âge en Côte d'Ivoire



Source : INS (2012)

Autonomisation des femmes en hausse, mais avec un faible niveau

Malgré l'existence d'une égalité de droit, le partage des pouvoirs et des responsabilités entre femmes et hommes ainsi que l'accès aux ressources économiques, sociales et culturelles demeurent très inégalitaires en raison de la persistance de modèles traditionnels de répartition des rôles dans de nombreuses régions du pays. De fortes contraintes pèsent toujours sur les opportunités économiques des femmes et leur autonomisation. Si l'accès aux soins en matière de santé reproductive et l'accès à l'éducation se sont améliorés dans la plupart des régions de Côte d'Ivoire, ils sont cependant insuffisants pour atteindre le troisième Objectif du Millénaire pour le développement (Egalité des sexes et autonomisation des femmes).

De bonnes performances sont enregistrées en matière d'éducation des femmes en Côte d'Ivoire et dans de nombreuses régions du pays. Par exemple, on note au niveau de l'enseignement supérieur 100 garçons pour 56 filles en 2008 contre 33 en 2006. Au niveau de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, les filles représentent 43,9% de l'effectif total avec respectivement 56,3% pour la formation au secteur tertiaire et 43,7% au secteur industriel. La bonne progression des indicateurs relatifs à l'enseignement s'explique d'une part par le réajustement du cadre institutionnel et juridique à tous les niveaux d'enseignement depuis 1994, ce qui s'est traduit par l'adoption du Plan de Développement du secteur éducation/formation (PNDEF) couvrant la période 1998-2010 et révisé en 2007 en mettant un accent particulier sur l'accès des filles à l'éducation, la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Les données des enquêtes niveau de vie montrent une augmentation de la proportion des femmes d'au moins 25 ans ayant accès à l'éducation de niveau secondaire. Au niveau national, ce taux est passé de 7,0% en 2002, à 12,0% en 2008, puis à 15,7% en 2011. Cependant, des disparités existent entre régions bien que ce taux soit en augmentation

dans toutes les régions. Le Nord-Ouest et le Nord-Est sont les régions où le taux d'analphabétisme chez les femmes est préoccupant. La proportion de femmes ayant un niveau secondaire a été inférieure à 4% en 2002 (2,8% dans le Nord-Ouest et 3,6% dans le Nord-Est), mais a progressé pour atteindre en 2008 respectivement 4,4% et 7,7% et en 2011 respectivement 6,0% et 9,3%. En dehors de la région Sud, moins de 20% des femmes de Côte d'Ivoire ont un niveau d'éducation secondaire. La région Sud et particulièrement la ville d'Abidjan comptent de fortes proportions de femmes ayant un niveau d'éducation secondaire en hausse depuis la fin des années 1990. Dans la région Sud et à Abidjan, cette proportion est passée de 28,5% et 41,2% (respectivement) en 2002 à 37,7% et 57,0% en 2008, puis à 53,8% et 63,2% en 2011.

En ce qui concerne la représentativité des femmes aux postes électifs et ceux de l'administration, les tendances demeurent faibles.

Au niveau du pouvoir économique, la proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole reste faible selon l'enquête sur le niveau de vie (ENV) des ménages réalisée en 2002 et 2008. Majoritairement, les femmes occupent des emplois très peu valorisés et informels. De plus, elles sont moins qualifiées que les hommes. En effet, en 2005 seulement 12,6% des emplois modernes étaient occupés par des femmes.

Au niveau national, la représentativité des femmes aux différents postes de l'administration publique reste faible. En effet, selon le rapport OMD 2010, sur un total de 124 599 fonctionnaires en activité en 2010, le nombre de femmes est évalué à 33 493, ce qui représente 26,9%. Par ailleurs, les femmes sont plus représentées dans l'administration juridique et diplomatique (45,0%), dans le secteur des affaires sociales (44,0%) et dans l'administration générale (42,7%). En revanche, les femmes sont les moins représentées dans le secteur de l'éducation/formation (14,6%). Suivant le classement par catégorie, les femmes occupent 18,6% des emplois d'ouvrières, 27,6% d'emploi de cadres moyen (agents de maîtrise), 37,3% de postes de cadres et 36,1% de postes de cadres supérieures.

La proportion de femmes dans les instances de prise de décision reste encore très faible. En effet, depuis la législature de 2001, les femmes occupent seulement 8,9% des sièges de députés contre 4,6% et 8,0% pour les législatures de 1990 et 1995. Le nombre de femmes au Gouvernement a baissé entre 2005 à 2010 passant 16,6% en 2005 à 12,1% en 2007, puis à 7,5% en 2010, pour ensuite remonter à 13% en 2011.

Au niveau des postes de décisions dans les collectivités locales en 2002 et 2008, les femmes sont au nombre de 9 sur 197 maires (4,5%) et une femme préside un Conseil Général sur les 58 Départements et Districts que compte le pays, soit 1,8%.

Cette faible participation des femmes à la prise de décision s'expliquerait par leur désintérêt pour la chose politique, l'insuffisance de la scolarisation et de la formation et l'insuffisance de la culture politique.

De fortes inégalités de genre variables suivant la région

L'égalité entre les sexes est aujourd'hui un problème essentiel de développement, un objectif de développement. Elle renforce les capacités des pays à croître, à réduire la pauvreté et à gouverner efficacement. En Côte d'Ivoire, l'indicateur d'inégalité de genre

reflète les disparités en matière d'éducation et d'autonomisation des femmes. Le niveau de l'IIG qui avoisine 0,7 au niveau national cache de fortes disparités régionales en 2002, 2008 et 2011 (cf. [Tableau 4](#) ~~Tableau 4~~).

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 4 : Evolution de l'IIG par région en 2002, 2008 et 2011

REGIONS	IIG			Taux de croissance annuelle de l'IIG (%)	
	2002	2008	2011	2002/2008	2008/2011
CENTRE NORD	0,677	0,651	0,651	-0,6	-0,01
CENTRE-OUEST	0,718	0,681	0,670	-0,8	-0,51
NORD-EST	0,797	0,807	0,667	0,2	-5,77
NORD	0,708	0,713	0,703	0,1	-0,45
OUEST	0,717	0,685	0,647	-0,7	-1,84
SUD	0,627	0,627	0,607	0,0	-1,05
SUD-OUEST	0,826	0,806	0,795	-0,4	-0,46
CENTRE	0,683	0,690	0,686	0,2	-0,18
CENTRE-EST	0,838	0,827	0,662	-0,2	-6,65
NORD-OUEST	0,704	0,695	0,717	-0,2	1,04
ABIDJAN	0,546	0,557	0,549	0,3	-0,48
COTE D'IVOIRE	0,700	0,679	0,662	-0,5	-0,83

Trois constats se dégagent des estimations des différents indices d'inégalité de genre. Le premier est que les différents indices sont dispersés autour de l'IIG publié par le PNUD dans le rapport mondial sur le développement humain de 2008 et 2011, ce qui dénote sans doute de la vraisemblance des résultats.

Le deuxième constat vient du fait que la région Sud de la Côte d'Ivoire présente des indicateurs relativement faibles, en raison du niveau d'éducation élevé, du pouvoir économique des femmes, mais aussi des progrès accomplis en matière de santé maternelle. Ainsi, l'indice d'inégalité de genre a d'abord stagné entre 2002 et 2008 avec un niveau de 62,7% pour ensuite baisser de 2 points entre 2008 et 2011.

Le troisième fait est relatif à la répartition des différents pôles de développement suivant le niveau d'IIG. Les données sur cet indicateur permettent de distinguer cinq groupes. Le premier groupe de régions (pôles de développement) est caractérisé par des indicateurs plus faibles que la moyenne nationale de 2011 sur les trois périodes. Il s'agit, en effet, de la région Sud où l'indice s'est d'abord stabilisé entre 2002 et 2008 avant de connaître une baisse en 2011. Le deuxième groupe est constitué de régions ayant des indices variant autour de la moyenne nationale, mais inférieurs à 70%. Ce sont les régions du Centre-Nord et du Centre. Dans la région du Centre, l'inégalité s'est stabilisée autour de 69% sur les trois années tandis qu'au Centre-Nord, on note une amélioration de 2,6 points de pourcentage entre 2002 et 2008 et une quasi-stagnation entre 2008 à 2011. Le troisième groupe de régions enregistre un indicateur IIG supérieur à 70%, mais inférieur à 72%. Il s'agit de la région Nord où l'indice n'a pas connu de changement notable. En effet, l'IIG est passé de 70,8% en 2002 à 71,3% en 2008 avant de revenir à 70,3% en 2011. Dans le

quatrième groupe de régions, l'indice est supérieur à 80%, mais a enregistré des améliorations en 2011. Ce sont les régions du Nord-Est, du Sud-Ouest et du Centre-Est. La région du Centre-Est a enregistré l'IIG le plus élevé en 2002 (83,8%) et en 2008 (82,7%), mais les inégalités de genre se sont améliorées en 2011 où l'IIG est évalué à 66,2%. La situation phénomène est identique au Sud-Ouest et au Nord-Est à deux différences près. D'une part, au Sud-Ouest, la chute est restée constante et non brutale comme au centre-est et au Nord-Est. D'autre part, l'indice au Nord-est s'est légèrement stabilisé autour de 80 % avant de subir une chute brutale de 14 points. Le cinquième groupe comprend les trois autres régions. Au Nord-Ouest, l'inégalité après avoir baissé entre 2002 et 2008, s'est accrue en 2011 passant de 69,5% en 2008 à 71,17% en 2011. Les mêmes évolutions sont constatées dans les régions Ouest et Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Des progrès en matière de réduction d'inégalité de genre

Malgré la situation socio-politique instable, certaines régions ont réalisé des progrès considérables en matière de réduction de l'inégalité. Il ressort de la ~~Carte 3~~ Carte 3 que quatre régions n'ont pu réaliser des progrès en matière de réduction d'inégalité de genre. Il s'agit notamment des régions du Nord-Est, du Centre, du Nord et du Sud (mais aussi à Abidjan) où les inégalités ont stagné ou augmenté légèrement entre 2002 et 2008. En revanche, les progrès en matière d'inégalité de genre sont notables dans les six autres régions entre 2002 et 2008, mais surtout entre 2008 et 2011 dans l'ensemble des régions de Côte d'Ivoire. Les meilleures performances ont été notées dans les régions du Nord-Est et du Nord-Ouest où des programmes en faveur de la jeune fille et des femmes sont mis en œuvre. Il s'agit, notamment des programmes en faveur de l'éducation des jeunes filles, de l'entrepreneuriat en faveur des femmes et des programmes de santé de la reproduction dans ces deux régions.

Cette description montre bien la disparité des déficits de développement dus aux inégalités de genre selon les régions en Côte d'Ivoire. Etant donné que l'indice d'inégalité de genre est constitué de trois dimensions, notamment la santé de la reproduction, l'autonomisation et la participation au marché du travail, une analyse de la contribution de chaque dimension à sa formation sera menée.

2.5 Schéma et tendances de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM)

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) se présente comme le reflet des privations multiples dont peut souffrir chaque individu sur le plan de l'éducation, de la santé et du niveau de vie. L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est construit suivant la méthodologie développée par Alkire et Foster (2009). Cet indicateur est élaboré selon une démarche déclinée en trois étapes : (i) le choix des dimensions et des indicateurs, (ii) la pondération et (iii) l'agrégation.

La première étape consiste à choisir les indicateurs ainsi que les dimensions de mesure de la pauvreté. Dans le rapport 2010 du PNUD, le choix des indicateurs (des dimensions) a

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

tenu compte à la fois de la disponibilité des données et des indicateurs mis en place dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). A cet effet, trois dimensions et neuf indicateurs ont été retenus dans le calcul de l'IPM (Alkire et Santos 2010; PNUD 2010)³.

La détermination des pauvres (seconde étape) utilise une approche à double seuil. Le premier est utilisé pour la détection des pauvres au niveau de chaque indicateur et le second pour la recherche des pauvres multidimensionnels.

La troisième étape consiste à attribuer des poids aux différents indicateurs et dimensions et à procéder aux différentes agrégations. Une pondération uniforme est utilisée au niveau des dimensions. Lorsque les poids de ces derniers sont fixés, alors on répartit uniformément ce poids à chacun des indicateurs qui compose la dimension.

D'un point de vue conceptuel, la valeur de l'IPM correspond au produit de deux mesures que sont le taux de pauvreté (ou incidence) multidimensionnelle et la profondeur (ou ampleur) de la pauvreté. Le taux de pauvreté représente la proportion de la population en situation de pauvreté multidimensionnelle. La profondeur de la pauvreté reflète la proportion des indicateurs pondérés des composantes dans laquelle, en moyenne, les personnes pauvres souffrent de privation. Dans le cas des ménages pauvres uniquement, la profondeur est obtenue en divisant la somme des niveaux de privations par le nombre total de personnes pauvres. L'évaluation de l'IPM s'appuie sur des micro-données tirées des enquêtes auprès des ménages. La question que pose tout indicateur de pauvreté est le choix du seuil. Dans le cas de la pauvreté multidimensionnelle, l'approche à double-seuil est utilisée. Il s'agit tout d'abord de définir des seuils pour chaque indicateur qui entre dans la composition de chaque dimension. Les seuils sont définis de la manière suivante :

- *Éducation*: aucun membre du ménage n'a achevé cinq années de scolarité et au moins un enfant d'âge scolaire (moins de 14 ans) ne fréquente pas l'école.
- *Santé*: un ou plusieurs enfants sont décédés⁴.
- *Niveau de vie*: pas d'électricité, pas d'accès à une eau claire et potable, pas d'accès à des installations d'assainissement adéquates, utilisation de combustibles de cuisson «sales» (déjections animales, bois ou charbon de bois), sol en terre battue dans l'habitation; le ménage ne possède ni voiture, ni camionnette, ni véhicule motorisé similaire, mais possède tout au plus l'un des biens suivants: bicyclette, motocyclette, radio, réfrigérateur, téléphone ou téléviseur.

Pour chaque ménage, ces seuils ci-dessous permettent d'identifier les dimensions dans lesquelles ils sont pauvres. Afin d'identifier les personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle, on utilise un seuil de 33,3%. L'idée est qu'un individu (ou un ménage) sera dit "multi-dimensionnellement" pauvre s'il se trouve privé dans au moins un tiers des dimensions considérées. Ainsi, on considère qu'un ménage (et chaque personne qui en fait partie) est "multi-dimensionnellement" pauvre si son score de

³ Dans le cadre du rapport mondial du PNUD, il est proposé trois dimensions pour dix indicateurs. Toutefois, en tenant compte de la contrainte des données, neuf indicateurs ont été retenus pour le calcul des indicateurs au niveau régional en Côte d'Ivoire.

⁴ Seul cet indicateur a été utilisé. Toutefois, dans le RMDH (2011), la dimension santé est libellée comme suit : au moins une personne du ménage souffre de malnutrition, et un ou plusieurs enfants sont décédés.

privation⁵ est égal ou supérieur à 33,3%. Un ménage dont le niveau de privations se situe entre 20 et 33,3% est vulnérable à la pauvreté multidimensionnelle ou risque de se retrouver dans cette situation. Les ménages dont le niveau de privations est supérieur ou égal à 50% sont en situation de pauvreté multidimensionnelle sévère.

Dans le cadre de la Côte d'Ivoire, même si le développement humain a eu tendance à s'améliorer quelque peu sur la période 2002-2011, la pauvreté multidimensionnelle s'est aggravée entre 2002 et 2008 passant de 32% en 2002 à 35,3% en 2008. Désagrégée par région en 2002 et 2008, cette mesure de la pauvreté présente aussi de fortes disparités tout comme l'Indice de Développement Humain, l'Indice de développement humain ajusté aux Inégalités et l'Indice d'Inégalité de Genre. Il importe de préciser que le niveau de l'IPM calculé au niveau national dans les RMDH 2010 et 2011 est proche de celui appréhendé dans cette étude avec toutefois des différences notables au niveau de l'incidence et de la profondeur de la pauvreté. Cette différence proviendrait des bases d'enquête différentes pour l'étude et des années de collecte des données primaires utilisées pour le calcul de cet indicateur. Tandis que le RMDH utilise l'EDS pour le calcul de l'IPM de la Côte d'Ivoire, nous explorons une nouvelle approche permettant de combiner à la fois des données de l'ENV appariées sur la base EDS.

Panorama de la pauvreté multidimensionnelle en Côte d'Ivoire : Des privations préoccupantes et en augmentation

Le taux de pauvreté multidimensionnelle a connu une augmentation au niveau national avec un indice qui s'est établi à 27,8% en 2002, 31,8% en 2008 et à 34,4% en 2011. Cette augmentation continue de la pauvreté est la conséquence de la longue crise socio-politique qui à son tour a engendré un ralentissement du développement économique et un chômage massif des jeunes.

La représentation spatiale de l'indice de pauvreté multidimensionnelle en Côte d'Ivoire (**Carte 4**) montre une évolution similaire de la valeur de l'indice de pauvreté multidimensionnelle entre 2002 et 2011 à l'exception de trois régions. En effet, hormis le Sud (y compris Abidjan), le Centre-Ouest et le Centre, toutes les autres régions de la Côte d'Ivoire ont enregistré des hausses continues de cet indice entre 2002 et 2011. La plus importante des hausses a été enregistrée entre 2002 et 2008. Les régions du Nord-Est, du Nord et de l'Ouest ont connu en 2011 les valeurs les plus élevées de l'Indice.

La **Carte 4** présente une pauvreté inégalement répartie par région avec des privations fortement accrues entre 2002, 2008 et 2011. Les pôles de développement les plus atteints par la pauvreté multidimensionnelle sont le Centre-Ouest, l'Ouest, le Sud-Ouest le Centre, le Centre-Est en 2002. Outre ces régions, en 2008 et 2011, nous enregistrons un appauvrissement du Nord et du Nord-Est. L'Ouest est la région la plus touchée par la pauvreté en 2008 et 2011 alors que celle-ci était plus accentuée au Centre-Ouest en 2002. En revanche, malgré les migrations internes en direction du Sud et spécifiquement vers Abidjan, l'IPM, plus faible, y est resté quasiment stable entre 2002 et

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

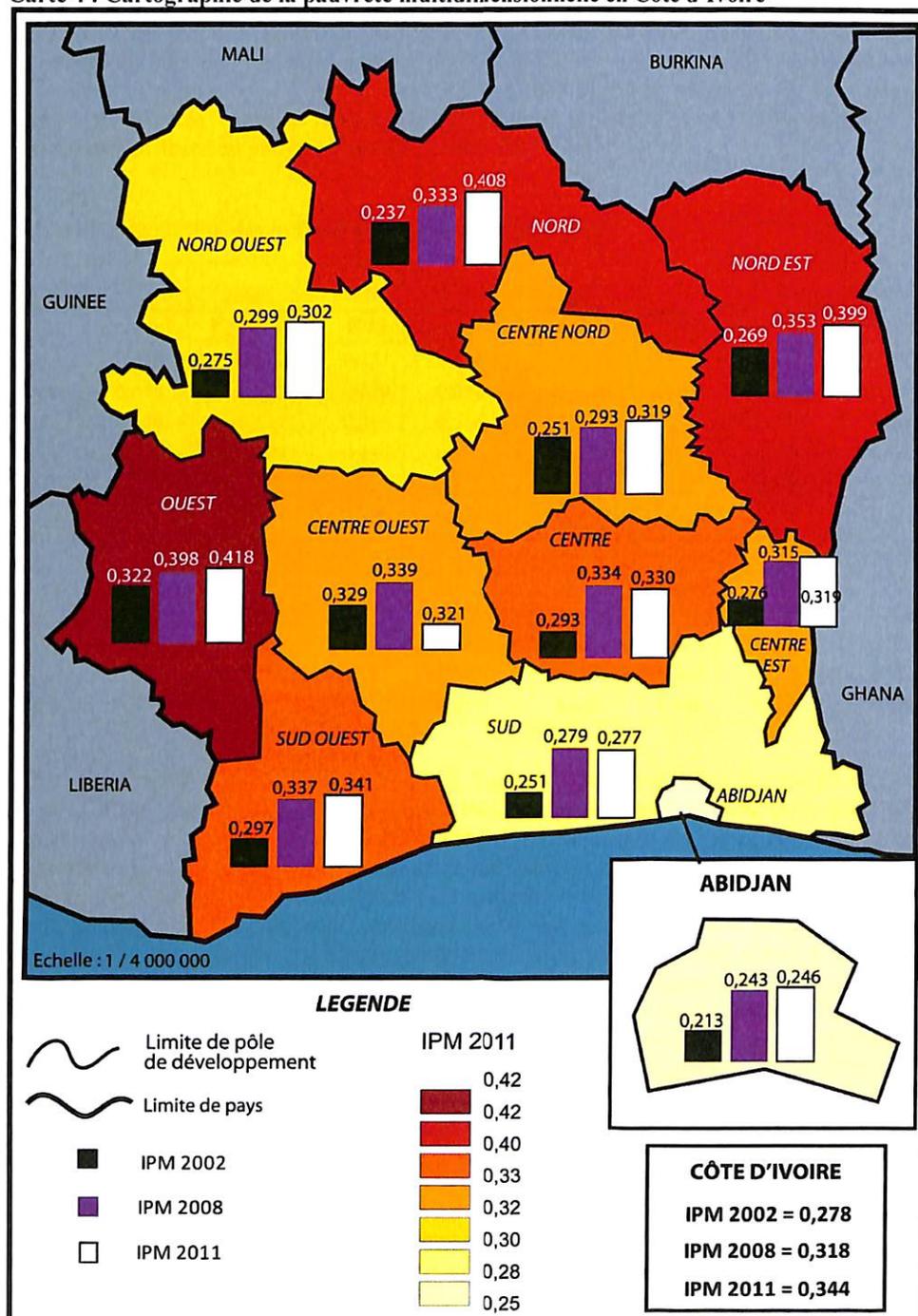
Mis en forme : Police :12 pt

Code de champ modifié

⁵ Le score de privation de chaque ménage ou individu est obtenu comme étant la somme des privations pondérées. On suppose que chaque indicateur contribue de façon égale à la formation de la pauvreté multidimensionnelle de sorte que chaque dimension y contribue de façon proportionnelle à son nombre d'indicateurs.

2011. On peut toutefois noter que la crise socio-politique et militaire de 2002 semble avoir accentué les privations qui étaient déjà importantes en 2002 dans la plupart des régions de Côte d'Ivoire. En effet, en 2002 une personne sur quatre souffrait de carences en services environnementaux. Ces carences sont plus importantes au Centre-Nord, au Nord, à l'Ouest et au Sud-Ouest. Plus de 90% de personnes n'ont pas accès à un système d'assainissement adéquat dans les pôles de développement du Nord, du Centre-Ouest, du Nord-Ouest, du Centre et du Sud-Ouest. Par ailleurs, la plupart des populations vivant dans ces régions (au moins 90%) n'ont pas recours aux combustibles modernes pour la cuisson tandis que plus de 50% des populations de ces régions n'ont pas accès à l'eau propre ou à l'électricité. A Abidjan et dans le Sud de la Côte d'Ivoire, les carences environnementales sont moindres en 2002 et ont baissé en 2008.

Carte 4 : Cartographie de la pauvreté multidimensionnelle en Côte d'Ivoire



En termes de dynamique de la pauvreté multidimensionnelle, toutes les régions ont enregistré un taux de croissance moyen positif ; signifiant une aggravation des privations de façon générale en Côte d'Ivoire entre 2002 et 2008 (Tableau 5 Tableau 5). En d'autres termes, toutes les régions ivoiriennes ont connu un accroissement du nombre de personnes souffrant de pauvreté multidimensionnelle.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 5 : Evolution des indicateurs de pauvreté par région

REGIONS	2002			2008			2011		
	Incidence	Profondeur	IPM	Incidence	Profondeur	IPM	Incidence	Profondeur	IPM
CENTRE NORD	0,480	0,522	0,251	0,516	0,568	0,293	0,535	0,596	0,319
CENTRE-OUEST	0,630	0,523	0,329	0,550	0,617	0,339	0,515	0,623	0,321
NORD-EST	0,520	0,517	0,269	0,552	0,639	0,353	0,570	0,700	0,399
NORD	0,471	0,503	0,237	0,559	0,596	0,333	0,610	0,669	0,408
OUEST	0,597	0,539	0,322	0,573	0,695	0,398	0,562	0,745	0,418
SUD	0,508	0,494	0,251	0,470	0,593	0,279	0,453	0,612	0,277
SUD-OUEST	0,562	0,529	0,297	0,530	0,637	0,337	0,514	0,662	0,341
CENTRE	0,584	0,502	0,293	0,524	0,637	0,334	0,497	0,664	0,330
CENTRE-EST	0,531	0,520	0,276	0,498	0,633	0,315	0,483	0,660	0,319
NORD-OUEST	0,534	0,515	0,275	0,517	0,579	0,299	0,508	0,594	0,302
ABIDJAN	0,465	0,459	0,213	0,427	0,570	0,243	0,421	0,583	0,246
COTE D'IVOIRE	0,541	0,513	0,278	0,517	0,615	0,318	0,506	0,680	0,344

Même si la pauvreté multidimensionnelle a augmenté dans toutes les régions de la Côte d'Ivoire, il en demeure pas moins que le taux d'accroissement annuel varie entre 1% (Centre-Ouest ou Nord-Ouest) et 7% (Nord). La dynamique de l'IPM n'est donc pas homogène sur toute l'étendue du territoire national. En marge de cet accroissement de l'indice, nous notons une hausse du taux de pauvreté multidimensionnelle uniquement au Nord, au centre-Nord et au Nord-Est avec une hausse généralisée de la profondeur de la pauvreté ; ce qui signifie que l'accroissement de l'indice est essentiellement dû à une augmentation de l'intensité de la pauvreté traduisant que le nombre de dimensions dans lesquelles la population ivoirienne est pauvre a augmenté entre 2002 et 2008. Par exemple, au Centre, une personne pauvre souffrait de privations dans 50,2% des indicateurs pondérés en 2002 alors qu'en 2008, elle en souffrait dans 66,7% des indicateurs. Cette dynamique est conservée entre 2008 et 2011. Toutefois, il convient de noter une légère baisse de l'IPM au Centre-Ouest au cours de cette période avec une évolution relativement faible au Centre-Est, au Nord-Ouest et à Abidjan.

Pauvreté monétaire et pauvreté multidimensionnelle : un lien ?

La dynamique de la pauvreté multidimensionnelle en Côte d'Ivoire semble liée à celle de la pauvreté monétaire sur les deux périodes d'étude (2002-2008 et 2008-2011). Même si

le taux de pauvreté monétaire est en moyenne supérieur au taux de pauvreté multidimensionnelle, il n'en demeure pas moins que la pauvreté monétaire cause la pauvreté multidimensionnelle. En effet, le taux de pauvreté monétaire est passé de 38,4% en 2002 à 49,8% en 2008, soit un accroissement de 10,5 points de pourcentage alors que l'indice de la pauvreté multidimensionnelle a connu une augmentation de 4 points de pourcentage entre 2002 et 2008, avec des niveaux respectifs de 27,8 et 31,8. Sur la deuxième période, la pauvreté monétaire a augmenté de 2,4 point de pourcentage et la pauvreté multidimensionnelle de 2,6 point de pourcentage. Cette liaison entre le taux de pauvreté monétaire et l'indice de pauvreté multidimensionnelle est souvent apparente au niveau régional. Ainsi, dans certaines régions, la variation de la pauvreté monétaire suit la même tendance que la pauvreté multidimensionnelle. C'est le cas des régions du Centre-Nord, du Centre-Ouest et de la ville d'Abidjan où les deux indices ont subi des augmentations sur les deux périodes d'étude. Le Nord-Est est la seule région à avoir enregistré une diminution simultanée des deux indices de pauvreté sur la période 2002-2008. Dans d'autres régions, les deux indices de pauvreté ont évolué en sens contraires. On peut citer les régions du Sud, du Centre et du Centre-Est sur la période 2002-2008 et les régions du Centre-Est, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Est sur la période 2008-2011. Le Tableau 6 donne l'évolution comparée des deux indices de pauvreté.

Si entre 2002 et 2008, les écarts de la pauvreté multidimensionnelle des régions sont plus faibles que ceux de la pauvreté monétaire, entre 2008 et 2011, ces écarts ont augmenté dans certaines régions et dépassent même ceux de la pauvreté monétaire. Ainsi, au Nord-Est, la pauvreté multidimensionnelle a augmenté de 19 points de pourcentage alors que la pauvreté monétaire a diminué de 0,3 points de pourcentage entre 2008 et 2011. La situation est semblable à l'Ouest. Hormis ces deux régions, les deux indices ont évolué dans le même sens dans les autres régions de la Côte d'Ivoire, mais avec des écarts de la pauvreté multidimensionnelle supérieurs à ceux de la pauvreté monétaire entre 2008 et 2011 sauf à Abidjan et au Centre Nord. L'accroissement de la pauvreté monétaire est environ 5 fois supérieur à celui de la pauvreté multidimensionnelle à Abidjan.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 6 : Pauvreté multidimensionnelle et pauvreté monétaire

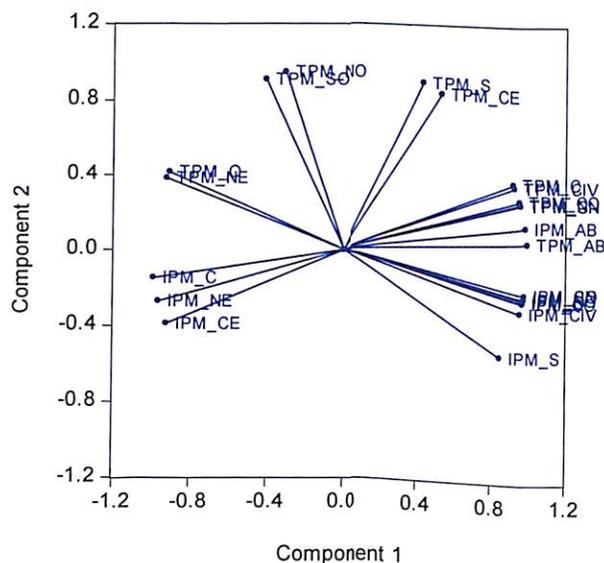
REGIONS	Pauvreté Multidimensionnelle (%)						Pauvreté Monétaire (%)			
			<i>Ecart</i>		<i>Ecart</i>				<i>Ecart</i>	
	<i>2002</i>	<i>2008</i>	<i>2011</i>	<i>02-08 (pt %)</i>	<i>08-11 (pt %)</i>	<i>2002^a</i>	<i>2008^a</i>	<i>2011^b</i>	<i>02-08 (pt %)</i>	<i>08-11 (pt %)</i>
CENTRE NORD	25,1	29,3	31,9	4,2	2,6	32	57	64,4	25	7,4
CENTRE-OUEST	32,9	33,9	32,1	1	-1,8	50,3	62,9	65,7	12,6	2,8
NORD-EST	26,9	35,3	39,9	8,4	4,6	56,6	54,7	54,4	-1,9	-0,3
NORD	23,7	33,3	40,8	9,6	7,5	40,3	77,3	89	37	11,7
OUEST	32,2	39,8	41,8	7,6	2	64,5	63,2	63	-1,3	-0,2
SUD	25,1	27,9	27,7	2,8	-0,2	30,3	44,6	48,3	14,3	3,7
SUD-OUEST	29,7	33,7	34,1	4	0,4	41,3	45,5	46,3	4,2	0,8
CENTRE	29,3	33,4	33	4,1	-0,4	41,4	56	59,5	14,6	3,5
CENTRE-EST	27,6	31,5	31,9	3,9	0,4	44,9	53,7	55,6	8,8	1,9
NORD-OUEST	27,5	29,9	30,2	2,4	0,3	51,9	57,9	59,1	6	1,2
ABIDJAN	21,3	24,3	24,6	3	0,3	14,9	21	22,5	6,1	1,5
COTE D'IVOIRE	27,8	31,8	34,4	4	2,6	38,4	48,9	51,3	10,5	2,4

Les résultats précédents sont conformes aux estimations de l'IPM et de l'indice de pauvreté monétaire reportées dans le RMDH de 2010. Il en ressort que pour la plupart des pays, les estimations des deux indicateurs de pauvreté ne correspondent pas. Les raisons sont multiples: (i) différentes mesures expriment différents concepts, ce qui fait qu'il serait surprenant que les deux indices se recourent entièrement ; (ii) dans de nombreux pays en développement, il est difficile de mesurer le revenu et la consommation en raison notamment de la taille du secteur informel et de la production domestique de biens de consommation ; (iii) les ressources que mesure l'IPM sont gratuites ou peu coûteuses dans certains pays en développement comme la Côte d'Ivoire. Finalement comme on le constate dans cette étude, la Côte d'Ivoire, tant sur le plan national que sur le plan régional, présente des IPM nettement inférieurs aux estimations de la pauvreté à base monétaire. La relation de proportionnalité sur l'ensemble du territoire est comprise entre 0,65 et 0,73. Mais ce coefficient n'est pas toujours le même. Par exemple, à Abidjan, il est de 0,96. Dans certaines régions comme le Centre, il est moins élevé (0,567). Dans d'autres au contraire, il est supérieur à 1, mais inférieur à deux. Le [Graphique 2](#) résume l'analyse en composantes principales de la pauvreté multidimensionnelle et monétaire.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Graphique 2 : Relation entre pauvreté multidimensionnelle et pauvreté monétaire



Une baisse généralisée de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle

L'indice de pauvreté multidimensionnelle est le produit du nombre de personnes touchées par la pauvreté multidimensionnelle (la part d'individus qui sont pauvres d'une manière multidimensionnelle) et du nombre moyen de privation subie par chaque ménage victime de la pauvreté multidimensionnelle (l'intensité de leur pauvreté). Sur la période 2002-2008, toutes les régions ivoiriennes ont connu une hausse du nombre moyen de privations subies par chaque ménage due certainement à la crise socio politique mais une baisse généralisée de l'incidence de pauvreté. En effet, sur l'ensemble des régions, le taux de croissance de l'incidence de la pauvreté a diminué dans chaque région du pays, exception faite du Nord, du Centre-Nord et du Centre-Nord.

Par contre l'intensité de la pauvreté multidimensionnelle dans les différentes régions a augmenté dans toutes les régions en se stabilisant autour de 61% au niveau national.

Au total, le facteur aggravant de la pauvreté multidimensionnelle est l'accroissement du nombre de dimensions dans lesquelles les individus se situent. La section suivante aidera à comprendre les facteurs responsables de ces évolutions. Par ailleurs, elle permettra d'éclairer l'accroissement de l'IPM dans des régions gouvernementales avant les élections de 2011 et sa chute dans des régions contrôlées par l'ex-rébellion.

3. COMPRENDRE LES TENDANCES ET LES LIENS

La section précédente a montré les disparités en termes de développement humain, d'inégalités entre femmes et hommes et en termes de pauvreté multidimensionnelle entre

les différentes régions de Côte d'Ivoire. Elle a aussi mis en évidence la dynamique de ces inégalités entre 2002 et 2008, et 2011. Dans cette section, nous tentons d'expliquer ces disparités constatées et proposons quelques mesures contribuant à les résorber.

3.1 Déterminants des disparités régionales de développement humain

Les facteurs explicatifs des disparités de développement entre régions de Côte d'Ivoire ont été explorés en ignorant la présence éventuelle d'autocorrélation spatiale rendant compte des interactions entre pôles de développement du pays. Cependant, les investigations économétriques mettent en avant la présence d'hétérogénéité spatiale qui montre bien les disparités existant entre les différents pôles de développement.

Disparités de développement humain : rôle de la croissance économique

Bien qu'un revenu supérieur ne dénote pas forcément un niveau de développement élevé, le revenu constitue néanmoins un facteur important qui favorise le développement des capacités et des opportunités des individus et des nations. Le revenu est principalement déterminé par l'emploi et les capacités de production des individus, modérés par le prix des biens et des services demandés par les populations. Mais la qualité des emplois créés est tout aussi importante que leur quantité pour le développement humain des régions.

En Côte d'Ivoire, l'analyse des facteurs expliquant les disparités régionales et la dynamique du développement humain met en avant le rôle majeur de l'activité économique. En effet, les résultats des régressions économétriques révèlent une élasticité positive et significative évaluée à 5,3%. Cette élasticité du revenu par habitant rend compte de l'intensité de l'activité économique des régions. Ces résultats corroborent les observations empiriques décrites dans la section précédente. Le niveau plus élevé des indicateurs de développement humain dans le Sud-est est associé à la densité de l'activité économique dans le Sud (Abidjan particulièrement), le Centre-Est et dans le Sud-Ouest. Inversement la faible activité économique dans les régions du Nord et Nord-Ouest induit des niveaux d'indice de développement humain plus bas. Cependant, bien que le faible taux d'activité dans de nombreuses régions de Côte d'Ivoire induise de faible niveau de développement humain, ce lien reste non statistiquement significatif.

Développement social et disparités régionales en matière de développement humain

La santé et l'éducation occupent aujourd'hui un rang très élevé sur l'échelle des priorités nationales et internationales, à travers notamment les objectifs du millénaire pour le développement. Le souci de la santé et de l'éducation des pauvres est en effet devenu un élément essentiel de la problématique du développement économique, mais aussi du développement humain. Une amélioration notable de la situation sanitaire, de l'éducation et des conditions sociales en général est devenue un préalable indispensable pour permettre aux individus, aux régions et aux pays en développement d'accroître leur croissance économique et de rompre le cycle de la pauvreté.

Les sections précédentes ont montré que des progrès en matière d'accès aux soins de santé, d'accès à l'éducation, à l'électricité, à l'eau potable, etc. ont été accomplis en Côte

d'Ivoire au cours de la dernière décennie. Mais, ces progrès sont contrastés d'une région à une autre. Pour rendre compte du lien existant entre les conditions sociales et les disparités régionales en matière de développement humain, des relations économétriques ont été estimées.

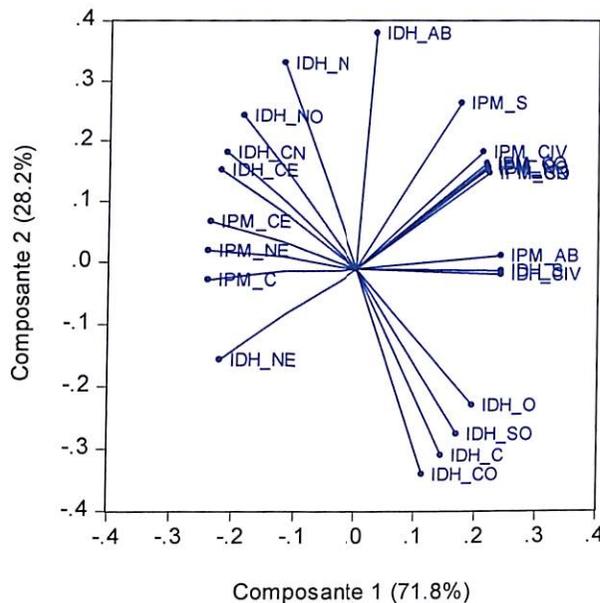
Ainsi, la recherche des déterminants des disparités régionales et de la dynamique du développement humain montre que les conditions sociales, notamment l'accès à l'éducation et aux soins de santé expliquent de manière importante les écarts de développement entre les régions de Côte d'Ivoire. En effet, la quasi-élasticité de l'éducation est de 0,02 et celle des conditions sanitaires des populations 0,001. Il apparaît ainsi qu'une région est d'autant plus avancée en termes de développement humain que le niveau d'éducation à la fois primaire et secondaire y est élevé. Cependant, au vu des progrès enregistrés ces dernières décennies en matière de santé infanto-juvénile et maternelle, la longévité et la santé ne semblent pas expliquer significativement les écarts de développement humain entre régions.

Bien que la pauvreté retarde certains pôles de développement, le degré de privation n'est pas une cause des disparités de développement humain mais en est plutôt une conséquence. Le Graphique 3 ~~Graphique 3~~ montre clairement que les carences environnementales et la pauvreté monétaire d'une part et le retard en matière de développement humain des régions ne vont pas nécessairement de pairs.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Graphique 3 : Composantes principales de la relation entre développement humain et pauvreté



3.2 Expliquer les disparités régionales en matière d'inégalité de genre

D'après le Rapport Mondial sur le Développement Humain de 2011, les désavantages que subissent les filles et les femmes constituent une source majeure d'inégalité. Trop souvent, cette catégorie de personnes souffre de discrimination en matière de santé, d'éducation et d'accès au marché du travail. En analysant les trois dimensions de l'inégalité de genre, il ressort que les régions ayant connu des progrès en matière de réduction de l'inégalité présentent toutes de bonnes performances dans la plupart des dimensions. La ville d'Abidjan et plus généralement la région Sud qui enregistrent les meilleures performances dans les trois dimensions, enregistrent évidemment les indices les plus faibles. L'existence d'infrastructure sanitaire, éducative et de production justifierait en partie ces meilleures performances. Au Nord-Est, suite à une diminution importante des taux de mortalité maternelle (1293 en 2002 et 412 en 2008), des taux de fécondité des adolescentes (94 en 2008 et 77 en 2011), et un accroissement simultané des niveaux d'éducation secondaire et supérieure et des taux d'activités en augmentation des femmes, l'inégalité a drastiquement baissé, passant d'un déficit de 80,7% en 2008 à un déficit de 66,7% en 2011. Dans cette région du pays un vaste programme de scolarisation des jeunes filles consistant à leur distribuer gratuitement des manuels scolaires et de mise en place de cantines scolaires a été entrepris pour améliorer le taux de scolarisation des filles. Au Centre-Nord, la diminution du taux de mortalité maternelle s'est accompagnée d'une amélioration des niveaux d'éducation et des taux d'activités des femmes, mais a été suivie d'une augmentation des taux de fécondité des adolescentes.

Accroissement de l'inégalité de genre : La crise socio-politique responsable ?

La crise militaire en Côte d'Ivoire a affecté l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à l'eau potable dans la plupart des régions anciennement en zone Centre-Nord-Ouest (CNO). Selon le deuxième rapport national sur les OMD de 2010, les dégâts liés à la crise ont détourné une partie importante des financements nationaux et extérieurs vers des programmes de sortie de crise très coûteux. Cependant, l'analyse des données ne permet pas de tirer une conclusion tranchée quant à l'impact de la crise économique sur les déficits de développement dus aux inégalités de genre.

Evoquer la crise militaire et socio-politique comme explication de la hausse des inégalités de genre dans de nombreuses régions pourrait se comprendre par les effets d'immigration intervenus et ayant entraîné les déplacements de populations vulnérables des régions CNO vers les régions ex-gouvernementales. Ainsi, les taux de mortalité maternelle ont diminué entre 2002 et 2008 au Centre-Nord, au Centre-Ouest, à l'Ouest et au Nord-Ouest. En revanche, à Abidjan, le taux de mortalité maternelle a augmenté de 60,6%. Au Centre, l'augmentation est de 62,1% sur la même période. Le taux de fécondité des adolescentes a diminué de 23,4% au Nord, mais a augmenté de 14,6% dans la ville d'Abidjan entre 2002 et 2008.

Ces informations contrastées rendent difficile l'analyse de la contribution de la crise militaire à l'évolution de l'inégalité dans les différentes régions ivoiriennes. En effet, au niveau national, la santé maternelle s'est améliorée grâce à la progression des taux d'accouchement assisté par du personnel de santé qualifié qui est passé de 47% à 56,8% en 2008. Cela pourrait s'expliquer par une amélioration de la formation de base du

personnel de santé, une disponibilité accrue des ressources humaines en santé et un investissement conséquent en infrastructures de santé, en médicaments et autres intrants, une amélioration de l'accessibilité aux soins et un intérêt des communautés et des collectivités pour la santé maternelle. Ces services sont plus présents à Abidjan et dans le Sud du pays que dans les autres régions ivoiriennes.

Finalement, l'explication la plus plausible de l'évolution de l'inégalité et des variables d'intérêt serait la migration des populations vulnérables et le comportement des ménages en matière de soins de santé, d'instruction et d'accès au marché du travail. Pour mieux réduire les déficits de développement humain dus aux inégalités de genre, les actions de l'Etat doivent être suivies par les populations, ce qui n'est souvent pas le cas, car de nombreux ménages restent encore attachés à des habitudes culturelles. Toutes choses qui limitent les actions des gouvernements et des partenaires au développement dans la lutte contre les inégalités de genre. A cet aspect, on pourrait aussi ajouter la paupérisation au niveau monétaire de la population, qui a contribué à accroître les inégalités dans certaines régions en augmentant la précocité des rapports sexuels des adolescentes. Selon l'enquête EIS 2005, le taux de précocité des rapports sexuels est de 24%. Dans le même ordre, une enquête dans un lycée d'Abidjan sur 384 élèves âgés de 14 à 19 ans montre que 53,7% étaient sexuellement actifs avec un âge moyen de 14,9 ans. Ces informations sont en adéquation avec le taux d'accroissement de la fécondité des adolescentes dans la ville d'Abidjan (14,6%), taux le plus élevé entre 2002 et 2008. Entre 2008 et 2011, les taux les plus élevés sont ceux du Centre-Nord (8,2%) et du Sud (5,8%).

L'impact de la crise post-électorale

La crise post électorale qu'a connue la Côte d'Ivoire a duré six mois (Décembre 2010 – Mai 2011). Elle a entraîné un exode massif des populations vers l'intérieur du pays. La capacité de l'Administration a été réduite avec les pillages, vols et les embargos dont a fait l'objet cette administration. La fermeture des petites et moyennes entreprises a engendré la mise en chômage technique de nombreux travailleurs surtout du secteur privé. On a également assisté à l'augmentation de la composante produit alimentaire de l'indice des prix à la consommation. Toutefois, l'amélioration de la situation politique s'est accélérée après le départ de l'ancien chef d'Etat Ivoirien par la mise en œuvre de mesures énergiques par le gouvernement ivoirien parmi lesquelles la réouverture des banques, l'accès gratuit aux soins de santé pour faire face à la demande sociale consécutive à la dégradation de la situation humanitaire. Ces différentes actions ont contribué à améliorer la quasi-totalité des indicateurs socio-économiques avec une inversion de tendance favorable à partir de mai 2011. On note cependant la persistance du racket et la faible reprise de l'investissement privé. A l'Ouest du pays, la paupérisation s'est généralisée de même que l'accroissement de la vulnérabilité et le risque d'infection du VIH-SIDA dû à l'accroissement de la consommation d'alcool et de drogue et aux violences sexuelles, mais aussi à la réduction de l'accès aux préservatifs.

Les effets pervers de la crise n'ont pas entraîné une détérioration de l'IIG à l'Ouest du Pays. Au contraire, l'indice a diminué comme le montre la Carte 3 dans les deux poches de tension de la crise postélectorale (Abidjan et l'Ouest du pays). L'analyse des différentes composantes montre un accroissement du taux de fécondité des adolescentes dans ces deux régions, mais une amélioration de la prise de décision des femmes, une amélioration plus prononcée du niveau atteint dans l'enseignement secondaire et

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

supérieur des femmes et une faible détérioration des taux d'activités des femmes entre 2008 et 2011. Ces effets conjugués ont contribué à réduire l'inégalité de genre. Finalement, les effets de la crise postélectorale ont été contenus par les actions énergiques du gouvernement, même si celles-ci restent encore insuffisantes pour une élimination durable de l'inégalité entre les sexes. Cependant, la constance du taux de mortalité maternelle entre 2008 et 2011 limite la portée de ces résultats.

Le déficit de santé maternelle, un effet de propagation de l'inégalité de genre

Même si dans beaucoup de régions la santé de la reproduction s'est améliorée, elle reste la dimension qui tire l'inégalité vers le haut. En 2002, c'est plutôt la santé maternelle qui a affecté l'indice d'inégalité de genre. Le coefficient de corrélation est de 62,2% contre 4,9% pour la fécondité des adolescentes. Entre 2008 et 2011, le taux de mortalité maternelle est resté constant faute de nouvelle enquête. Sur cette période, le taux de fécondité des adolescentes a pris le relais avec un coefficient de corrélation de 70,5%. Dans les deux cas, la santé de la reproduction semble être la variable qui accentue l'inégalité de genre en Côte d'Ivoire. En effet, la santé génésique des filles et des femmes est comparée aux objectifs sociétaux ; on devrait aspirer à avoir aucune mort maternelle et aucune grossesse d'adolescente. La justification est que la maternité sans risque reflète l'importance que la société accorde au rôle de mère. Quant à la grossesse précoce, elle est associée à des risques accrus pour la santé maternelle et infantile. Les mères adolescentes sont également contraintes de quitter l'école et d'occuper des emplois non qualifiés, ce qui accroît la pauvreté monétaire et multidimensionnelle en affectant l'un des indicateurs d'autonomisation à savoir la proportion de femmes ayant un niveau secondaire et supérieur. Ainsi, le Centre-Est où le taux de fécondité des adolescentes (228 pour 1000) est le plus élevé en 2002, enregistre également l'inégalité la plus élevée. Au Nord-Est, le taux de mortalité maternelle est le plus élevé en 2002 et est associé à une inégalité très élevée. Ces observations associées aux coefficients de corrélation montrent bien le rôle de la santé de la reproduction dans le déficit de développement humain dû aux inégalités de genre.

La participation des femmes dans les instances de décisions politiques, une action à encourager

La proportion des femmes dans les instances de décisions politiques reste faible en Côte d'Ivoire. Depuis la législature de 2001, les femmes occupent 8,9% des sièges contre 4,6% et 8% respectivement en 1990 et 1995. Au niveau des autres postes de décision dans les collectivités locales, les femmes sont au nombre de 9 maires sur 1997 et seulement une femme a été élue présidente de Conseil Général sur les 58 départements avant le dernier découpage du territoire ivoirien.

Plusieurs raisons évoquées dans les sections précédentes peuvent être avancées pour expliquer la faible représentativité des femmes aux instances de décision politiques.

L'analyse des données montre que la participation aux instances de décisions politiques des femmes a un effet positif sur la réduction du déficit de développement humain dû à l'inégalité de genre. Au Nord-Est où l'indice d'inégalité de genre a connu la baisse la plus importante, la participation des femmes aux instances de décisions politiques a

augmenté. Au Nord-Ouest, l'IIG a augmenté de 3,1% suite à une diminution de la participation des femmes aux instances des décisions politiques de 54,2%. A Abidjan ville, l'IIG a baissé du fait d'un accroissement de 42,9% de la participation des femmes aux instances de décision politique.

La corrélation est bien négative entre la participation des femmes aux instances de décision politique et l'IIG. Elle est de -90,8% sur la période 2002-2011 qui est caractérisée par un changement de législature avec un accroissement 10,6% du nombre de femmes à l'hémicycle.

Le taux d'activité des femmes, un catalyseur de l'inégalité en genre ?

La productivité de la main-d'œuvre a chuté de 7,1% sur la période 1997 -2000 et de 7,5% sur la période 2003-2005 (Rapport OMD, 2010). Cette détérioration est essentiellement due à la suspension de la coopération internationale avec les partenaires internationaux techniques et financiers, la fermeture de nombreuses entreprises et délocalisation des entreprises étrangères, en raison des violences de 2004, la décroissance du ratio emploi-population relevant des difficultés de plus en plus croissantes de création d'emplois, la faiblesse des investissements et la forte croissance démographique.

Si le taux d'activité de la population en âge de travailler a diminué sur la période 2008-2011 après avoir augmenté entre 2002 et 2008, celui des femmes a augmenté, mais faiblement de 0,2%. En revanche, le taux d'activité des hommes a diminué de 4,4%. Entre 2002 et 2008, l'activité des femmes a reculé dans trois régions que sont le Nord (19,9%), le Centre-Est (21,0%) et le Nord-Ouest (18,3%). Entre 2008 et 2011, c'est dans ces trois régions que le taux d'activité des femmes a augmenté. Sur cette période, le taux d'activité des hommes a diminué sur l'ensemble des régions et sur le plan national. On peut ainsi lier cette situation à des trappes à inactivité avec le prolongement de la crise militaire et au prolongement de la formation lorsque l'emploi fait défaut et que le chômage est élevé.

Paradoxalement, la corrélation entre les taux d'activités des hommes et des femmes avec l'IIG est du même ordre et dans les mêmes sens. Cette situation cacherait des liaisons positives entre le taux d'activités des hommes et celui des femmes dans les ménages. Cela voudrait dire qu'un fort taux d'activités des hommes dans un ménage entraîne un fort taux d'activités des femmes également. Il s'ensuit que l'inégalité entre homme et femme due à la faible participation des femmes sur le marché du travail provient d'une inégalité des taux de participation au marché du travail entre les différents ménages. L'inégalité à ce niveau n'est donc pas au sein du ménage, mais entre les ménages. Certainement, le capital social y apporte sa contribution.

3.3 Les changements de la pauvreté multidimensionnelle

Les populations ivoiriennes ont enregistré globalement une dégradation de leurs conditions de vie au cours de la dernière décennie.

Vers une hausse de l'extrême pauvreté

De 2002 à 2008, le taux de vulnérabilité en Côte d'Ivoire a baissé de 23 à 15% (Tableau 7) tandis que la proportion d'individus qui vivent dans l'extrême pauvreté a augmenté (33 à 39%). D'une façon générale, la hausse du taux de pauvreté est due à une hausse de la proportion d'individus vivant dans l'extrême pauvreté. Cela signifie que les privations des individus ont augmenté entre 2002 et 2008.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt, Couleur de police : Texte 1

Tableau 7 : Evolution de la vulnérabilité multidimensionnelle

	2002	2008	2011
CENTRE NORD	25,7	29,5	31,7
CENTRE-OUEST	20,2	16,9	15,6
NORD-EST	23,0	11,7	8,8
NORD	29,4	21,7	18,9
OUEST	24,5	6,2	3,8
SUD	15,4	23,6	30,0
SUD-OUEST	29,9	15,5	11,7
CENTRE	17,0	12,5	10,8
CENTRE-EST	18,3	16,3	15,4
NORD-OUEST	28,7	26,8	25,9
ABIDJAN	10,3	28,2	53,0
COTE D'IVOIRE	22,6	14,9	12,3

Cette dynamique est conforme à celle de la pauvreté monétaire au cours de cette période. Du point de vue monétaire, l'accroissement du taux de pauvreté est dû à une augmentation du nombre d'individus ne disposant pas de suffisamment de ressources (financières) pour faire face à leurs besoins quotidiens. La hausse conjuguée du taux de pauvreté monétaire et du taux d'extrême pauvreté multidimensionnelle peut s'expliquer par une détérioration des conditions de vie tribulaire de l'insuffisance de ressources dont disposent les populations. Ce résultat semble paradoxal dans la mesure où le revenu brut par habitant a augmenté pour la majorité des régions de la Côte d'Ivoire. Toutefois, il montre que de profondes inégalités subsistent au sein de la population ivoirienne parce que la croissance en Côte d'Ivoire profite moins aux pauvres comparativement aux non-pauvres (Esso, 2011).

L'évolution globale du taux de vulnérabilité à la baisse est observée sur l'ensemble des régions de la Côte d'Ivoire en dehors du Centre-Nord, du Sud et particulièrement Abidjan. Ainsi, le Sud et Abidjan enregistrent à la fois une hausse conjuguée du taux de vulnérabilité et du taux des individus vivant dans l'extrême pauvreté. Ce constat laisse penser à une dégradation des conditions de vie dans le Sud et à Abidjan au cours de la période 2002-2008. La forte migration des ménages vivant dans les zones Centre, Nord et Ouest vers le Sud a exacerbé la pression sur les équipements déjà inadéquats dont disposent les ménages ; ce qui a contribué à creuser cet écart entre les populations (du point de vue de la pauvreté). L'étude sur les déplacés internes conduite en 2005, montre que les familles d'accueil des migrants ont noté, substantiellement, une augmentation de

leurs dépenses notamment d'alimentation et de transport (Sika et al., 2005). Cet accroissement n'a toutefois pas été accompagné d'une hausse du revenu pour deux raisons. D'une part les personnes déplacés étaient essentiellement des élèves, des personnes occupées mais ayant perdu leur emploi en raison de la migration et des chômeurs ou en quête de premier emploi. Cette tranche de la population ne dispose pas de ressources qui permettraient d'accroître le revenu global du ménage. D'autre part, la migration a exercé une pression sur le logement avec un accroissement du nombre de personnes par pièce.

Un indice de pauvreté dépendant fortement de facteurs de santé et d'éducation

L'indice de pauvreté multidimensionnelle est essentiellement expliqué tant en 2002 qu'en 2008 par la mortalité des enfants (facteur de santé) et la durée de scolarisation des membres du ménage (facteur d'éducation). La contribution du facteur relatif à la santé a certes baissé entre 2002 et 2008, passant de 41% à 37% mais reste le facteur le plus déterminant dans l'explication de l'indice synthétique de pauvreté. Il convient toutefois de noter qu'il existe une hausse prononcée de ce facteur à l'Ouest (de 37% en 2002 à 43% en 2008) et plus ou moins légère au Sud-Ouest (35% en 2002 et 37% en 2008). Il existe donc une dégradation des conditions sanitaires des enfants dans les régions ouest (Ouest et Sud-Ouest) entre ces deux dates même si le revenu régional brut par habitant a augmenté dans le courant de ces deux dates dans ces régions. Tout se passe comme si le revenu national ou régional ne permet pas d'améliorer les conditions sanitaires des enfants. Mosso (2012) conclut que bien que les inégalités socio-économiques conduisent à des inégalités sanitaires, la dégradation de la survie des enfants est plus prononcée au sein des ménages de classes moyenne et aisée qu'au sein des ménages les plus démunis.

Faut-il remettre en cause les dispositions sanitaires en matière de soins aux enfants ou plutôt accuser l'itinéraire thérapeutique des parents ? En matière de santé des enfants, le facteur social joue un rôle fondamental (Mosso, 2012) qu'il faudra considérer dans la conception et mise en œuvre de politiques.

Outre ces deux facteurs, ceux liés aux conditions de vie ont fortement varié de 2002 à 2008. En 2002, l'indice était expliqué à environ 19% par l'utilisation des combustibles « sales » et de l'absence d'accès à un système d'assainissement adéquat. En marge de ces deux carences, l'on peut ajouter des difficultés d'accès à l'eau potable (5,8%) et à l'électricité (6,2%). En 2008, nous notons une aggravation des difficultés d'accès à l'eau potable (8,2%) et à l'électricité (8,2%) de façon générale en Côte d'Ivoire avec un effet plus prononcé au Nord, au Centre Nord et au Nord-Ouest. La crise survenue en Côte d'Ivoire en 2002 pourrait en partie expliquer ce constat dans la mesure où la fourniture d'eau et d'électricité a été fortement perturbée au cours de cette période.

Le taux d'activité explique-t-il la pauvreté multidimensionnelle ?

Au sens du BIT, le taux d'activité est la proportion des individus de 15 ans et plus exerçant une activité ou recherchant activement un emploi. Si au niveau national, le taux d'activité est élevé, il cache des disparités au niveau régional et par sexe. Les résultats selon le sexe montrent que les hommes ont un taux d'activité plus élevé que les femmes,

tant au niveau régional qu'au niveau national. L'analyse en termes de niveau de vie montre que l'écart entre les pauvres et les non pauvres au niveau microéconomique n'est pas important, car les pauvres sont amenés à beaucoup travailler pour survivre. Au Congo, on montre que le taux d'activité des pauvres est de 63% contre 61% pour les non pauvres (Ouadika, 2009).

Des investigations économétriques à partir de données de panel tel que décrit dans la méthodologie d'analyse en Annexe 1 montre qu'au niveau macroéconomique, le taux d'activité a un effet négatif et significatif sur la pauvreté multidimensionnelle. En effet, l'exercice d'une activité ou la recherche d'une activité est une réponse des pauvres à plusieurs formes de privation. En revanche, l'inactivité, si elle est volontaire (non liée à la formation) est un repli sur soi qui engendre à long terme une trappe à pauvreté. Cette inactivité pourrait, en outre, engendrer une transmission intergénérationnelle de la pauvreté puisqu'elle impacte fortement les normes en matière de travail transmises par les parents sans emplois à leurs enfants (Burnay, 2011). Il y a plus de chance d'être pauvre lorsqu'un ménage est dirigé par un inactif. C'est d'ailleurs pourquoi le premier objectif des OMD dans sa cible 1B met l'accent sur le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes de trouver un travail décent et productif. En 2008, le Système de Nations Unies (SNU) a ainsi mobilisé 22 millions USD auprès de la communauté des donateurs afin de financer des programmes générateurs de revenus. Toutefois, la Côte d'Ivoire rencontre d'énormes difficultés pour faire face à l'accroissement de l'informalisation de l'emploi. Finalement, on assiste à une coexistence d'un taux d'informalité élevé dans l'emploi et d'un taux de chômage élevé. Mais de nombreux chômeurs ne sont pas pauvres. Les inactifs et les chômeurs sont plus pauvres que les actifs occupés.

Pour améliorer le taux d'activité et réduire la pauvreté sous toutes ses formes, des actions ont été entreprises dont les effets restent encore peu perceptibles. Il s'agit de la création de la plateforme de service (PFS) en 2003, de la mise en place du Projet d'Assistance Post Conflit (PAPC), du Programme d'Aide à l'Embauche (PAE) et du Programme de Développement des initiatives Génératrices de Revenu (PROGIGUE). En 2009, ces programmes et projets ont généré 6 106 emplois dans des domaines très variés comme l'agriculture, les TIC, etc. Des mesures spécifiques sont prévues dans le Programme National de Développement (PND) afin de faire contribuer l'emploi à la réduction de la pauvreté. Il s'agit essentiellement de l'amélioration des revenus des producteurs ruraux et la création d'un filet de sécurité social, ce qui permet de combler le gap entre le niveau de consommation des ménages et le seuil de pauvreté monétaire ou multidimensionnelle. Cependant, la décroissance continue du ratio emploi/population en âge de travailler (de 66,5% en 2000 à 57,6% en 2007) en raison de la dégradation du climat des affaires et de la faiblesse des investissements, de même que la forte informalisation de l'emploi (90% des emplois sont informels), risque de compromettre ce projet de promotion de l'emploi décent afin de réduire la pauvreté.

Au niveau régional, le taux d'activité et la pauvreté multidimensionnelle n'ont pas une relation régulière. En 2002, la région du Sud enregistre l'IPM le plus faible avec un taux d'activité très faible classé en avant-dernière position. C'est la résultante des projets et programmes de renforcement de l'accessibilité à des services publics de base comme l'accès à la santé, l'éducation, l'électricité, l'eau potable, etc. En 2011, Abidjan présente

Code de champ modifié

Mis en forme : Police : (Par défaut)
Times New Roman, 12 pt

l'IPM le plus faible avec un taux d'activité intermédiaire. En termes de corrélation entre les deux indicateurs, les évolutions sont contrastées. En 2002, le coefficient de corrélation entre les deux grandeurs est pratiquement non significatif de l'ordre de -0,026. En 2008, il a évolué à -0,117 et en 2011, la relation est apparue positive. Faut-il en déduire une dégradation de la qualité de l'emploi sur la période 2008-2011 ? En effet, dans de nombreuses régions, la crise militaire a exacerbé la population. Des projets de formation entrepris pour faire face au manque d'emploi sont arrivés à terme sans que la crise ne trouve de solution. Dans ce cas d'espèce, l'emploi informel avec ses effets de propagation de la pauvreté devient la solution. La préoccupation n'est plus l'emploi décent, mais l'occupation d'une activité qui permet d'assurer la survie de l'individu, ce qui engendre une relation positive entre taux d'activité et taux de pauvreté multidimensionnelle.

Entre 2008 et 2011, le taux d'activité a diminué dans toutes les régions ivoiriennes, sauf au Centre-Est où il a augmenté, mais de façon marginale (0,1%). Ceci aurait eu pour conséquence l'accroissement généralisé de la pauvreté multidimensionnelle. Cependant, même au Centre-Est où le taux d'activité a augmenté, la pauvreté a augmenté de près de 70%.

Ces différents résultats caractérisent la pauvreté laborieuse dont la structure et les déterminants méritent de plus amples analyses.

4. CONCLUSION

Cette étude a eu pour objectif de proposer une cartographie des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle au niveau régional et d'expliquer les tendances, les disparités régionales et les inégalités entre hommes et femmes des différents indicateurs. Les données utilisées sont issues de plusieurs sources, notamment les Enquêtes Niveau de vie des ménages de 2002, 2008 et 2011 de l'Institut National de la Statistique, les enquêtes démographiques et de santé et les enquêtes à indicateurs multiples. Plusieurs autres données sont collectées de sources internationales et nationales. Les méthodologies utilisées sont diverses et varient selon les variables entrant dans le calcul des indicateurs d'intérêt.

Plusieurs résultats ressortent de ce travail parmi lesquels les plus importants sont :

- i. les régions pauvres sont aussi les régions à faible développement humain ;
- ii. des progrès en matière de développement humain ont été enregistrés dans plusieurs régions de Côte d'Ivoire;
- iii. la crise socio-politique explique la dégradation des indicateurs de développement humain et de nombreuses privations dans de nombreuses régions de Côte d'Ivoire au cours de la période 2002-2011 ;

- iv. les inégalités de genre sont en baisse en Côte d'Ivoire et dans de nombreuses régions en raison surtout du recul des inégalités en matière d'éducation et une hausse de l'autonomisation des femmes;
- v. des privations préoccupantes et en augmentation dans de nombreuses régions de Côte d'Ivoire ;
- vi. une baisse généralisée de l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle ;
- vii. une hausse de l'extrême pauvreté ;
- viii. un indice de pauvreté multidimensionnelle dépendant fortement des facteurs de santé et d'éducation.

Les principales conclusions de ce travail amènent à suggérer un certain nombre de mesures devant favoriser le développement humain des régions de Côte d'Ivoire et lutter contre toutes les formes de privation conduisant à la pauvreté des populations.

1. Une telle analyse par région requiert un ensemble diversifié de données statistiques primaires sur les conditions de vie des populations, la démographie et la santé, l'éducation, de données secondaires. Ces données doivent être complètes et couvrir l'ensemble des régions ou localités territoriales. Cependant, pour ce rapport des problèmes de données ont été constatés. Pour bien cibler la politique de développement de la Côte d'Ivoire, cette analyse régionale du développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle devra être poursuivie. Pour ce faire, des enquêtes devront être réalisées afin de disposer d'inputs pour l'élaboration des rapports de ces études.

2. Cette étude révèle des progrès en matière d'éducation, d'accès aux soins de santé, d'amélioration des conditions de vie des populations, mais les disparités entre femmes et hommes d'une part et d'autre part entre régions demeurent encore et les indicateurs sociaux restent encore faibles comparativement à de nombreux pays africains. Ainsi, l'Etat devra (i) renforcer les politiques d'éducation en mettant l'accent sur l'investissement en infrastructures éducatives, le renforcement des capacités des enseignants, la promotion de la femme à l'école, l'amélioration de la performance à l'école primaire, la révision des programmes d'enseignement qui devront s'adapter aux besoins du marché du travail, (ii) renforcer les politiques d'accès aux soins de santé qui passent nécessairement par l'investissement en infrastructures sanitaires, le renforcement des capacités dans le domaine de la santé, la lutte contre les grandes pandémies, (iii) poursuivre les politiques d'accès à l'eau potable, à l'électricité, (iv) élaborer et mettre en œuvre une politique de l'habitat décent, (v) mettre en œuvre des politiques d'aide en faveur des classes défavorisées, (vi) promouvoir la croissance économique soutenue qui favorise l'emploi.

3. Ce rapport met en exergue la faible implication des femmes dans l'activité économique et surtout dans la prise de décision politique. Les politiques publiques devront ainsi promouvoir le genre, renforcer les capacités des femmes dans le domaine de la politique et améliorer l'insertion et l'autonomisation des femmes.

4. Finalement, cette étude met en exergue de fortes disparités régionales en matière de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle s'expliquant par la densité de l'activité économique dans les régions, les inégalités de richesse monétaire. En ce sens, l'Etat devra réorienter et poursuivre les politiques de décentralisation pour une meilleure

perception et une meilleure prise en compte des problèmes des populations et de leurs demandes sociales, la décentralisation étant considéré comme un moyen important de lutte contre la pauvreté et de développement local.

RÉFÉRENCES

- Alkire, S., et J. Foster. 2009. *Counting and Multidimensional Poverty Measurement*. OPHI Working Paper 7. Oxford Poverty and Human Development Initiative, Oxford, Royaume-Uni.
- Alkire, S., et M. Santos. 2010. *Acute Multidimensional Poverty: A New Index for Developing Countries*. Human Development Research Paper 11. UNDP-HDRO (BRDH du PNUD), New York, USA.
- Alkire, S., J. M. Roche, M.E. Santos, et S. Seth. 2011. *Multidimensional Poverty Index: New Results, Time Comparisons and Group Disparities*. Human Development Research Paper. PNUD–BRDH, New York, USA.
- Amelewonou, K. et M. Brossard. 2004. *Mesurer la couverture scolaire globale d'un pays : l'espérance de vie scolaire*. Note méthodologique N°3. UNESCO, Pôle de Dakar.
- Anselin, L. 2001. *Spatial Econometrics*, in Baltagi, B. (ed.), *Companion to Econometrics*, Oxford, Basil Blackwell.
- Azoh, J.-J., C. Koutou et M. C.-D. Hamer. 2009. *Impact du conflit armé sur l'éducation primaire : le cas ivoirien*. Mimeo.
- Barro, R. J. et J.-W. Lee. 2010. *International Data on Educational Attainment : Updates and Implications*. <http://www.barrolee.com/>.
- Burnay, N. 2011. *Transmissions générationnelles à l'épreuve de l'inactivité*. In T. Eggerickx & B. Masquelier, eds. *Dynamiques de pauvretés et vulnérabilités, Mesures et processus explicatifs en démographie*. Louvain-la-Neuve: Presses Universitaires de Louvain, pp. 129–142.
- Esso, L. J. 2011. *Is Economic Growth in Cote D'ivoire Pro-Poor? Evidence from Lsms Data: A Note*. *Bulletin of Economic Research*. 64(4), 575–580.
- Kouadio, B. M. (1995), *Le marché du travail en Côte d'Ivoire: de la rigidité à la flexibilité*, Thèse de doctorat. Université de Bordeaux, France.
- Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement. 2009. *Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté*. Côte d'Ivoire.
- Mosso, R. A. 2012. *Santé et mortalité des enfants en Côte d'Ivoire*. Thèse de doctorat, Université Paris Descartes.
- Ouadika, S. A. B. 2009. *Pauvreté et marché du travail urbain, Enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM 2005)*, Document de travail. Congo.

PNUD, 2010. Rapport sur le développement humain 2011: La vraie richesse des nations: Les chemins du développement humain. Programme des Nations Unies pour le développement. New York, USA.

PNUD, 2011. Rapport sur le développement humain 2011: Durabilité et Equité- Un meilleur avenir pour tous. Programme des Nations Unies pour le développement. New York, USA.

Poulain, M. Une méthodologie pour faciliter la cartographie des niveaux de mortalité en l'absence de données sur les décès par âge. In: Espace, populations, sociétés, 1990-3. Les inégalités géographiques de la mortalité (I) - The Geographical Inequalities of Mortality (I). 387-391.

Reuge, N. 2004. Les profils de scolarisation. Note méthodologique N°2. UNESCO, Pôle de Dakar.

Sika G. L., R. Fassassi, A. Ouattara, A. R. Mosso, K. E. Bentuni et A. Damit. 2005. Enquête sur les conditions de vie des personnes déplacées internes (PDI) et des familles d'accueil en Côte d'Ivoire. ENSEA, Ministère De La Solidarité, de la Sécurité Sociale et des Handicapés, UNFPA.

ANNEXES

ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE

A. LES REGIONS ET DONNEES DE L'ANALYSE

Cette section met en lumière la stratification en régions retenues pour l'analyse géographique des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle. Elle présente, par ailleurs, les sources des données ainsi que les différentes variables utilisées. Par souci de concision, nous ne présenterons pas les méthodes d'échantillonnage adoptées pour la conduite des différentes enquêtes par sondage.

A.1 Le découpage en régions

Les indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle seront calculés au niveau national et selon les régions de Côte d'Ivoire. Les régions qui serviront de base à cette analyse sont les dix (10) pôles de développement retenus par l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire dans l'Enquête Niveau de Vie (ENV) de 2008. En effet, dans l'ENV 2008, l'INS regroupe les dix-neuf (19) régions administratives en dix (10) pôles de développement que sont le Sud, le Sud-ouest, le Centre, le Centre-est, le Centre-ouest, le Centre-nord, l'Ouest, le Nord, le Nord-est et le Nord-ouest. Ce découpage en dix pôles de développement sera utilisé pour une nouvelle stratification des données de l'ENV de 2002 et des autres bases de données qui serviront d'inputs aux différents calculs des indicateurs. Pour guider la politique de décentralisation axé sur le découpage administratif de septembre 2011, une matrice de passage est proposée (**Tableau 8** ~~Tableau 8~~). Par ailleurs, la dynamique du développement humain et de la pauvreté multidimensionnelle sera appréciée à Abidjan qui représente la principale agglomération de la Côte d'Ivoire. Cette démarche a aussi été utilisée pour analyser la dynamique de la pauvreté et des inégalités dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de 2009. Pour une analyse de la vraisemblance des indicateurs par rapport à ceux proposés dans le rapport sur le développement humain de 2011 produit par le PNUD, nous calculerons l'IDH, l'IDHI, l'IIG et l'IPM au niveau national.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 8: Découpage administratif régional selon l'ENV 2008 et selon le découpage administratif de septembre 2011

REGION et districts	DEPARTEMENT - ancien	Régions	Départements	Localités anciennes
District Abidjan	Abidjan		Abidjan	
District Yamoussoukro	Yamoussoukro		(Yamoussoukro; Attégouakro)	
NORD	BOUNDIALI	Bagoué	Boundiali, Tiengrela, Kouto	BOUNDIALI
	FERKESSEDOUGOU	Tchologo	Ferkessédougou, Ouangolodougou	KORHOGO
	KORHOGO	Poro	Korhogo, Simémattiali, Dihodougou	KOUTO
	TENGRELA	Tchologo		MBENGUE TENGRELA
Comoé	ABIDJAN	Grands Ponts	Abidjan, Dabou, Jacqueville, Grand-Lahou,	BINGERVILLE LAKOTA
	ABOISSO	Sud-Comoé	Aboisso, Adiaké, Grand Bassam, Tiapoum	BONOUA MAFERE
	ADIAKE			DABOU RUBINO
	ADZOPE	Massan	Adzopé, Alepé, Akoupé, Yakassé -Attobrou	DIVO SIKENS
Lagunes	AGBOVILLE	Agneby-Tiassa	Agboville, Tiassalé, Sikensi	FRESCO TAABO
	ALEPE			AGOU THOMASSET
SUD	DABOU			BASSAM TIAPOUM
Goh - Dhiboua	DIVO	Loh-Djiboua	Divo, Lakota, Guitri	TIASSALE YAKASSE- ATTOBROU
	GRAND-BASSAM			GUTTRY KAKOUKRO
Lagunes	GRAND-LAHOU			HIRE JACQUEVILLE
	JACQUEVILLE			ANYAMA-VILLE ATTINGUIE
SUD-OUEST	LAKOTA			AYAME KAKOUKRO
	TIASSALE			BECEDI-BRIGNAN KREZOUKOUJE
Bas-Sassandra	SAN-PEDRO	San-Pédro	San-Pédro, Tabou	BUYO SAN-PEDRO
	SASSANDRA	Gboklé	Sassandra, Fresco	GUEYO SASSANDRA
	SOUBRE	Nawa	Soubré, Gueyo	MANABOUE SOUBRE
	TABOU			MEAGUI TABOU

	BOCANDA			ABOUA KOUASSIKRO	KOKOUMBO	TIEBISSOU
	BONGOUANOU			ARRAH	KONANGRE	TIEMELEKRO
	DAOUKRO	<i>Iffou</i>	<i>Daoukro, M'bahiaikro, Prikro</i>	BOCANDA	KROUKROUBO	TOUMODI
CENTRE	DIMBOKRO	<i>N'zi</i>	<i>Dimbokro, Bocanda, M'batto, arrah, Bougotanou</i>	BONGOUANOU	M'BAHIAKRO	YAMOUSSOUKRO
<u>Lacs</u>	M'BAHIAKRO			DAOUKRO	M'BATTO	
	TIEBISSOU			DIDIEVI	OUELLE	
	TOUMODI			DIMBOKRO	PRIKRO	
	YAMOUSSOUKRO	<i>Belier</i>	<i>Attigouakro, Didievi, Tiebissou, Toumodi, Yamoussoukro</i>	GOUROMINANKRO		
CENTRE-EST	ABENGOUROU	<i>Indénié - Duablin</i>	<i>Abengougou, Agnibilikro, Betié</i>	ABENGOUROU	BETTIE	N'ZOREKRO
<u>Comé</u>	AGNIBILEKROU			AGNIBILEKROU	NIABLE	
	MANKONO	<i>Kayadougou</i>	<i>Mankono, Konahiri</i>	DIANRA	OUANINOU	TIENINGBOUE
NORD-OUEST	Woroba		<i>Follon (M'nignan et Kaniasso)</i>			
<u>Denguélé</u>	ODIENNE(Denguelé)	<i>Kabadougou, Folon</i>	<i>Odienné, Madinani, Samatiguila</i>	KANI	SEGUELA	TOUBA
	Woroba	<i>Worodougou</i>	<i>Seguela, Kani</i>	MANKONO	SEKODOUGOU	
	Woroba	<i>Bafing</i>	<i>Touba, Koro, Ouaininou</i>	ODJENNE		
	BEOUMI			BEOUMI	DABAKALA	NTAKARA
CENTRE NORD	BOUAKE	<i>Ghêké ou Wawlé</i>	<i>Bouaké, Botro, Beoumi, Sakassou</i>	BOTRO	DIABO	SAKASSOU
	DABAKALA			BOUAKE	FRONAN	TAFIRE
<u>Vallée du Bandama</u>	KATIOLA	<i>Hambol</i>	<i>Katiola, Dabakala, Niakaramadougou</i>	BROBO	KATIOLA	TORTIYA
	SAKASSOU					
<u>Sassadra-Marahoué</u>	BOUAFLE	<i>Marahoué</i>	<i>Bouafle, Sinfra, Zuenuoula</i>	BONON VILLE	GUIBEROUA	ZOUKUGBEU
<u>Sassadra-Marahoué</u>	DALOA	<i>Haut Sassadra</i>	<i>Daloa, Issia, Yavoua, Zoukougbeu</i>	BOUAFLE	ISSIA	ZUENUOLA
<u>Goh - Dibooua</u>	GAGNOA	<i>Gôh</i>	<i>Gagnoa, Oumé</i>	DALOA	OUME	
	ISSIA			DIEGONEFLA	OURAGAHIO	
CENTRE-OUEST	OUME			GADOUAN	SAIOUA	
	SINFRA			GAGNOA	SINFRA	
	VAVOUA			GOHITAFLA	VAVOUA	

	ZUENOULA				
<u>Zanzan</u> NORD-EST	BONDOUKOU	Gountougo	<u>Bondoukou, Sandegue, Koun-Fao, Tansua, Tanda</u>	ASSUEFRY	DOROPO
	BOUNA	Boukani	<u>Bouna, Doropo, Nassian, Tchini</u>	BONDOUKOU	KOUN-FAO
	TANDA			BOUNA	TANDA
	BANGOLO			BANGOLO	FACOBLY TAI
OUEST	BIANKOUMAN			BIANKOUMA	GUIGLO TOULEPLEU
	DANANE			BIN HOUYE	KOUIBLY ZOUAN-HOUNIEN
	DUEKOUÉ	<u>Yemahin ou Guemon</u>	<u>Duekoué, Bangolo, Kouibli</u>	BLOLEQUIN	LOGOUALE
	GUIGLO	<u>Cavalv</u>	<u>Guiglo, Blotequin, Toulepleu</u>	DANANE	MAN
<u>Montagnes</u>	MAN	<u>Tonkpi</u>	<u>Man, Zouan-hounien, Biankouma, Danané</u>	DJOTOUO	SAGOUINE
	TOULEPLEU			DUEKOUÉ	SIPILOU

A.2 Sources de données et variables

Une cartographie de la pauvreté et du développement humain est un profil géographique de ces indicateurs qui indique pour les zones d'un pays, ici la Côte d'Ivoire, les niveaux de pauvreté et de développement humain. Cette cartographie peut jouer un rôle important dans l'orientation des politiques économiques et sociales et des dépenses publiques destinées à réduire la pauvreté. Cependant, la précision géographique exige de travailler avec des bases de données étendues, telles que des recensements de population. Or, ces bases de données ne comportent pas, en règle générale, des informations détaillées à propos des variables entrant dans le calcul des indicateurs de pauvreté multidimensionnelle et de développement humain, car leur collecte au niveau de tout un pays s'avère extrêmement coûteuse. C'est pourquoi, nous allons recourir à des enquêtes par sondage, comme c'est le cas pour l'élaboration du rapport annuel sur le développement humain.

L'analyse des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle nécessite de disposer d'un grand nombre de données statistiques individuelles issues de plusieurs sources. Dans cette étude, nous employons principalement six (6) bases de données réalisées par différentes institutions et portant sur la Côte d'Ivoire. Ce sont les Enquêtes Niveau de Vie des ménages de 2002 et 2008 réalisées par l'Institut National de la Statistique, les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) de 1998 et 2005 et les Enquêtes à Indicateurs Multiples (MICS) de 2000 et 2006. Le choix de ces données répond en outre à un souci de comparaison temporelle. Ces données seront complétées par d'autres sources administratives surtout en ce qui concerne les indicateurs relatifs à la santé et à l'éducation.

Les variables concernées par cette étude sont relatives à l'éducation, à la démographie, au niveau de vie décent, à la santé, au marché du travail et à l'autonomisation.

B. CALCUL DES INDICATEURS DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Cette section présente l'approche utilisée pour le calcul des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle. Elle met l'accent sur les données employées.

B.1 Estimation des variables démographiques

Dans les pays en développement où les statistiques sont en général déficientes, les enquêtes démographiques et sanitaires (EDS et MICS) sont utilisées comme principales sources d'informations des phénomènes démographiques. Elles constituent le seul moyen fiable de mesurer directement la mortalité dans un pays où l'état civil fait globalement défaut. La Côte d'Ivoire a bénéficié d'importants appuis financiers extérieurs pour la réalisation de trois EDS et de trois MICS depuis 1990.

L'espérance de vie à la naissance est définie comme le nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa

naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie. De ce fait, la connaissance des taux de mortalité par âge est nécessaire. L'estimation de cet indicateur est basée sur la table de mortalité de la population concernée. En Côte d'Ivoire, les informations collectées lors du RGPH 1998 ont permis d'estimer une table de mortalité de la population ivoirienne au niveau national. L'analyse démographique considère que la mortalité est un phénomène rare. Ce faisant, dans les pays à statistiques déficientes, l'appareil statistique est incapable de fournir des tables de mortalité régionales qui traduiraient la variabilité spatiale de l'espérance de vie à la naissance, donc de la mortalité.

La méthodologie d'estimation de l'espérance de vie au niveau local s'inspirera des travaux de Poulain (1990). L'application de cette méthodologie nécessite de disposer de :

- une table de mortalité de référence : il s'agit ici de la table de mortalité de la Côte d'Ivoire, élaborées à partir des données du RGPH 1998 ;
- structures par âge et sexe de chacune des régions ;
- le nombre total de décès réellement observés dans chaque région.

La démarche consistera à calculer les taux comparatifs de mortalité (t), exprimés comme étant le rapport entre les décès attendus et les décès réellement observés. Les décès attendus représentent les décès que l'on aurait réellement enregistrés dans la région considérée si les quotients de mortalité observés étaient ceux de la table de référence. L'auteur montre l'existence d'une corrélation linéaire assez bonne entre le taux comparatif de mortalité et l'espérance de vie à la naissance. Ainsi, l'espérance de vie régionale sera obtenue par la relation $E^o = M + k \cdot (t-1)$ où k est une constante à estimer par la méthode des moindres carrés ordinaires, M l'espérance de vie de la table de référence (espérance de vie, sexes confondus au niveau national) et t le taux comparatif de mortalité.

Plus précisément, l'approche suivante sera adoptée pour le calcul de l'espérance de vie à la naissance pour les femmes, les hommes et l'ensemble de la population.

a/ Estimation des décès observés par pôle

Compte tenu de l'existence de données manquantes des décès observés au sein de chaque pôle, il faut estimer ces décès. Pour ce faire, nous utilisons la formule de passage du quotient de mortalité au taux de mortalité par âge spécifique qui s'écrit :

$$q_x = \frac{2 \cdot a^* \cdot m_x}{2 + a^* \cdot m_x}$$

où q représente le quotient de mortalité, x l'âge, m le taux de mortalité et a l'amplitude de la classe de la population considérée.

Le taux de mortalité est calculé pour chaque pôle et par tranche d'âges à partir des quotients de mortalité obtenus à partir des données du RGPH 1998.

Les autres étapes pour le calcul de l'espérance de vie (que nous ne détaillerons pas par souci de concision) se résument de la manière suivante :

Code de champ modifié

b/ Calcul des décès attendus par sexe pour chaque pôle.

c/ Calcul des taux comparatifs par sexe pour chaque pôle.

d/ Calcul de l'espérance de vie par sexe au sein de chaque pôle.

Ces calculs s'appuient sur les tables de mortalité suivantes obtenues à partir du RGPH 1998 comme mentionnées précédemment.

Tableau 9: Table de mortalité, sexe féminin, ensemble Côte d'Ivoire (espérance de vie des femmes : 52,7 ans).

Age	0	1	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
Qx (%)	94,8	72,5	31	18	19,9	23,8	27,5	31,6	36,1	41,4	46,1	59,2	79	115,9	175,1	264	380,2	533,2	706,1	860,4	1000
Ex	52,7	57,2	58	54	50,3	46,2	42,3	38,4	34,6	30,8	27	23,2	19,5	15,9	12,7	9,8	7,4	5,4	3,8	2,6	1,7

Tableau 10: Table de mortalité, sexe masculin, ensemble Côte d'Ivoire (espérance de vie des hommes : 49,2 ans).

Age	0	1	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
Qx (%)	112	76,9	33,5	18,2	22,6	32,1	33,7	35,9	40,5	48,7	59,02	77,01	99,8	140,5	201,7	295,7	419,9	570	734,8	876,1	1000
Ex	49	54,4	54,8	51,6	47,5	43,6	39,9	36,2	32,5	28,8	25,1	21,5	18,1	14,8	11,8	9,1	6,9	5,1	3,6	2,5	1,7

L'ensemble des données démographiques à utiliser pour les estimations des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle est résumé dans le [Tableau 11](#).

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 11: Liste des dimensions, indicateurs et sources de données (IDH)

	Indicateurs	Source de données			
			Indicateurs nécessaires pour le calcul		Niveau de découpage
IDH	Espérance de vie à la naissance : c'est le nombre moyen probable d'années que les membres d'une génération peuvent espérer vivre à leur naissance	RGPH 1998 Projections démographiques	Méthode proposée par M. POULAIN, 1990		10 régions administratives en 2005
			1. Table de mortalité nationale, sexes séparés		
			2. Structures par âge et sexe de chaque région		
			3. Nombre total de décès réellement observés par sexe si possible		
	Durée moyenne de scolarisation	ENV 2002 et 2008	Barro et Lee (2010)		10 régions administratives en 2005
	Durée attendue de scolarisation: c'est l'espérance de vie scolaire	Effectifs d'enfants scolarisés par âge et par niveau	Espérance de Vie Sculaire		
IIG	Taux de mortalité maternelle	EDS 1994, EIS 2005			10 régions administratives en 2005
	Taux de fécondité des adolescentes	EDS 1998 et EIS 2005			10 régions administratives en 2005
	Nombre de femmes et d'hommes ayant au moins une instruction de niveau secondaire				
IPM	Mortalité infantile	EDS 1998, EIS 2005	Quotient de mortalité avant l'âge de 1 an		10 régions administratives

B.2 Indice de développement humain (IDH)

L'indice de développement humain (IDH) développé par le PNUD est un indicateur synthétique mesurant le niveau moyen de développement humain atteint dans un pays donné. Trois aspects ou dimensions sont considérés dans la construction de cet indicateur,

à savoir la santé et la longévité, l'accès à l'instruction et le niveau de vie décent. L'IDH est une moyenne géométrique des indices normalisés utilisés pour mesurer les niveaux atteints dans chacune des dimensions.

La méthodologie développée et utilisée dans les rapports du PNUD sera employée pour la construction de cet indicateur. La liste des dimensions, indicateurs et sources de données est présentée dans le [Tableau 12](#) ci-après.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 12: Liste des dimensions, indicateurs et sources de données (IDH)

Dimension	Indicateurs	Source de données	Observations
Santé et longévité	Espérance de vie à la naissance	RGPH 1998, INS	A estimer
	Durée moyenne de scolarisation	ENV 2002 & 2008 & 2011 (Barro et Lee, 2010)	A estimer
Instruction	Durée attendue de scolarisation	Institut de statistique de l'UNESCO, DIPES, BNETD	A estimer
Niveau de vie décent	RNB par habitant	ENV 2002 & 2008 & 2011 WDI 2012	A estimer

L'objectif de cette étude étant d'apprécier les évolutions par région des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle construits au niveau agrégé, les variables intervenant dans les dimensions relatives à la santé et à la longévité ainsi que celles relatives à l'instruction sont à ré-estimer suivant des méthodologies particulières. A cet effet, une méthodologie est proposée pour l'estimation de l'espérance de vie à la naissance au niveau régional.

Durée attendue de scolarisation

En ce qui concerne la durée attendue de scolarisation, elle s'apparente à l'Espérance de Vie Scolaire (EVS); c'est-à-dire un nombre moyen d'années de scolarisation que les enfants ont l'espoir de valider (les années redoublées ne sont pas comptabilisées) compte tenu des conditions actuelles du système éducatif. Cet indicateur sera estimé suivant la méthodologie proposée par Amelewonou et Brossard (2004) en adoptant la «méthode de calcul de référence». Le point de départ de cette méthode est le profil de scolarisation transversal qui correspond aux taux d'accès actuels aux différentes classes. L'estimation des taux d'accès est faite suivant la méthodologie de Reuge (2004). Etant déterminé le

profil de scolarisation transversal, on calcule alors les proportions d'une cohorte (ramenée à 100%) atteignant chaque niveau d'études. Le calcul part des individus n'ayant jamais été scolarisés jusqu'au nombre maximal d'années d'études offert par le système d'enseignement. L'espérance de vie scolaire, se déduit alors en calculant la moyenne, pondérée par les différentes proportions de la cohorte, des nombres d'années validées.

Durée moyenne de scolarisation

Un autre indicateur important relatif à l'éducation est la durée moyenne de scolarisation. En Côte d'Ivoire, cette durée semble a priori différente d'une région à une autre. En effet, la durée attendue des jeunes filles dans le Nord-ouest (Odienné par exemple) ou dans l'Est (Bondoukou par exemple) est différente de celle des jeunes filles de la région sud (Abidjan par exemple).

D'un point de vue conceptuel, la durée moyenne de scolarisation est le nombre d'années de scolarisation dont une personne âgée d'au moins 25 ans a pu bénéficier en supposant que le taux de survie ne change pas véritablement en fonction du niveau d'éducation après 25 ans et en supposant que le niveau de scolarisation varie peu entre 25 et 59 ans. Cet indicateur est obtenu à partir de la méthodologie élaborée par Barro et Lee (2010) et utilisée pour le rapport mondial sur le développement humain de 2011. L'approche proposée par ces deux auteurs utilise les données issues des enquêtes niveau de vie (ENV 2002 & 2008 & 2011 dans notre cas). La population âgée de 25 ans et plus est stratifiée par tranche d'âge de cinq (5) ans. La durée moyenne de scolarisation est alors calculée à partir de formules d'extrapolation (*forward extrapolation* et *backward extrapolation*) et obtenue comme la somme des «taux de scolarisation par âge spécifique» pour le primaire, le secondaire, l'enseignement supérieur général et l'enseignement supérieur professionnel.

B.3 Indice de développement humain ajusté aux inégalités (IDHI)

L'indice de développement humain ajusté aux inégalités permet de prendre en compte les inégalités dans l'accès aux soins de la santé et la longévité, l'accès à l'instruction et le niveau de vie décent. Cet indicateur ajuste, en fait, l'indice de développement humain (IDH) aux inégalités. L'IDHI est obtenu comme moyenne géométrique d'indices représentant les trois dimensions : la santé et la longévité, l'accès à l'instruction et le niveau de vie décent. Le rapport mondial sur le développement humain (RMDH) de 2010 et 2011 présente de manière détaillée les différentes étapes de la construction de cet indice. Dans le cadre de la Côte d'Ivoire, du fait du manque de données sur des variables telles que retracées par les rapports précités, nous utilisons des variables proxy mais adoptons la démarche du RMDH 2010.

On utilise les valeurs minimales et maximales de l'indice de développement humain présenté dans le rapport RMDH 2011 (Page 186). Ce tableau se présente de la manière suivante :

Tableau 13: Valeurs maximale et minimale de l'IDH

Indicateurs	Valeur maximale observée	Valeur minimale
Espérance de vie à la naissance	83,4	20,0
Durée moyenne de scolarisation	13,1	0
Durée attendue de scolarisation	18,0	0
Indice combiné de l'éducation	0,978	0
Revenu national brut par habitant (en PPA en \$)	107721	100

Source : PNUD (2012), RMDH 2011.

Le calcul de l'IDHI se déroule en trois étapes détaillées dans la note technique 2 du RMDH 2011. Par souci de concision, nous ne reprendrons pas les différentes formules de calcul de l'IDHI telles que décrites dans ce rapport. Nous utilisons la même méthode de calcul que le RMDH 2011 pour la mesure de l'inégalité, la mesure des indices dimensionnels ajustés et pour l'IDHI pour faciliter les comparaisons. Cependant, les sous-groupes d'individus considérés dans cette étude sont cohérents avec la structuration de la population ivoirienne adoptée par l'INS de Côte d'Ivoire. Cette démarche ne modifie pas l'indice, car l'IDHI n'est pas sensible aux associations et n'exprime pas la juxtaposition des inégalités.

Les variables et les différentes sources de données utilisées sont celles consignées dans le [Tableau 12](#).

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Estimation du revenu par habitant au niveau régional

Plusieurs méthodes ont été développées pour l'estimation du produit local brut. Au niveau africain, les méthodologies les plus utilisées sont celles élaborées par le PDM (Partenariat pour le développement municipal) et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest. L'approche fondée sur la comptabilité locale ou territoriale (ventilation des agrégats nationaux par entité territoriale) permet d'évaluer la valeur ajoutée globale locale ou encore produit local brut. L'évaluation du produit local brut se fait précisément à l'aide de modèles (matrice de comptabilité sociale, modèle démo-économique, modèle spatial) fournissant une approche exhaustive mais théorique de l'économie de la localité étudiée ou à l'aide de données d'enquêtes, réelles mais nécessairement partielles sur certaines composantes de l'économie locale.

Les données d'enquêtes combinent toutes les sources disponibles aux niveaux national et local (comptes nationaux, statistiques de production par secteur, comptes d'exploitation des entreprises, enquêtes budget-consommation des ménages, etc.) et celles qui ont pu être recueillies directement pendant l'étude, notamment celles relatives au secteur primaire, au secteur informel urbain, aux grandes entreprises, aux administrations déconcentrées, aux collectivités locales, et au stock de capital public et privé. L'estimation du revenu par habitant au niveau local exige donc de disposer d'un grand

nombre de données relativement fines concernant l'activité et la démographie au niveau local. Pour des problèmes de disponibilité de données, nous nous appuyons sur la structure des dépenses au niveau local issues des ENV 2002 et 2008, et le revenu national brut issu de la base de données *World Development Indicators* 2012 de la Banque Mondiale pour la détermination du revenu par habitant au niveau de chaque pôle de développement. De manière plus précise, les enquêtes niveau de vie des ménages étant réalisées sur la base de la représentativité des échantillons, les coefficients budgétaires de chaque région seront calculés en 2002 et en 2008. Puis, en supposant une fonction de consommation linéaire par rapport au revenu (approche keynésienne de la fonction de consommation) le revenu brut d'une région est calculé en multipliant le revenu national brut par le coefficient budgétaire de la région concernée. Finalement, le revenu par habitant de la région est obtenu en divisant le revenu régional brut par la population de cette région.

B.4 Indice des inégalités de genre (IIG)

Les inégalités de genre sont une préoccupation majeure pour les partenaires au développement et pour les acteurs politiques. Les différentes analyses sur la Côte d'Ivoire indiquent que l'inégalité de genre est une préoccupation à plusieurs niveaux. (i) Sur le marché du travail, les femmes sont plus exposées au chômage que les hommes. L'ENV 2008 montre que le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes (46,4% contre 42,7%). Cependant, les hommes qui travaillent sont plus pauvres que les femmes qui travaillent tant dans la population totale (49,6% contre 45,46%) qu'on fonction du sexe du chef de ménage (37,5% contre 35,3%). (ii) Au niveau éducatif, les filles sont moins scolarisées que les garçons (67,5% contre 79,5 % en 2001-2002; 60,2% contre 65,5% en 2005-2006 ; 60,3% contre 64,5% en 2006-2007). (iii) Sur le plan politique, les femmes sont encore moins présentes que les hommes. On note, par exemple, que la proportion de parlementaires femmes est évaluée à 4,6% en 1991, et à 8,5% (soit 19 sièges sur 223) entre 2002 et 2008. Pour les élections municipales de 2001, la proportion de femmes est de 4,6% et une seule femme a été élue aux élections de Conseillers généraux sur un total de 58. On note, par ailleurs, un nombre réduit de femmes dans le gouvernement actuel.

Ces différents constats ont motivé le PNUD à s'inspirer de la mesure des inégalités sensibles suggérées par Seth (2009) pour mettre en place l'indice des inégalités de genre (IIG). Cet indicateur traduit le désavantage des personnes d'un sexe par rapport à l'autre. Trois dimensions sont considérées dans le calcul de cet indicateur : (i) la santé reproductive, (ii) l'autonomisation et (iii) le marché du travail.

L'IIG varie entre 0 (situation idéale) et 1 (marginalisation totale d'un sexe au profit de l'autre). Sur la base de cet indicateur, la Côte d'Ivoire occupait la 136^{ème} place sur 187 avec un niveau d'IIG de 0,655 en 2011.

Dans cette étude, nous désagrègerons l'indicateur IIG au niveau des régions ivoiriennes telles que représentées par les pôles de développement définis par l'INS de Côte d'Ivoire. L'approche de calcul de cet indicateur au niveau régional est celle proposée par le PNUD à partir de variables rendant compte des trois dimensions susmentionnées. Cette analyse

par région est intéressante pour mieux apprécier les disparités régionales que ne le permet l'indicateur agrégé publié annuellement par le PNUD.

Nous présentons succinctement la procédure de calcul des variables entrant dans le calcul de l'indice d'inégalité de genre au niveau régional pour le cas de la Côte d'Ivoire, en dehors des variables démographiques présentées précédemment.

Méthodologie de calcul des variables « proxy » de l'indice des inégalités de genre

Variables liées à la dimension Autonomisation

La proportion de femmes élues par région (Parlementaires, élus locaux) relativement aux hommes rend compte de la participation au débat politique par sexe (PR). Les élus locaux sont pris en compte en référence à Beteta (2006) pour qui le nombre de sièges parlementaires féminins n'est pas pertinent. En effet, seules les élites nationales ayant eu accès à l'éducation et jouissant de relations politiques et économiques sont représentées dans les institutions politiques. Il propose donc de corriger cet indicateur d'autonomisation en prenant en compte le nombre de femmes responsables politiques au niveau local. Il aurait même été utile d'avoir des indicateurs au niveau communautaire sur la représentation et le leadership qui joue un rôle accru dans de nombreux pays comme en Inde, tout comme la composition du gouvernement par genre et par région mais dont le caractère centralisé des responsabilités impacte peu sur la localité ou la région d'origine dans son ensemble. Les données sur la participation électorale de chaque région ventilées par genre pourraient tout aussi renforcer la participation aux décisions, mais sont difficiles à obtenir.

Enfin, en lieu et place de la représentation parlementaire, nous utiliserons le nombre des élus parlementaires de chaque région et celui des élus locaux (présidents des conseils généraux et les maires) ventilés par sexe.

Un autre indicateur traduisant l'autonomisation des femmes est la proportion de femmes et d'hommes âgés d'au moins 25 ans ayant atteint le niveau secondaire ou supérieur. En effet, une éducation plus poussée accroît les libertés des femmes en les rendant plus aptes à remettre en question, à examiner et à agir sur leurs conditions, en leur facilitant l'accès à l'information. Les femmes instruites ont plus de chance de trouver un travail satisfaisant, de participer aux débats publics, de s'occuper de la santé de leurs proches et plus généralement, de faire preuve d'initiatives. Le gouvernement ivoirien avec l'appui des bailleurs de fonds dans le souci de corriger les disparités régionales a déployé des moyens d'incitation et de sensibilisation de la jeune fille en matière de scolarisation dans certaines régions de Côte d'Ivoire, notamment le Zanzan (Bondoukou), le Worodougou (Séguéla) et le Denguélé (Odienné). Les efforts se sont traduits par la distribution de kits scolaires et d'investissements pour renforcer l'offre éducative en termes de capacité d'accueil (construction d'écoles primaires et secondaires). Pour capter les effets générés par cette politique, il serait pertinent de considérer le niveau de scolarisation de la population en âge de travailler (15 ans et plus). Cet indicateur permet de caractériser le niveau atteint dans l'enseignement secondaire et supérieur de la population de 15 ans et plus par sexe (ESS). La prise en compte de la population en âge de travailler est pertinente pour deux raisons : (i) elle rend compte de l'autonomisation précoce dans les zones

rurales (mariage précoce sous forme de concubinage par exemple), (ii) transition précoce sur le marché du travail après les déperditions scolaires.

Variables liées au marché du travail

Le taux d'activité des femmes et des hommes sur le marché du travail (TAME) est obtenu comme la somme de la population au chômage et celle en emploi rapportée à la population en âge de travailler, c'est-à-dire la population âgée de 15 ans et plus.

La cartographie de l'Indice des Inégalités de Genre (IIG) est alors définie en appliquant la méthodologie proposée par le PNUD dans ses rapports RMDH 2010 et RMDH 2011.

Les variables et les différentes sources de données utilisées sont résumées dans le [Tableau 14](#).

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 14: Liste des dimensions, indicateurs et sources de données (IPM)

Dimension	Indicateurs	Source de données	Observations
Santé reproductive	- Taux de Mortalité maternelle (TMM)	MICS 2000 & 2006	A estimer
	- Taux de fécondité des adolescentes (TFA)	EDS 1998 & EIS 2005	
Autonomisation	- Elus parlementaires et locaux (PR)	Assemblée Nationale Ministère de l'intérieur (Direction de la décentralisation)	A estimer
	Niveau d'instruction secondaire et supérieur (ESS)	ENV 2002 & 2008 & 2011	A estimer
Marché du travail	Taux d'activité sur le marché du travail (TAME)	ENV 2002 & 2008 & 2011	A estimer

B.5 Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM)

L'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est construit suivant la méthodologie développée par Alkire et Foster (2009). Cet indicateur est élaboré selon une démarche

déclinée en trois étapes : le choix des dimensions et des indicateurs (1), la pondération (2) et l'agrégation (3).

La première étape consiste à choisir les indicateurs ainsi que les dimensions de mesure de la pauvreté. Dans le rapport 2010 du PNUD, le choix des indicateurs (des dimensions) a tenu compte à la fois de la disponibilité des données et des indicateurs mis en place dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). A cet effet, trois dimensions et neuf indicateurs ont été retenus dans le calcul de l'IPM (Alkire et Santos 2010; PNUD 2010)⁶.

La détermination des pauvres (seconde étape) utilise une approche à double seuil. Le premier est utilisé pour la détection des pauvres au niveau de chaque indicateur et le second pour la recherche des pauvres multidimensionnels.

Le premier seuil peut différer d'une dimension à une autre tandis que le second est constant. Etant donné que le lien étroit entre les indicateurs retenus et les OMD, les seuils des indicateurs (premiers seuils) sont proches des cibles des OMD. Ainsi, par exemple, lorsque nous considérons un indicateur comme « l'accès à l'électricité », un individu sera considéré comme pauvre au regard de cet indicateur s'il n'est connecté au réseau électrique.

En se référant au rapport 2010 du PNUD, est considéré comme « multi-dimensionnellement » pauvre tout individu qui montre une privation dans au moins 30% des indicateurs considérés.

La dernière étape consiste à attribuer des poids aux différents indicateurs et dimensions et à procéder aux différentes agrégations. Une pondération uniforme est utilisée au niveau des dimensions. Lorsque les poids de ces derniers sont fixés, alors on répartit uniformément ce poids à chacun des indicateurs qui compose la dimension.

Indicateurs et sources des données

Les indicateurs retenus dans le cadre de ce document sont ceux proposés dans le rapport du PNUD (2010). La liste des indicateurs est présentée dans le [Tableau 15](#) ~~Tableau 15~~.

Une contrainte essentielle liée à la construction de cet indicateur est l'utilisation de la même source de données. A cet effet, les données issues des enquêtes MICS et EDS semblent être plus appropriées pour la construction de l'IPM que les Enquêtes Niveau de Vie (ENV).

Toutefois, dans le cadre de ce document, un privilège sera accordé aux données relatives aux ENV. Etant donné que les indicateurs relatifs à la santé ne sont pas renseignés dans les enquêtes ENV de 2002 et 2008 sauf en 2011, nous procéderons par appariement pour la construction des indicateurs manquants (essentiellement les indicateurs de santé).

L'appariement ou "appariement par score de propension" (*propensity score matching*), est une technique utilisée pour l'évaluation d'impact de politique. Son principe est décrit

⁶ Dans le cadre du rapport mondial du PNUD, il est proposé trois dimensions pour dix indicateurs. Toutefois, en tenant compte de la contrainte des données, neuf indicateurs ont été retenus pour le calcul des indicateurs au niveau régional en Côte d'Ivoire.

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

en détail dans les livres de Shahidur et al. (2010)⁷ et Gertler et al. (2011)⁸. Son principe est résumé comme suit: "*propensity score matching (PSM) constructs a statistical comparison group that is based on a model of the probability of participating in the treatment, using observed characteristics. Participants are then matched on the basis of this probability, or propensity score, to non-participants.*" (Shahidur et al., 2010, P. 53).

La technique d'appariement utilisée est proche de celle utilisée pour évaluer l'impact d'une politique. Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique, nous disposons de deux groupes d'individus à savoir les bénéficiaires et les témoins. La difficulté de l'évaluation de l'impact réside dans le fait que le statut des individus de la population est connu: ils sont soit témoins soit bénéficiaires. Ainsi, il est impossible d'obtenir la situation «finale» des bénéficiaires s'ils n'avaient pas participé au programme (puisque'ils y ont participé) ou celle des témoins s'ils avaient bénéficié du programme (puisque'ils n'y ont pas participé). La technique d'appariement consiste à retrouver des individus des deux groupes relativement proches afin d'évaluer l'impact de la politique en corrigeant par des facteurs exogènes au programme. Cette approche de recherche d'individus «proches» sera appliquée afin de compléter la base de données des enquêtes ENV par des indicateurs absents de cette dernière.

La méthode part de deux groupes d'individus : les ménages sélectionnés au cours des deux opérations de collecte (ENV et EDS/EIS) constituent les groupes considérés. On fait l'hypothèse que les deux ensembles sont disjoints et que les probabilités d'inclusion sont fonction des caractéristiques des ménages afin de les rapprocher⁹. Le calcul des probabilités d'inclusion permet, dans une seconde phase, d'apparier les individus des deux groupes¹⁰. On vérifie la qualité de l'appariement par des tests statistiques dont le plus utilisé est la présence d'un support commun entre les deux groupes.

Par exemple, les enquêtes ENV ne disposent pas d'informations sur les indicateurs de santé alors que ces informations sont disponibles dans les données des enquêtes EDS. Ainsi, les deux sources de données seront mises en commun en procédant par un jumelage (appariement). Lors de la mise en œuvre de cette procédure, des variables socio-économiques telles que le niveau d'instruction, le sexe, la région, etc. communes aux individus considérés dans les deux bases de données ont été utilisées. Suivant ce procédé, nous nous rapprochons du principe selon lequel la construction de l'IPM est faite sur des données provenant de la même enquête. Le biais lié à l'utilisation de bases

⁷ Shahidur R. Khandker & Gayatri B. Koolwal & Hussain A. Samad (2010), *Handbook on Impact Evaluation: Quantitative Methods and Practices*. The World Bank.

⁸ Paul J. Gertler, Sebastian Martinez, Patrick Premand, Laura B. Rawlings, Christel M. J. Vermeersch (2011), *Evaluation in Practice*. The World Bank.

⁹ Il est à noter que ces hypothèses peuvent paraître fortes. En effet, d'une part certains individus pourraient être à la fois dans les deux échantillons. Lors de la sélection des ménages dans deux opérations de collecte indépendantes, il est rare de sélectionner uniquement les ménages qui n'ont jamais été interviewés. D'autre part, nous supposons que les probabilités d'appartenance à chaque groupe peuvent dépendre des caractéristiques relativement stables dans le temps des individus (sexe, date de naissance, etc.). Même si le choix a priori de la taille de l'échantillon dans une enquête aléatoire ne tient pas compte des individus, la sélection des ménages au cours de la collecte peut en dépendre.

¹⁰ Ce rapprochement s'effectue sur la base des individus les plus proches ; ce qui sous-entend la définition d'une distance.

de données différentes est réduit du fait de la procédure d'appariement puisqu'elle se base sur des comportements communs des ménages eu égard aux variables considérées. Les sources de données ainsi que les indicateurs pour le calcul de l'IPM sont synthétisés dans le [Tableau 15](#).

Code de champ modifié

Mis en forme : Police :12 pt

Tableau 15: Liste des dimensions, indicateurs et sources de données (IPM)

Dimension	Indicateurs	Source de données	Date
Santé	Mortalité infantile	EDS	1998
		EIS	2005
Education	Durée de scolarisation Enfants scolarisés	ENV	2002 & 2008 & 2011
		ENV	2002 & 2008 & 2011
Condition de vie	Combustible de cuisson Eau Électricité Sols Équipements W.-C.	ENV	2002 & 2008 & 2011
		ENV	2002 & 2008 & 2011
		ENV	2002 & 2008 & 2011
		MICS	2000 & 2006 & 2011
		ENV	2002 & 2008 & 2011
		ENV	2002 & 2008 & 2011

Afin de construire l'IPM pour la Côte d'Ivoire ainsi qu'une désagrégation par région, le ménage sera considéré comme unité statistique. La méthodologie proposée par Alkire et Foster (2009) sera appliquée sur les données constituées.

Les données d'enquêtes ont été utilisées pour la construction de l'indicateur en 2002 et 2008. Pour l'année 2011, les données n'ont couvert qu'une partie de la ville d'Abidjan et la région ouest de la Côte d'Ivoire. Ainsi, à partir de ces données, l'indice a été estimé pour la région Ouest de la Côte d'Ivoire. Les valeurs de l'indice pour les autres régions ont été estimées sur la base des taux de croissance annuels moyens de l'indice et ses composantes entre 2002 et 2008 ainsi que ces taux entre 2008 et 2011 pour l'Ouest de la Côte d'Ivoire.

C. COMPRENDRE LES TENDANCES ET LES LIENS

Dans cette section, nous présentons l'approche employée pour analyser les évolutions des indicateurs par région et par sexe, et pour étudier les facteurs permettant d'expliquer les disparités régionales et par sexe de ces indicateurs.

C.1 Les évolutions

L'étude de la dynamique des indicateurs de développement humain et de pauvreté multidimensionnelle sera menée principalement à l'aide de graphiques et de tableaux. Il s'agit principalement des diagrammes en bande, principal outil d'appréciation des évolutions des indicateurs entre 2002 et 2008 d'une part, et entre régions et par sexe d'autre part. Cette analyse, purement descriptive, fera le diagnostic des niveaux de

développement humain et de pauvreté multidimensionnelle atteints par chaque région et par sexe en 2002 et 2008.

Une analyse comparative des niveaux des différents indicateurs sera faite en utilisant comme date de référence 2002 pour caractériser la situation de la pauvreté ou du développement humain avant la période de crise socio-politique dans chacun des pôles de développement et dans l'ensemble du pays, et par sexe. La situation d'après la crise sera appréhendée par les indicateurs calculés pour la date 2008. Par ailleurs, ce rapport mettra l'accent sur la disparité régionale et les variations en pourcentage par sexe des différents indicateurs calculés. L'analyse descriptive permettra de trouver des explications au diagnostic mené à partir des évolutions des différents indicateurs régionaux et par sexe.

C.2 Les facteurs explicatifs des disparités

Le profil des indicateurs par région et par sexe s'explique par des facteurs économiques, sociaux, environnementaux et politiques comme globalement présenté dans le rapport mondial sur le développement humain de 2011.

Outre l'utilisation de la statistique descriptive pour représenter de façon assimilable, les informations données par les indicateurs séparément, la statistique exploratoire multidimensionnelle sera utilisée pour évaluer les interactions spatiales et régionales, et établir des typologies permettant de définir des groupes de régions à comportement semblable; l'objectif étant de décrire et de visualiser les distributions spatiales. Cette analyse permettra de déterminer l'autocorrélation spatiale pour mettre en évidence les facteurs de concentration ou de disparités régionales. L'autocorrélation spatiale peut être définie comme la coïncidence d'une similarité de valeurs et d'une similarité de localisations (Anselin, 2001). Par conséquent, il y a autocorrélation spatiale positive lorsque des valeurs élevées ou faibles d'une variable aléatoire ont tendance à se concentrer dans l'espace et il y a autocorrélation spatiale négative lorsque les unités géographiques sont entourées de voisins présentant des valeurs très différentes pour cette même variable aléatoire.

Un autre effet spatial, pertinent dans ce contexte, est l'hétérogénéité spatiale qui se réfère à l'instabilité des comportements dans l'espace.

L'analyse en composantes principales (ACP) que nous utilisons, permet l'exploration globale d'un tableau de données décrivant un certain nombre d'individus (les régions) avec diverses variables de même nature (toutes quantitatives). Cette méthode étudie simultanément les liaisons entre les indicateurs du tableau, et la disparité des individus du point de vue de ces indicateurs. Les proximités entre variables s'interprètent en termes de corrélation, les proximités entre régions s'interprètent en termes de similitudes globales des valeurs observées. L'analyse de ces proximités supposant le calcul des distances entre les lignes et entre les colonnes d'un tableau de valeurs numériques, ne permet cependant pas de les visualiser, les représentations géométriques associées impliquant en général des espaces à plus de deux ou trois dimensions.

En procédant à des transformations et des ajustements, l'ACP se propose de fournir des représentations synthétiques de vastes ensembles de valeurs numériques, sous forme de visualisations planes. L'ACP recherchera donc des sous-espaces de faibles dimensions

(une, deux ou trois par exemple) qui ajustent au mieux le nuage de points individus (i.e. points régions) et celui des points-variables (i.e. indicateurs) de façon à ce que les proximités mesurées dans ces sous-espaces reflètent autant que possible les proximités réelles.

Finalement, l'ACP procède à une pondération appropriée des différents indicateurs mis en jeu, pour donner une valeur synthèse de toutes les observations recueillies pour une région donnée. L'ACP va donc suggérer des facteurs expliquant les disparités entre régions, entre sexes et entre périodes.

L'analyse exploratoire des données sera approfondie par l'usage d'une modélisation économétrique des données de panel dont l'objectif sera de rechercher les facteurs statistiquement significatifs des disparités régionales, des inégalités entre sexes et des évolutions temporelles. Les variables à expliquer sont l'IDH, l'IDHI, l'IIG et l'IPM. Les variables explicatives sont, notamment, l'activité économique, le niveau d'éducation, le chômage, l'accès aux soins de santé, l'accès à l'eau potable, l'accès à un logement décent, l'espérance de vie, la crise politico-militaire, les migrations, le sexe.

D'un point de vue théorique, en désignant par Y_{it} l'indicateur à expliquer (IDH, IDHI, IIG ou IPM) de la région i ($i = 1, 2, \dots, 12$) à la date t ($t = 1, 2, 3$), par X_{it} l'ensemble des variables explicatives (certaines variables prises en logarithme éventuellement) de la région i à la date t , par μ_i les facteurs spécifiques à la région i non observables et temporellement stables expliquant l'indicateur à étudier, par ν_t les facteurs spécifiques à la date t invariables d'une région à une autre expliquant l'indicateur considéré et par ε_{it} le terme d'erreur idiosyncratique de moyenne nulle et de variance constante, la relation à estimer s'écrit mathématiquement :

$$Y_{it} = \mu_i + X_{it}\beta + \nu_t + \varepsilon_{it}$$

Le modèle précédent sera estimé à partir de l'estimateur Within ou LSDV (*Least Squares Dummy Variables*). Finalement, l'influence d'une variable sur l'indicateur étudié est une composante de l'estimateur $\hat{\beta}_{Within}$ calculé.

Code de champ modifié

ANNEXE 2 : TABLEAUX DES RESULTATS

Tableau 16 : Evolution de l'indice de développement humain, 2002-2011

Rang	REGIONS	IDH		
		2002	2008	2011
1	SUD	0,480	0,490	0,494
2	CENTRE-EST	0,422	0,412	0,414
3	CENTRE	0,380	0,414	0,394
4	SUD-OUEST	0,370	0,409	0,391
5	CENTRE-OUEST	0,368	0,426	0,384
6	OUEST	0,359	0,386	0,377
7	CENTRE NORD	0,412	0,351	0,363
8	NORD-EST	0,380	0,374	0,362
9	NORD	0,334	0,306	0,325
10	NORD-OUEST	0,320	0,300	0,307
	<i>ABIDJAN</i>	<i>0,512</i>	<i>0,504</i>	<i>0,517</i>
	COTE D'IVOIRE	0,390	0,400	0,404

Tableau 17 : Evolution de l'indice de développement humain ajusté aux inégalités, 2002-2011

Rang	REGIONS	IDH ajusté aux inégalités de genre			Perte (%)		
		2002	2008	2011	2002	2008	2011
1	SUD	0,479	0,489	0,490	0,1	0,2	0,8
2	CENTRE-EST	0,408	0,405	0,406	3,4	1,8	1,8
3	SUD-OUEST	0,364	0,401	0,383	1,6	2,0	2,0
4	CENTRE	0,364	0,397	0,378	4,3	4,1	4,1
5	CENTRE-OUEST	0,355	0,417	0,375	3,5	2,2	2,2
6	OUEST	0,345	0,376	0,367	3,9	2,6	2,6
7	CENTRE NORD	0,399	0,338	0,350	3,1	3,7	3,7
8	NORD-EST	0,352	0,355	0,343	7,5	5,2	5,2
9	NORD	0,325	0,296	0,315	2,7	3,3	3,3
10	NORD-OUEST	0,305	0,287	0,294	4,5	4,4	4,4
	<i>ABIDJAN</i>	<i>0,510</i>	<i>0,501</i>	<i>0,512</i>	<i>0,4</i>	<i>0,5</i>	<i>0,9</i>
	COTE D'IVOIRE	0,378	0,391	0,394	2,9	2,3	2,5

Composantes du développement humain

Tableau 18 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance (années), 2002-2011

	2002			2008			2011		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CENTRE NORD	54,55	57,99	55,27	55,66	59,27	57,46	55,01	58,61	56,81
CENTRE-OUEST	53,92	57,46	55,69	55,82	59,46	57,64	55,15	58,78	56,97
NORD-EST	54,40	57,91	56,16	56,39	60,16	58,47	55,85	59,59	57,73
NORD	54,54	58,07	56,30	56,97	60,74	59,10	56,43	60,18	58,30
OUEST	54,04	57,41	55,73	57,32	60,97	59,21	56,58	60,22	58,40
SUD	53,20	56,67	54,93	55,31	58,90	57,10	54,70	58,27	56,48
SUD-OUEST	54,25	57,30	55,77	57,07	60,59	59,06	56,51	60,02	58,26
CENTRE	54,07	57,57	55,82	56,10	59,85	57,97	55,42	59,12	57,27
CENTRE-EST	54,58	58,03	56,30	54,65	58,23	56,90	54,51	58,09	56,30
NORD-OUEST	54,20	57,67	55,94	57,31	60,99	59,27	56,62	60,29	58,45
ABIDJAN	54,03	57,49	56,83	54,12	57,68	55,86	54,13	57,68	55,86
COTE D'IVOIRE	54,17	57,61	55,89	56,26	59,91	58,22	55,68	59,32	57,50

Tableau 19 : Evolution de la durée moyenne de scolarisation, 2002-2011

	2002			2008			2011		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CENTRE NORD	5,52	2,32	3,88	3,63	1,37	2,49	3,63	1,37	2,49
CENTRE-OUEST	4,57	1,80	3,14	4,84	2,30	3,65	4,84	2,30	3,65
NORD-EST	3,47	0,89	2,07	3,18	1,01	2,03	3,18	1,01	2,03
NORD	2,39	1,05	1,73	1,94	0,78	1,35	1,94	0,78	1,35
OUEST	4,87	1,82	3,30	4,43	1,98	3,24	4,43	1,98	3,24
SUD	7,27	6,17	6,71	7,81	5,22	6,72	7,81	5,22	6,72
SUD-OUEST	3,19	1,69	2,54	4,77	2,31	3,71	4,77	2,31	3,71
CENTRE	4,37	1,56	2,84	4,80	1,75	3,13	4,80	1,75	3,13
CENTRE-EST	5,78	2,35	4,06	4,86	2,50	3,75	4,86	2,50	3,75
NORD-OUEST	1,80	0,62	1,19	1,52	0,53	1,02	1,52	0,53	1,02
ABIDJAN	7,51	6,21	7,05	7,95	5,27	6,75	7,82	5,27	6,77
COTE D'IVOIRE	4,32	2,03	3,15	4,18	2,08	3,14	4,18	1,98	3,11

Tableau 20 : Evolution de la durée attendue de scolarisation, 2002-2011

	2002			2008			2011		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CENTRE NORD	7,51	6,34	6,94	4,54	3,42	3,99	4,19	3,92	4,06
CENTRE-OUEST	6,25	4,54	5,45	9,57	7,71	8,73	5,54	4,34	4,96
NORD-EST	4,28	7,49	5,78	6,25	5,00	5,68	5,69	4,37	5,09
NORD	5,09	3,99	4,56	4,29	3,06	3,69	4,60	3,59	4,11
OUEST	6,46	4,55	5,56	5,68	3,66	4,73	6,20	4,14	5,23
SUD	8,48	5,63	7,10	8,10	6,30	7,02	7,63	6,52	7,04
SUD-OUEST	5,18	3,58	4,40	5,33	3,67	4,52	4,39	3,47	3,95
CENTRE	6,74	5,48	6,16	8,04	6,30	7,22	7,54	6,22	6,92
CENTRE-EST	5,78	5,05	5,42	6,84	5,44	6,17	5,61	4,57	5,11
NORD-OUEST	4,88	3,03	4,02	4,07	2,28	3,24	4,01	2,97	3,53
ABIDJAN	8,59	5,67	7,48	8,22	6,52	7,26	8,90	7,51	8,10
COTE D'IVOIRE	6,07	4,97	5,54	6,27	4,58	5,47	6,03	4,95	5,50

Tableau 21 : Evolution du revenu régional brut (PPA) en USD, 2002-2011

	2002			2008			2011		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
CENTRE NORD	1 242	1 128	1 182	1 214	1 177	1 196	1 554	1 507	1 530
CENTRE-OUEST	946	926	937	1 213	1 136	1 177	1 124	1 053	1 091
NORD-EST	2 146	1 621	1 860	1 595	1 464	1 527	1 421	1 304	1 360
NORD	1 195	1 087	1 139	946	914	930	1 288	1 244	1 266
OUEST	776	705	740	1 344	1 201	1 275	1 008	900	956
SUD	2 176	2 033	2 099	2 207	2 286	2 247	2 382	2 467	2 425
SUD-OUEST	1 762	1 579	1 673	1 853	1 779	1 819	1 528	1 468	1 500
CENTRE	1 184	1 106	1 145	1 473	1 385	1 428	1 076	1 012	1 043
CENTRE-EST	2 102	1 675	1 878	1 484	1 409	1 448	1 978	1 878	1 930
NORD-OUEST	1 655	1 496	1 576	1 351	1 233	1 295	1 468	1 340	1 407
ABIDJAN	2 644	2 995	2 818	2 890	3 028	2 960	2 951	3 344	3 146
COTE D'IVOIRE	1 518	1 336	1 425	1 568	1 545	1 557	1 759	1 643	1 700

Tableau 22 : Evolution de l'Indice d'inégalités de Genre, 2002-2011

Rang	REGIONS	IIG			Croissance annuelle de l'IIG (%)	
		2002	2008	2011	2002/2008	2008/2011
1	SUD	0,627	0,627	0,607	0,0	-1,05
2	OUEST	0,717	0,685	0,647	-0,7	-1,84
3	CENTRE NORD	0,677	0,651	0,651	-0,6	-0,01
4	CENTRE-EST	0,838	0,827	0,662	-0,2	-6,65
5	NORD-EST	0,797	0,807	0,667	0,2	-5,77
6	CENTRE-OUEST	0,718	0,681	0,670	-0,8	-0,51
7	CENTRE	0,683	0,690	0,686	0,2	-0,18
8	NORD	0,708	0,713	0,703	0,1	-0,45
9	NORD-OUEST	0,704	0,695	0,717	-0,2	1,04
10	SUD-OUEST	0,826	0,806	0,795	-0,4	-0,46
	ABIDJAN	0,546	0,557	0,549	0,3	-0,48
	COTE D'IVOIRE	0,700	0,679	0,662	-0,5	-0,83

Composantes de l'Indice d'inégalités de genre

Tableau 23 : Composantes de l'Indice d'Inégalité de Genre

	Taux de mortalité maternelle			Taux de fécondité des adolescentes			Proportion d'hommes et de femmes ayant au moins le niveau secondaire					
	2002	2008*	2011**	2002	2008	2011	H-02	F-02	H-08	F-08	H-11	F-11
CENTRE NORD	1 123	715	715	153	117	110	29,5	10,9	31,1	15,3	31,8	21,4
CENTRE-OUEST	952	521	521	193	160	156	22,7	6,1	29,0	12,2	31,2	15,2
NORD-EST	1 293	412	412	136	126	130	18,1	3,6	20,6	7,6	23,0	9,3
NORD	427	493	493	163	94	77	12,5	5,3	15,5	8,0	16,8	11,0
OUEST	748	463	463	165	164	176	24,2	7,2	27,7	12,0	30,9	15,9
SUD	282	288	288	114	115	124	47,7	28,5	49,5	37,7	57,1	53,9
SUD-OUEST	543	405	405	228	145	124	15,3	7,2	22,9	14,2	23,3	17,7
CENTRE	617	1 058	1 058	182	125	111	22,6	6,0	30,0	12,2	31,8	15,1
CENTRE-EST	449	498	498	131	120	123	31,3	8,4	34,5	15,5	38,9	19,8
NORD-OUEST	813	565	565	182	176	187	8,6	2,8	11,0	4,4	11,9	6,0
ABIDJAN	231	371	371	89	102	95	68,1	41,2	72,4	57,0	75,1	63,2
COTE D'IVOIRE	656	542	542	159	130	124	21,0	7,0	25,2	12,0	27,3	15,7

* Valeur de 2005 ; ** Valeur de 2008.

Composantes de l'Indice d'Inégalité de Genre (suite)

	Taux d'activités (%)						Taux de participation (%)					
	H-02	F-02	H-08	F-08	H-11	F-11	H-02	F-02	H-08	F-08	H-11	F-11
CENTRE NORD	60,6	55,2	81,7	63,4	77,7	62,3	90,2	9,8	90,2	9,8	90,9	9,1
CENTRE-OUEST	56,2	52,6	79,8	59,0	75,3	58,2	92,9	7,1	92,9	7,1	92,7	7,3
NORD-EST	65,4	59,8	93,0	77,3	87,6	74,5	99,9	0,1	99,9	0,1	97,0	3,0
NORD	72,3	66,6	85,7	53,4	83,3	55,7	97,8	2,2	97,8	2,2	98,1	1,9
OUEST	70,1	59,2	88,4	63,1	85,0	62,7	95,8	4,2	95,8	4,2	91,7	8,3
SUD	52,6	46,5	80,4	59,5	74,9	57,4	92,8	7,2	92,8	7,2	90,5	9,5
SUD-OUEST	65,6	56,0	83,4	56,4	80,1	56,7	99,9	0,1	99,9	0,1	99,9	0,1
CENTRE	63,1	57,3	80,0	65,0	76,8	64,0	91,7	8,3	91,7	8,3	92,0	8,0
CENTRE-EST	69,9	67,3	82,3	53,1	80,1	55,6	99,9	0,1	99,9	0,1	92,9	7,1
NORD-OUEST	75,1	71,8	88,9	58,6	86,4	61,0	92,6	7,4	92,6	7,4	96,6	3,4
<i>ABIDJAN</i>	<i>50,2</i>	<i>44,5</i>	<i>83,8</i>	<i>68,6</i>	<i>78,0</i>	<i>66,3</i>	<i>86,0</i>	<i>14,0</i>	<i>86,0</i>	<i>14,0</i>	<i>80,0</i>	<i>20,0</i>
COTE D'IVOIRE	64,7	58,8	84,3	60,5	80,6	60,6	94,3	5,7	94,3	5,7	93,6	6,4

Tableau 24 : Evolution de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle

REGIONS	2002			2008			2011		
	Incidence	Profondeur	IPM	Incidence	Profondeur	IPM	Incidence	Profondeur	IPM
CENTRE NORD	0,480	0,522	0,251	0,516	0,568	0,293	0,535	0,596	0,319
CENTRE-OUEST	0,630	0,523	0,329	0,550	0,617	0,339	0,515	0,623	0,321
NORD-EST	0,520	0,517	0,269	0,552	0,639	0,353	0,570	0,700	0,399
NORD	0,471	0,503	0,237	0,559	0,596	0,333	0,610	0,669	0,408
OUEST	0,597	0,539	0,322	0,573	0,695	0,398	0,562	0,745	0,418
SUD	0,508	0,494	0,251	0,470	0,593	0,279	0,453	0,612	0,277
SUD-OUEST	0,562	0,529	0,297	0,530	0,637	0,337	0,514	0,662	0,341
CENTRE	0,584	0,502	0,293	0,524	0,637	0,334	0,497	0,664	0,330
CENTRE-EST	0,531	0,520	0,276	0,498	0,633	0,315	0,483	0,660	0,319
NORD-OUEST	0,534	0,515	0,275	0,517	0,579	0,299	0,508	0,594	0,302
ABIDJAN	0,465	0,459	0,213	0,427	0,570	0,243	0,421	0,583	0,246
COTE D'IVOIRE	0,541	0,513	0,278	0,517	0,615	0,318	0,506	0,680	0,344

Tableau 25 : Contribution à l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (en %), 2002

	Vulnérabilité	Extrême pauvreté	Durée de scolarisation	Scolarisation des enfants	Équipement	Combustible	Assainissement	Accès à l'eau	Accès à l'électricité	Revêtement du sol	Mortalité des enfants
CENTRE-NORD	25,7	32,5	38,6	9,1	6,6	89,4	87,7	41,1	51,8	11,9	32,7
CENTRE-OUEST	20,2	39,4	48,0	8,1	6,3	98,1	96,0	60,0	62,0	14,9	36,8
NORD-EST	23,0	35,2	28,9	8,2	6,8	93,5	88,9	31,4	66,9	26,6	35,9
NORD	29,4	30,5	20,1	3,0	4,3	97,2	96,1	57,4	61,3	25,4	34,4
OUEST	24,5	37,8	42,6	10,0	6,2	97,6	96,1	62,6	65,8	32,2	35,5
SUD	15,4	26,9	45,0	11,9	2,9	64,9	67,3	39,8	20,0	6,3	35,4
SUD-OUEST	29,9	34,6	35,8	12,0	5,3	96,5	95,1	68,8	76,6	28,3	30,9
CENTRE	17,0	31,2	40,3	4,7	6,0	95,5	93,2	40,7	57,5	8,5	37,8
CENTRE-EST	18,3	32,7	39,9	10,4	2,9	86,8	87,6	51,5	37,8	5,4	35,8
NORD-OUEST	28,7	31,9	33,9	7,5	4,4	99,2	98,0	67,7	60,7	35,1	30,2
ABIDJAN	10,3	20,2	43,6	11,8	1,5	40,8	49,6	29,9	5,3	1,2	34,6
COTE D'IVOIRE	22,6	33,1	36,3	7,9	4,9	91,3	90,1	50,5	53,0	16,0	34,5%

Contribution à l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (en %), 2002 (suite)

	<i>Durée de scolarisation des enfants</i>	<i>Scolarisation des enfants</i>	<i>Equipement</i>	<i>Combustible</i>	<i>Assainissement</i>	<i>Accès à l'eau</i>	<i>Accès à l'électricité</i>	<i>Revêtement du sol</i>	<i>Mortalité des enfants</i>
CENTRE-NORD	19,2	5,3	0,7	9,9	9,5	4,5	6,2	1,2	43,4
CENTRE-OUEST	22,6	3,9	0,8	10,4	10,2	6,5	7,0	1,5	37,3
NORD-EST	15,4	5,1	0,8	10,1	10,0	3,5	7,9	2,9	44,5
NORD	11,8	2,1	0,6	10,6	10,7	6,7	6,5	2,5	48,5
OUEST	19,9	5,1	0,8	10,1	9,9	6,7	7,3	3,5	36,8
SUD	21,0	7,1	0,4	7,7	8,0	5,2	2,7	0,8	47,0
SUD-OUEST	19,4	6,6	0,7	10,3	10,2	7,1	8,2	2,7	34,7
CENTRE	19,7	2,6	0,7	10,6	10,4	4,9	7,1	1,1	42,9
CENTRE-EST	19,0	6,3	0,4	9,4	9,6	6,6	5,0	0,6	43,2
NORD-OUEST	18,6	4,6	0,6	10,8	10,7	7,3	6,5	4,2	36,6
ABIDJAN	20,8	7,8	0,2	5,3	6,6	4,3	0,8	0,2	54,0
COTE D'IVOIRE	18,4	4,6	0,6	9,9	9,9	5,8	6,2	1,8	41,2

Tableau 26 : Contribution à l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (en %), 2008

	<i>Vulnérabilité</i>	<i>Extrême</i>	<i>Durée de</i>	<i>Scolarisation</i>	<i>Equipement</i>	<i>Combustible</i>	<i>Assainissement</i>	<i>Accès à</i>	<i>Accès à</i>	<i>Revêtement</i>	<i>Mortalité des</i>
		<i>pauvreté</i>	<i>scolarité</i>	<i>des enfants</i>				<i>l'eau</i>	<i>l'électricité</i>	<i>du sol</i>	<i>enfants</i>
CENTRE-NORD	29,5	30,6	57,8	13,7	23,5	44,5	48,0	86,7	95,3	53,8	44,4
CENTRE-OUEST	16,9	39,6	60,0	7,1	24,2	51,6	62,1	93,3	96,0	60,6	64,4
NORD-EST	11,7	46,8	66,5	6,8	21,4	52,2	31,7	90,3	94,8	38,6	79,1
NORD	21,7	37,3	78,3	7,0	35,7	42,1	43,5	92,0	97,4	69,6	56,7
OUEST	6,2	51,6	55,4	7,9	38,2	50,3	58,3	95,7	98,5	49,9	87,5
SUD	23,6	38,7	49,5	8,7	9,8	19,0	37,4	74,9	57,4	33,9	66,9
SUD-OUEST	15,5	41,1	60,8	9,7	22,8	54,7	72,1	90,0	92,6	41,4	69,5
CENTRE	12,5	44,1	56,4	7,2	16,7	42,4	31,4	90,3	92,6	48,7	77,9
CENTRE-EST	16,3	41,0	55,8	8,1	16,0	33,2	45,7	88,2	88,1	47,9	73,6
NORD-OUEST	26,8	32,0	64,4	6,8	36,7	48,8	54,0	92,4	98,4	54,8	48,9
ABIDJAN	28,2	36,8	65,3	9,0	3,2	5,9	28,7	63,5	32,8	26,1	65,9
COTE D'IVOIRE	14,9	39,4	59,6	7,9	20,8	40,1	45,2	89,0	89,0	47,9	64,1

Contribution à l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (en %), 2008 (suite)

	<i>Durée de scolarisation</i>	<i>Scolarisation des enfants</i>	<i>Equipement</i>	<i>Combustible</i>	<i>Assainissement</i>	<i>Accès à l'eau</i>	<i>Accès à l'électricité</i>	<i>Revêtement du sol</i>	<i>Mortalité des enfants</i>
CENTRE-NORD	29,0	4,9	2,4	4,6	5,5	8,8	9,6	6,0	29,0
CENTRE-OUEST	26,8	1,8	2,2	4,7	5,9	8,5	8,9	5,7	35,6
NORD-EST	25,7	1,3	2,1	4,7	3,0	7,9	8,3	3,5	43,4
NORD	27,7	1,7	3,4	4,1	4,3	8,7	9,1	6,6	34,3
OUEST	23,7	2,0	3,1	4,1	4,6	7,7	7,9	4,3	42,6
SUD	27,8	2,7	1,2	2,1	4,1	7,5	6,0	3,8	44,9
SUD-OUEST	26,0	2,6	2,1	5,0	6,8	8,2	8,2	3,7	37,5
CENTRE	25,8	2,4	1,5	4,0	2,8	7,9	8,2	4,5	42,7
CENTRE-EST	26,2	1,8	1,6	3,4	4,4	8,0	8,0	4,6	42,0
NORD-OUEST	28,6	2,2	3,8	5,0	5,3	9,3	9,5	5,9	30,5
ABIDJAN	28,8	3,1	0,3	0,7	3,0	6,7	3,9	3,0	50,5
COTE D'IVOIRE	26,7	2,1	2,1	3,9	4,4	8,2	8,2	4,7	37,4

